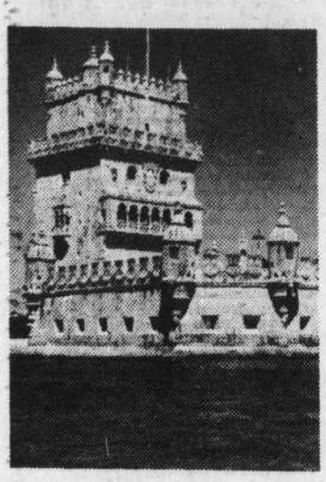
LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Vol. LXX — No 133 | Nuageux avec éclaircies. Maximum 28. | Montréal, vendredi 8 juin 1979 | Férie | 25 CENTS

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT Nicky
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

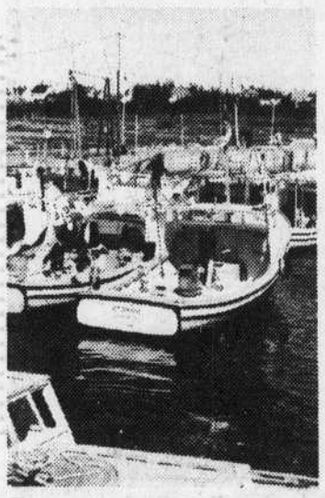
Tourisme



Lisbonne de gauche à droite

Selon Guy Deshaies, on ne peut pas retrouver la capitale du Portugal sans émotion et ravissement à cause du climat de détente qui réside d'abord et avant tout dans le coeur des Portugais, gens d'opinions et de paroles, mais surtout gens d'harmonie qu'ils soient à gauche ou à droite.

- page 9



La route des phares

La Nouvelle-Écosse étant maritime dans l'âme, quoi de plus logique que de l'aborder par sa côte et plus précisément par sa route des phares qui en fait le tour pratiquement depuis Halifax jusqu'à Yarmouth.

- page 11

AU SOMMAIRE

■ N.-D.-des-Neiges: une décision entachée de «nombreuses irrégularités» — page 3

■ Pour éviter d'autres Jérusalem: un éditorial de Michel Roy

■ La communauté juive «québécoise»: un commentaire de Jean-Claude Leclerc — page 4

■ Les électeurs boudent le scrutin européen

■ Jean-Paul II parle des droits de l'homme à Auschwitz — page 7

■ Le déficit des paiements a doublé au premier trimestre — page 13

■ Al MacNeil est nommé entraîneur des Flames d'Atlanta — page 18

chez VITO
Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHÈRE, TRADITION, EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

Vers un démembrement du réseau UQ

La CEU veut des universités plus autonomes

par Paule des Rivières

QUÉBEC — L'heure est venue pour l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de se retirer du réseau des constituantes de l'Université du Québec dont il faudrait d'ailleurs envisager « d'ici quelques années » la dissolution du siège social qui les coiffe à Québec.

Telle est l'une des recommandations qui fera le plus de bruit parmi les très nombreuses propositions de la Commission d'étude sur les universités (CEU) dont le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, remettait hier le rapport, fruit de 23 mois de travail, à l'Assemblée nationale.

Faisant le point sur le spectaculaire développement des institutions d'enseignement supérieur au Québec, surtout depuis le début des années 70, le rapport de la CEU plaide à la fois pour un renforcement de leur autonomie et de leurs responsabilités propres, en même temps qu'il croit que cette maturité doit mener à la création d'un ministère des universités et à l'adoption d'une loi des universités.

Créée en juillet 1977, la Commission de 17 membres était présidée par M. Pierre Angers, conseiller auprès du recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, éducateur bien connu qui fut d'ailleurs le premier président de la Commission de l'enseignement supérieur du Conseil supérieur de l'Éducation. La Commission a mis sur pied quatre comités de travail qui ont produit les quatre volumes du rapport. Un comité de coordination a présenté les orientations générales et missions fondamentales de l'université québécoise, et les trois autres ont étudié la formation des enseignants, l'organisation du système universitaire, et les relations entre université et société.

Le comité sur l'organisation universitaire n'a pas réussi à faire l'unanimité de ses membres sur les recommandations touchant au ministère des universités, mais il y est parvenu en ce qui concerne le retrait de l'UQAM du réseau de l'Université du Québec.

Le comité signale que même si les dix constituantes et écoles de l'U. du Q. n'ont pas toutes, actuellement, aptitude égale à voler de leurs propres ailes, il ne faut pas sous-estimer « une capacité de prise en charge pourtant projetée par les infrastructures centrales de l'Université du Québec ». Le comité verrait bien qu'on récupère l'expertise de gestion de l'Université du Québec pour l'ensemble du réseau, qu'on autonomise aussi l'Institut Armand Frappier, et qu'on clarifie le statut de l'École de technologie supérieure, de la Télé-Université et de l'École nationale d'administration publi-

Voir page 6: Universités

■ *La Commission d'étude sur les universités (CEU) remettait hier à Québec quatre volumes de son rapport, fruit d'une enquête de deux ans, sur l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec. On trouvera, en page 2, de plus amples informations sur les quatre volets des travaux de la Commission, et en page 5, le texte intégral des grandes orientations proposées par son comité de coordination.*

Le transfert de l'ambassade

Le Canada amorce un recul

par Michel Vastel

OTTAWA — Le porte-parole des pays arabes ayant une représentation diplomatique à Ottawa, l'ambassadeur du Maroc, a donné l'assurance hier soir « qu'il n'y aura pas de représailles tant qu'il n'y aura pas de déménagement de l'ambassade du Canada à Jérusalem ».

M. Nourredine Hasnaoui a fait cette déclaration à la suite d'un entretien privé d'une heure entre le ministre des Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, et les représentants du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, du Soudan, de la Jordanie, de l'Iran, de l'Arabie Saoudite, de Liban et de la Somalie.

L'importance de cette délégation, ainsi que la rapidité avec laquelle le ministre a accédé à la demande des ambassadeurs arabes, indique à quel point la crise était sérieuse. Mais, tout au long de la journée d'hier, cette crise s'est tranquillement dénoue alors que, dès le début de la journée, le ministre indiquait clairement que son gouvernement était prêt à reculer.

Au moment de l'arrivée des ambassadeurs arabes, le ministère des Affaires extérieures distribuait une déclaration officielle de Mme Flora MacDonald dans laquelle on indiquait clairement que le déménagement est reporté sine die et que le Canada s'aligne sur la position généralement adoptée par tous les pays occidentaux.

Après avoir dit dans la matinée que son ministère « n'agira pas dans la précipitation », le ministre déclarait hier soir que « nous ne voulons pas que les gestes que nous ferons en la matière soient interprétés comme si nous prenions parti dans les négociations en cours, ou comme si nous préjugions des grandes lignes d'un règlement pacifique globale entre tous les pays du Moyen-Orient ».

Le déménagement de l'ambassade du Canada à Jérusalem eût été le premier effectué depuis l'accession de l'État d'Israël à son indépendance en 1947. Qui plus est, l'ambassadeur d'Israël au Canada déclarait mercredi soir sur les ondes de CBC que « son pays n'en attendait pas tant pour reconnaître les sentiments d'amitié du Canada envers son pays ».

La déclaration de Mme MacDonald reconnaît aussi, pour la première fois depuis l'accession de Mme Clark au pouvoir, que « les négociations au Moyen-Orient sont encore en cours ». Jusqu'ici, M. Clark avait affirmé que son geste était acceptable parce qu'il considérait les pourparlers israélo-égyptiens comme terminés avec succès.

Le gouvernement du Canada parle maintenant de « semaines et de mois » ce qui, pour l'instant, suspend toute réaction des pays arabes mais il n'est pas sûr qu'elle ait satisfait les ambassadeurs puisque « l'intention » reste toujours affichée et cette intention, en diplomatie, vaut presque autant qu'un geste officiel. Toutefois, il est clair qu'hier Mme Flora MacDonald ne pouvait aller plus loin sans désavouer carrément son premier ministre.

Voir page 6: Recul

Le statut du CS est à l'étude

OTTAWA — Le chef du Crédit social du Canada et ses cinq collègues aux Communes continueront de faire antichambre. Le premier ministre au cours d'un entretien de 50 minutes hier après-midi, n'a rien laissé voir de ses intentions quant à la reconnaissance officielle de ce parti.

Toutefois, M. Clark accepte de prendre en considération le maintien du service de recherche du Crédit social — dont les coûts sont défrayés par la Chambre des communes — et M. Fabien Roy se montre « optimiste quant à ses chances d'obtenir ces services », indispensables au bon fonctionnement de son caucus.

Il apparaît donc probable que, si les lois le lui permettent, M. Clark accordera au moins des ressources matérielles au parti de M. Roy. Par contre, la question de la reconnaissance politique, comme l'a d'ailleurs reconnu M. Roy lui-même, devra être discutée avec les membres du cabinet et, probablement, avec le caucus conservateur. Il faudra aussi vérifier l'attitude des libéraux dans cette affaire puisque, s'il y a reconnaissance, il y aura un projet de loi débattu devant la Chambre.

Pour obtenir cette reconnaissance, le chef du Crédit social a fait valoir deux arguments: son Parti a obtenu un vote populaire au Québec (16%), supérieur à celui du Parti conservateur (13,7%) et, s'il y avait eu un système de vote proportionnel, les créditistes auraient obtenu 14 représentants aux Communes.

La question du financement d'une équipe de recherchistes pourrait être tranchée dès la semaine prochaine. Entretemps, et pour les deux mois suivant l'élection, l'ancien personnel de recherche des 11 députés créditistes demeure payé. Mais il est évident que cer-

Voir page 6: Crédit social



Le premier ministre Joe Clark a rencontré le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, hier à son bureau du Parlement. Il y a entre autres été question de la reconnaissance officielle du CS. Le parti ne compte que six députés alors qu'il en faut 12 pour avoir droit à cette reconnaissance. (Photolaser CP)

Carter refuse la levée des sanctions contre la Rhodésie

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis continueront à appliquer les sanctions économiques décrétées par les Nations unies à l'encontre du Zimbabwe-Rhodésie, a annoncé hier à Washington le président Carter.

Le président américain, dans une déclaration spéciale faite à la Maison-Blanche, a ainsi explicitement refusé d'avaliser les résultats des élections qui ont débouché le 1er juin sur la passation du pouvoir à Salisbury à un chef de gouvernement noir, l'évêque Abel Muzorewa.

« Les élections n'ont été ni équitables, ni libres », a déclaré M. Carter qui a souligné que la levée des sanctions constituerait une violation des lois internationales et mettrait sérieusement en péril les intérêts des États-Unis.

M. Carter qui a souligné que cette attitude avait été adoptée à la suite de très étroites consultations avec le nouveau gouvernement britannique a aussi mis l'accent sur les risques qu'il y aurait à voir une puissance étrangère à l'Afrique — sous—entendu l'URSS — mettre à profit la situation qui prévaudrait en Afrique australe après une reconnaissance des autorités de Salisbury par les États-Unis.

En prenant cette décision, M. Carter va se heurter au Sénat qui par 85 voix contre 19 a souhaité une levée des sanctions appliquées depuis 1965.

Les dirigeants de la communauté noire américaine, dont le poids électoral est loin d'être négligeable pour M. Carter, avaient vivement recommandé au chef de l'exécutif de ne pas reconnaître, par un abandon des sanctions, la légitimité du régime de M. Muzorewa.

La diplomatie américaine en Afrique, notamment le rapprochement opéré entre Washington et Lagos, aurait par ailleurs été très affectée par une levée des sanctions. Le Nigeria, deuxième fournisseur de pétrole des États-Unis, avait averti Washington de possibles mesures de rétorsion.

Selon la législation américaine, M. Carter devra immédiatement lever toutes sanctions à l'encontre du Zimbabwe-Rhodésie s'il est établi qu'un gouvernement librement choisi, mis en place à la suite d'élections régulières, manifeste sa volonté d'établir un dialogue avec le Front Patriotique de MM. Joshua Nkuomo et Robert Mugabe.

Les Noirs du Zimbabwe-Rhodésie, soit 96 pour cent de la population, n'ont jamais pu s'exprimer sur la constitution maintenant en vigueur à Salisbury, a noté hier M. Carter. La minorité blanche, a-t-il mis en valeur, s'est préservée un « pouvoir extraordinaire et continue à contrôler l'armée, la police, la justice et l'administration ». « J'espère, a ajouté M. Carter, que des progrès seront rapidement faits vers l'instauration d'une règle de la majorité plus légitime et véritable ».

« Je suis absolument convaincu, a conclu le chef de la Maison-Blanche, que les meilleurs intérêts des États-Unis et du Zimbabwe-Rhodésie ne seraient pas servis par une levée des sanctions ».

Par ailleurs, l'ex-premier ministre Ian Smith a déclaré qu'il se retirerait du gouvernement de Zimbabwe-Rhodésie s'il venait à constater qu'il constituait un obstacle à la reconnaissance internationale de ce gouvernement.

La radio du Zimbabwe-Rhodésie a indiqué que le nouveau gouvernement avait confié diverses tâches à l'ancien premier ministre concernant principalement les

Voir page 6: Carter

Le salaire des cadres

Parizeau propose de hausser de 2% la masse salariale

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Reprochant à certains groupes des milieux d'affaires d'avoir voulu jouer à l'apprenti sorcier avec la question de la fiscalité des cadres, le ministre des Finances du Québec soutient, chiffres en main, que les entreprises pourraient régler à un coût minime ce problème qu'elles ont elles-mêmes surdramatisées.

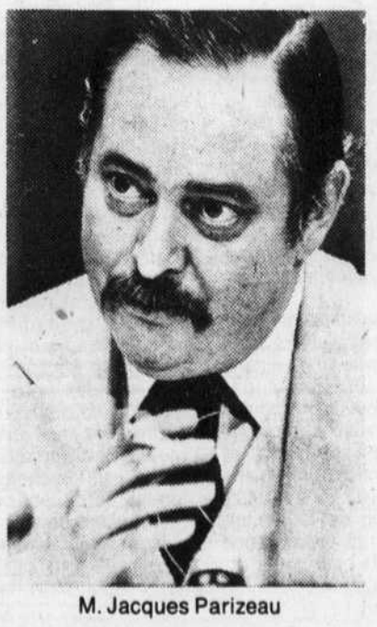
Au cours d'une conférence de presse donnée hier matin pour faire le point sur ce problème de fiscalité qui éloignerait des cadres du Québec, M. Jacques Parizeau a affirmé qu'il en coûterait moins de 2% de la masse salariale des cadres pour compenser ces derniers des pertes qu'ils subiraient en travaillant au Québec plutôt qu'en Ontario.

Mercredi, la Chambre de commerce du Québec était revenu à la charge sur cette question de fiscalité pour les cadres et les hauts revenus à l'occasion de la présentation de son mémoire annuel au gouvernement. Le même problème avait été soulevé il y a quelques mois par le Conseil du patronat, ce qui avait amené le ministre des Finances à entreprendre une étude dont il dévoilait les résultats hier après en avoir fait état devant les représentants de la Chambre de commerce.

Cette étude a été réalisé à partir d'informations qu'ont fournies au ministre des Finances cinq grandes entreprises du secteur manufacturier et du secteur des services. Ces cinq entreprises emploient au total 1,828 cadres à qui elles versent en salaires un total de $61,622,500.

Les milieux d'affaires soutiennent que la politique fiscale du Québec, où on im-

Voir page 6: Parizeau



M. Jacques Parizeau

Rôtisserie
Au Poulet Doré
340 est, rue Sainte-Catherine
288-2441
près de Saint-Denis

La Commission d'étude sur les universités

■ L'université est d'abord une entreprise intellectuelle

par Lise Bissonnette

La Commission d'étude sur les universités a fermement résisté, dans l'ensemble de son rapport publié hier, aux courants et pressions actuelles qui tendent à redéfinir l'université en fonction d'une mission « sociale ». L'université est d'abord et avant tout une « entreprise intellectuelle » dont les missions sont essentiellement « éducatives et culturelles », lit-on dès le début du premier volume du rapport, celui du comité de corrdination que dirigeait le président même de la Commission, M. Pierre Angers.

Tout en ne niant pas que l'université ait une fonction sociale, la Commission estime qu'elle ne saurait mieux la remplir que par un enseignement et une recherche de qualité, et elle se montre tout à fait réticente à reconnaître séparément la fonction de « service à la collectivité » selon le terme en usage dans les milieux universitaires depuis que ce courant a fait son apparition, il y a une dizaine d'années.

« Par l'accomplissement de ses missions traditionnelles, l'université contribue au renouvellement continu et profond de la société », dit le rapport qui invite à concevoir le service à la collectivité comme une « application innovatrice » des dites missions, et à reconnaître les limites à la capacité de l'université « d'agir avec efficacité comme instrument de transformation de la société. »

Ces affirmations sont d'ailleurs reprises et précisées dans un autre volume du rapport, consacré entièrement celui-là aux relations entre l'université et la société.

Ayant ainsi tranché dès le départ dans le vif d'un débat qui n'a pas fini d'animer la communauté universitaire québécoise, le comité de coordination de la commission s'est livré à un exercice de prospective qui lui avait été nommément commandé par les autorités gouvernementales lors de la création de la commission, en juillet 1977. Il s'agissait de cerner « les indicateurs de l'avenir », c'est-à-dire les facteurs internes et externes au milieu qui influeront sur le développement de l'université québécoise au cours des prochaines années. Attachée constamment à son hypothèse d'une université « conçue comme un foyer de vie intellectuelle », la commission a elle-même mis en oeuvre la « fonction critique » qu'elle recommande aux universités pour l'exercer à l'encontre des tendances gouvernementales des dernières années: interventionnisme croissant, freinage des budgets, bureaucratisation de la gestion universitaire.

Sous le langage posé et poli qui convient à une commission d'étude de tel niveau, le comité de coordination s'est montré fort sévère à l'égard des orientations et directives venues de Québec au cours des dix dernières années. On les présente même comme la victoire de la génération technocratique des années 60 qui aurait réussi à imposer son « projet de classe », sous couvert de rationalisation et d'efficacité, à une collectivité tout entière.

Le comité se résigne à ce que l'intervention de l'État dans les affaires universitaires continue de croître mais propose d'y faire contrepoids en fondant l'autonomie des institutions sur la confiance et le crédit que leur accorderont les collectivités qu'elles desservent.

Au chapitre des coûts de l'enseignement supérieur, on semonce presque carrément le ministre des Finances, M. JACQUES Parizeau, qui a adopté avec enthousiasme la tendance au freinage des fonds consacrés à l'enseignement supérieur, amorcée au début des années 70. La CEU met en garde ceux qui utilisent trop facilement les comparaisons de coûts et affirme d'ailleurs, en se servant de corrections récemment effectuées aux études comparatives Ontario-Québec, que le coût per capita de l'enseignement est légèrement moins élevé ici que chez nos voisins. Elle invite le gouvernement à regarder tout simplement dans sa propre cour pour évaluer ses besoins. « Un gouvernement responsable, écrit-elle, doit tenir compte des objectifs collectifs et du rôle qu'y jouent l'enseignement supérieur et la recherche au moment de fixer ses priorités budgétaires ». Le système universitaire québécois est encore en pleine croissance, constate la commission, et c'est de « l'incohérence politique » que d'en freiner l'essor maintenant. La CEU se dit même convaincue qu'on risque ainsi de « réduire l'accessibilité pour une couche de population qui demande effectivement l'admission à l'université et qui n'en serait écartée nulle part ailleurs sur ce continent. »

Statistiques à l'appui, la CEU lance encore ses flèches dans le champ du pouvoir en faisant voir l'ampleur du mal bureaucratique: de 1970 à 1976, les effectifs professoraux ont augmenté de 24.5% au niveau universitaire, contre 37.6% pour les effectifs du ministère de l'Éducatin et de ses organismes associés, 46.3% pour la haute direction de l'ensemble des universités, et 69.9% pour le personnel professionnel « d'exécution » dans ces mêmes universités. L'antidote à des situations kafkaiennes, indique la Commission, c'est une décentralisation qui remettrait aux « cellules de la base » (départements, modules, unités de recherche) plus de responsabilités et de pouvoirs de décision.

La Commission s'intéresse sous forme moins polémique aux habitants même de l'université, professeurs et étudiants. Elle invite les premiers à contribuer à mettre au point un modèle de relations de travail « distinct de celui qui caractérise le monde industriel » et constate le « silence » des seconds, qu'elle attribue en grande partie aux structures même de l'enseignement qui, de la polyvalente à l'université, individualisent les comportements et les choix.

Toujours à titre « d'indicateurs de l'avenir », certaines analyses démographiques et sociologiques ont fait sourciller la commission: la moitié des étudiants fréquentent désormais l'université à temps partiel mais la planification est encore trop centrée sur les clientèles régulières à temps plein; le taux de chômage des diplômés est en général de 4.3% mais de 12% pour les nouveaux diplômés; le corps professoral, qui n'a pas encore 40 ans en moyenne, vieillira en bloc avec d'inévitables dangers de stagnation.

Sur la pointe des pieds, le rapport général du comité de coordination effleure l'un des sujets de discorde entre les universités québécoises, la concurrence et l'affrontement entre les universités centrées sur les enseignements de premier cycle, telles l'Université du Québec, et Concordia et les universités ayant un important secteur « d'études plus sélectives » (maîtrise et doctorat) telles l'Université de Montréal et McGill. La CEU plaide ici de façon vibrante pour l'égalité dans la diversité.

Le comité de coordination a également produit, en conclusion, un texte « d'orientations » résumant les consensus généraux sur le développement des universités québécoises, atteints au terme des travaux de la Commission. On le trouvera intégralement en page 5 de notre édition de ce jour.

■ Formation: un brevet unique et permanent

par Paule des Rivières

QUÉBEC — Le ministère de l'Éducation devrait émettre un brevet unique et permanent d'enseignement et mettre un terme à l'émission de tolérances dans ce domaine. Il devrait enfin reconnaître la responsabilité première des universités en matière de formation et perfectionnement des maîtres.

Ces constats se dégagent du comité de la Commission d'étude des universités (CEU) qui s'est penché sur cette question et qui en arrive à la conclusion que le ministère et les universités ont du pain sur la planche s'ils ont à coeur de plalier la dispersion d'énergies, voire l'incohérence qui sévissent dans ce domaine. Le chemin vers le règlement des problèmes consisterait à ne pas trop s'éloigner des avenues traditionnelles.

L'acte d'enseigner est inconfortable et angoissant comme rarement il le fut dans le passé, estime le comité présidé par Mme Louise Marcil-Lacoste, parce que la recherche des « unanimités perdues » s'y fait sentir, parce que, côté professionnel, les enseignants vivent une situation de marginalité et parce que la politique de l'autruche en matière de relations de travail est fréquente. Aussi parce que le partage des responsabilités s'apparente parfois au fouillis. Selon le rapport, il est impérieux de reconnaitre et de pratiquer le pluralisme des philosophies, des valeurs et des modèles d'éducation dans chaque université dans ce domaine.

D'abord, le comité insiste sur la responsabilité des universités en formation surtout mais également en perfectionnement. Il souhaite vivement que chaque établissement se dote d'une instance « disposant de pouvoirs décisionnels réels pour fins de coordination » des activités de la totalité des clientèles réelles d'enseignement et assume un leadership dans ce secteur numériquement très important, (en 1975-76, 30% des enseignants du secteur public étaient inscrits à des programmes universitaires).

Chaque université devrait, dit encore le comité, réviser ses politiques de péréquation interne pour donner à ce secteur sa juste place. C'est l'université qui devrait disposer de toute l'autonomie en matière de programme et de régime pédagogique. Le ministère de l'Éducation doit être un animateur de système et non pas un auteur de programmes.

Le ministère de l'Éducation a un bon ménage à faire, estime le comité, d'abord en faisant une nette distinction entre la diplomation et la certification des enseignants. Toute cette situation ambigüe où le ministère est à la fois corporation et employeur et où l'utilisation de la certification est utilisée comme moyen de forcer les enseignants à se perfectionner est « injustifiable ».

En plus de reconnaître la responsabilité des universités sur les programmes de formation et de perfectionnement des maitres; le ministère de l'Éducation devrait instaurer une certification unique et permanente différente de la diplomation, laquelle varierait selon les besoins et catégories de personnel. L'émission d'un certificat unique devrait s'appliquer de façon rétroactive pour tous les enseignants détenteurs de brevets, estime le comité.

Le comité sur la formation et le perfectionnement des maitres suggère aussi que la probation soit partie de la formation initiale, qu'un système intégré de formation pratique soit développé et qu'une attention particulière soit accordée aux enseignants qui ne sont pas qualifiés pour leur travail (le nombre de tolérances émises est passé de 1214 en 1971-72 à 1915 en 1976-77).

« Il arrive trop souvent que (...) les commissions scolaires fassent appel à des personnes qui n'ont comme qualification qu'un diplôme d'études collégiales ou qu'une formation de niveau secondaire, dit le rapport qui note aussi que l'incohérence entre les conditions d'entrée dans la profession et les pratiques d'engagement dans les commissions dévalorise systématiquement l'enseignement. »

Il serait par ailleurs approprié que l'enseignant possède une « feuille de route » comprenant l'ensemble des activités de formation et de perfectionnement, formelles ou non, qui viserait à une affectation selon la compétence.

Le perfectionnement gagnerait à être vu dans une véritable perspective d'éducation permanente comme les programmes, crédités ou non de mise à jour ou de ce type dans les commissions scolaires gagneraient à être revalorisés.

Les différents agents impliqués dans le domaine de l'éducation ont un immense boulot à faire pour se mieux comprendre et se mieux concerter. Le niveau régional en est un privilégié d'intervention et les syndicats doivent être reconnus: « Il nous paraît impossible d'organiser un perfectionnement de qualité (...) sans passer, au plan local et au plan régional, par les syndicats d'enseignants et au plan national par leur centrale ou leur association provinciale », souligne le comité. Bref que chacun mette de l'eau dans son vin pour éviter une situation de blocage où les parties essaient de tirer la couverture chacun de leur côté.

■ Une nouvelle loi, un nouveau ministère

QUÉBEC (par Paule des Rivières) — Les universités du Québec ont besoin d'un ministère et d'une loi qui préciseraient leurs droits et responsabilités.

Ces apports ont été jugés nécessaires par le comité de la Commission chargé d'étudier l'organisation du système universitaire et son financement.

Les responsabilités et pouvoirs de ce ministère engloberaient tous les établissements universitaires d'enseignement et de recherche, y compris ceux qui sont moins directement attachés à une université. Quatre mots résument son éventuel mandat: planification, coordination, financement et évaluation. Le financement presque entièrement public du système scruté par les spécialistes depuis 21 mois justifierait à lui seul un ministère.

Le comité de M. Édouard Pagé, qui, avec Mme Nicole Trudeau-Bédard, questionne incidemment la nécessité d'une loi sur les universités et a rédigé un rapport minoritaire, souhaite que le gouvernement accroisse son assistance financière et est plutôt en faveur d'un réaménagement des ressources et de certaines priorités que d'un chambardement.

N'en déplaise aux étudiants, le comité a jugé qu'il serait plus sage d'accroître les crédits et programmes destinées à aider les plus démunis à accéder à l'université plutôt que d'abolir purement et simplement les frais de scolarité. Mieux vaut augmenter les bourses, croit-il.

Il est grand temps, par ailleurs, que le Québec ait l'entière compétence de l'enseignement comme de la recherche universitaire: « Le comité souhaite que le gouvernement obtienne la maîtrise de la part « québécoise » des budgets que le gouvernement fédéral du Canada compte consacrer chaque année au financement d'activités universitaires ». Que le gouvernement engage les démarches à cet effet, recommande le comité.

Du même souffle, le comité rappelle l'actualité de certaines données en disant que les déclarations d'intention du fédéral, depuis dix ans, n'ont pas su corriger les inégalités « dont pourraient se plaindre les québécois de langue française s'ils les connaissaient mieux », et ce en dépit du fait que l'enseignement universitaire est assuré par 95% des contribuables.

Le comité recommande également au gouvernement de négocier des accords de réciprocité avec les représentants des pays ou des provinces dont les ressortissants étudient ici afin qu'ils bénéficient des mêmes conditions que leurs hôtes et que les Québécois puissent obtenir dans ces pays ou provinces des conditions équivalentes.

Côté structures, les membres du comité ont un bon mot pour le Conseil des universités, mis sur pied il y a dix ans. Cet organisme consultatif devrait poursuivre son travail auprès du ministre des universités et disposer du pouvoir de réclamer du ministre et des établissements toutes les informations pertinentes.

Le conseil des universités pourrait fort à propos se doter de trois comités permanents sur la planification, les programmes d'enseignement et le financement. Les auteurs du rapport ne se prononcent pas sur l'avenir du Conseil supérieur de l'éducation mais veulent la dissolution de sa commission de l'enseignement supérieur, souhait qui ne déplaira pas au ministre Jacques-Yvan Morin.

Le comité de M. Pagé prend énergiquement parti en faveur de l'abolition des contrôles et autorisations à priori et suggère plutôt au gouvernement de sanctionner, par voie d'ajustements budgétaires ultérieurs, les transferts d'enveloppes et autres « irrégularités ». Des sanctions ne seraient pas exclues.

D'ailleurs, tous auraient beaucoup à retirer, croit le comité, de l'établissement d'un système de vérification centrale des comptabilités et des statistiques réelles de clientèles (c'est un peu la pagaille actuellement). Ce système se devrait d'être autonome vis-à-vis des universités et de l'État.

Au nom de l'utilisation optimale des ressources du milieu, le rapport de 355 pages recommande une évaluation « plus rigoureuse » des impacts et des performances. Cela à la fois pour dissiper de fausses rumeurs et corriger certaines carences telles, par exemple, la prolifération des postes de soutien et administratifs ou le nombre élevé d'activités ne regroupant qu'un, deux, trois ou quatre adeptes.

Cette évaluation incomberait apparemment en grande partie aux institutions qui auraient un guide de l'évaluation.

L'intégration dans l'ensemble du circuit universitaire de certains services ne serait pas une mauvaise idée, croit le comité. Ainsi les bibliothèques et l'informatique « doivent être intégrés ».

Une série de mesures correctives sont proposées en ce qui a trait aux modes de financement. D'abord celle de partager à l'avantage des plus démunis les privilèges fiscaux dont bénéficient les étudiants et, partant, en réduisant de l'impôt à payer la moitié des frais autorisés plutôt que de les déduire du revenu imposable.

Pour corriger les défauts de la méthode de financement dite « historique » de 1971 — et longuement expliquée dans le rapport, — le comité recommande un mode particulier de financement pour chacune des six catégories suivantes: l'enseignement et la recherche qui lui est reliée, les frais d'entretien, les services de soutien (tels les bibliothèques, les immobilisations, les activités auxiliaires (restaurants, résidences etc.) et les actions de recherche et de service à la collectivité.

Le comité sur l'organisation du système universitaire rendra prochainement publique la suite de son étude: deux volumes restent à venir sur la gestion interne. Les structures, le fonctionnement et les personnels ainsi que les études et les étudiants en seront les objets.

■ La gratuité scolaire est régressive

(par Lise Bissonnette) — Sans craindre les tollés, la Commission d'étude sur les universités s'inscrit en faux contre l'objectif de la gratuité scolaire à l'université qu'elle qualifie de « politique socialement régressive », et propose au contraire un système « d'aide sélective » aux étudiants et aux institutions qui favorise la responsabilité dans la gestion, ainsi qu'une véritable démocratisation.

C'est là l'une des recommandations principales du comité d'étude sur l'université et la société québécoise, l'un des quatre comités de la Commission d'étude sur les universités, qui remettait hier son rapport à l'Assemblée nationale. Le comité a choisi d'étudier la relation université-société quasi uniquement sous l'angle de l'accessibilité aux institutions universitaires, à une formation de qualité, au marché du travail pour les diplômés, et plus généralement aux services universitaires.

C'est dans sa conclusion, qui porte sur les façons dont les universités peuvent rendre compte de l'utilisation des fonds publics qui les financent à 90%, tout en préservant leur autonomie, que le comité en arrive à sa recommandation audacieuse sur les modes de financement. Elle est inspirée d'une système américain appelé « vouchers for education », qui tarifes les programmes à leur coût réel.

Les étudiants acquitteraient ainsi les frais différents, plus élevés s'ils sont en médecine et moins s'ils sont en littérature, par exemple, et ils recevraient une aide variant selon leur capacité de payer et le programme où ils s'inscrivent. Les plus démunis recevraient une aide substantielle qui, mieux que le système actuel des prêts et bourses, leur garantirait de pouvoir poursuivre leurs études sans inquiétude. Le principe de l'aide sélective s'appliquerait également aux institutions, qui seraient financées selon leurs besoins spécifiques, et non globalement selon leurs clientèle.

La commission estime qu'étudiants, professeurs et institutions auraient ainsi une meilleure conscience des coûts de leurs activités, qu'ils tiendraient mieux compte de la rareté des ressources, et qu'ils freineraient l'inévitable propension de l'État à se muer en contrôleur de la gestion universitaire en conséquence de son rôle de pourvoyeur direct des institutions.

Tout en reconnaissant que le Québec accuse toujours un retard dans son taux de scolarisation universitaire (de 6.5% en 1976 contre 7.14% en Ontario, mais de 5.29% chez les francophones québécois contre 13.48% chez les anglophones), la Commission invite à abandonner la logique du « rattrapage » pur et simple et à déterminer un « optimum » de scolarisation « propre à notre société ». Elle propose d'identifier des clientèles-cibles pour lesquelles augmenter l'accès à l'université, tels les citoyens de certains groupes d'âge, régions ou milieux qui y sont sous-représentés actuellement.

La Commission attache surtout beaucoup d'importance à la diminution des barrières internes à l'université, telles les normes d'admission ou la rigidité des programmes. Elle propose de faire disparaître la distinction « jeunes-adultes » pour ne plus faire de différence qu'entre des étudiants qui auraient, quel que soit leur âge et leur formation antérieure, un « cheminement continu ou discontinu ». Chaque étudiant devrait avoir un « dossier de cheminement personnel » qui soit une interprétation individuelle des programmes. Tout en admettant que ces derniers doivent être relativement spécialisés au niveau universitaire, la Commission souhaite qu'au premier cycle, ils soient conçus de façon à rester un lieu de formation générale, tout en donnant des savoirs pratiques et utiles. « La déprofessionnalisation du savoir est une utopie », affirme-t-on.

Une fois améliorée l'accessibilité à l'université et à la formation, encore faut-il que le marché du travail ne soit pas bouché. La Commission constate que le taux de chômage des diplômés s'élève, sans être encore dramatique, et elle s'intéresse surtout à une meilleure coordination entre les choix des étudiants et les réalités du marché du travail. Elle rejette le recours à la planification dirigiste pour orienter les étudiants et affirme qu'une information intense, disponible, fréquente, guiderait mieux leurs décisions pour garantir à long terme un équilibre entre l'offre et la demande de diplômés.

Le comité d'étude sur l'université et la société n'a consacré qu'un de ses cinq chapitres à la question la plus controversée de l'heure en milieu universitaire, celles des services directs « à la collectivité ».

Apparue au cours des dix dernières années, la catégorie des « services à la collectivité » est encore mal définie. Il s'agit en quelque sorte d'enseignement-action, de recherche-action, ou d'intervention directe d'experts universitaires qui mettent leur savoir au service de certains groupes aux prises avec des situations particulières dans le domaine de la santé.

Le comité d'étude se montre extrêmement réticent à reconnaitre cette fonction universitaire comme autonome, à côté de l'enseignement et de la recherche, et a fortiori à suggérer la création de structures administratives particulières pour la gérer. Même si on recommande au Conseil des universités de continuer à s'y intéresser et au gouvernement de consentir un financement spécial, on estime pour l'instant que le problème premier est « celui de l'inégalité des groupes devant le savoir et les difficultés d'accès aux connaissances ». Il vaudrait peut-être mieux, conclut le comité, « financer le client », c'est-à-dire les groupes sociaux, pour qu'ils choisissent eux-mêmes les types d'aide et de ressources dont ils ont besoin.

DÉCÈS

CARIGNAN, Rita. — Le mercredi 6 juin est décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'âge de 58 ans, Mme Pierre Carignan née Rita Héroux. Elle laisse dans l'affliction, outre son mari ses 2 filles, Isabelle et Geneviève, son beau-fils, Denis Bergeron et une nombreuse parenté. En conformité de voeux de la défunte, les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Toute personne qui voudrait manifester sa sympathie par une offrande est invitée à la faire en faisant une donation au Fonds de Développement de l'Université de Montréal.

DEMERS, Rhéo. — A Montréal, le 7 juin 1979 à l'âge de 62 ans, est décédé, subitement, M. Rhéo Demers. Il laisse dans le deuil son épouse, Lorette Deslongchamps ainsi que sa fille, le Dr Huguette Demers. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 juin. Le convoi funèbre partira du salon Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée. No 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 10:45 heures, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au crimatorium Alfred Dallaire, 2159 est boul. St-Martin, Laval. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
BACHAR, Henri "& PAUL WIELECHOWICZ" (Suite à une vente)	2021, Hogan Montréal	1 Épicerie
GIASSON, Paul Henri (Suite à une vente)	4008, Ross Verdun	1 Épicerie
LEEMBURG, Horst "LES ENTREPRISES MAROLD INC."	2155, Mackay Montréal	Autorisation d'exploiter le permis de Bar en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la Loi.
BALOUKAS, Pierre "DELICATESSEN TOI ET MOI (CENTRE) LTÉE"	1, Carré Westmount Westmount	1 Restaurant
COLLERETTE, Maurice (Suite à une vente)	4581, St-Dominique Montréal	1 Épicerie
SANTORI, Pasquale "RESTAURANT ROMA INC." (Changement de site) (Ancienne adresse: 185, Cartier, Pte-Claire)	6 B, de Lourdes Pointe Claire	1 Restaurant
PINET, Pâquerette Munger "& GUYLAINE PINET"	14566, Notre-Dame Pointe-Aux-Trembles	1 Épicerie
KATSIROUBAS, Ilias (Vente suite au décès du détenteur)	4441, St-Laurent Montréal	1 Restaurant
LAUZON, Suzanne	2341, Bourbonnière Montréal	1 Épicerie
SAMMOUR, Ahmed (Suite à une vente)	1050, Notre-Dame Lachine	1 Restaurant
LAVIGNE, Réal "& MICHEL LIBERSAN" (Suite à une vente)	295, Bord du Lac Pointe Claire	1 Brasserie avec oeuvres musicales.
COTTREZ, Jean	1255, de Bleury Montréal	1 Restaurant
PAQUETTE, Pierre "& CLAUDE TAURIAC"	2880, boul. St-Charles Kirkland	Autorisation d'exploiter le permis de Restaurant avec oeuvres musicales en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la Loi.
VERREAULT, Ginette (Suite à une vente)	5016, de Lanaudière Montréal	1 Épicerie
FEBI, Felicia (Suite à une vente)	3758, avenue Verdun Verdun	1 Épicerie
BEAUMONT, Gérard (Annulation d'un restaurant)	803, Ontario est Montréal	Permis demandés 1 Bar avec danse et spectacles Permis existants 1 Restaurant 1 Bar avec danse
VILLEMURE, Jean-Guy (Suite à une vente)	10111, Papineau Montréal	1 Épicerie
POLYCRETIS, Matheos (Suite à une vente)	3224, boul. Rosemont Montréal	1 Restaurant
DERY, Guy (Suite à un incendie)	1413, St-Jean Baptiste Pointe-Aux-Trembles	1 Épicerie
CANTOR, Frederick "SHERBROOKE CONVENIENCE FOOD STORE INC."	6000, boul. Henri-Bourassa est, Suite 118 Montréal-Nord.	1 Épicerie
VERDONE, Orlando (Suite à une vente)	282, Rachel est Montréal	1 Épicerie
SIMARD, Alice (Suite à une vente)	1483, Davidson Montréal	1 Épicerie
BARIL, Robert	500, rue Duluth est Montréal	1 Restaurant avec oeuvres musicales et autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la Loi.
SAINE, Émile (Annulation d'un restaurant)	399, rue Laurier ouest Montréal	Demande additionnelle d'un Bar avec autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la Loi.
SORBO, Luigi	7468, rue Drolet Montréal	1 Épicerie
CORIAT, Joseph "85093 CANADA LTÉE" (Annulation d'une terrasse)	1100, de la Gauchetière ouest	Demande additionnelle d'un Bar.
GAUTIER, Moise "LA PÂTISSERIE BELGE INC."	3487, Du Parc Montréal	Autorisation d'exploiter le permis de Restaurant no. 79-20065 en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la Loi.
KIRSCH, Louis "BROWN DERBY DELICATESSEN & RESTAURANT INC."	4827, Van Horne Montréal	Changement de capacité du Restaurant.
GAGNON, Adjutor	2201, rue Coleraine Montréal	1 Épicerie
SOOKDEO, Ramkarran (Suite à une vente)	2152, avenue Mackay Montréal	1 Épicerie
KATRAVAS, Spiros "SAN JUAN PIANO BAR LIMITED/PIANO BAR SAN JUAN LIMITÉE" (Correction à la parution en date du: 18 mai 1979)	2112, Ste-Catherine ouest, Montréal	1 Bar avec danse et spectacles.
FOREST, Jeannette	1668, Cuvillier Montréal	1 Épicerie
BORTENSTEIN, Rubin "DELIRUBIN LTÉE/ DELIRUBIN LTD"	1259, Ste-Catherine ouest, Montréal	1 Restaurant
LAFOREST, Jacques	707 est, Ave. du Mont Royal Montréal	Autorisation de spectacles dans le bar avec danse existant.
ADAMOPOULOS, Georges "RESTAURANT VALIQUETTE LTÉE" (Suite à une vente)	10724 Millen Montréal	1 Restaurant
MARTINEZ, Armando "MAISON CUBAINE COIN TROPICAL INC."	485 ouest, Sherbrooke, Montréal	1 Club

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, vendredi 8 juin 1979

Pollution: les enfants menacés à Rouyn-Noranda

(par Gilles Provost) — Non seulement les métaux toxiques (plomb, arsenic, cadmium) que rejette la puissante compagnie Noranda affectent-ils de façon spéciale les citoyens de Rouyn-Noranda mais cette atteinte est surtout grave chez les jeunes enfants, au point d'inspirer des craintes sérieuses pour leur santé.

Telle est la principale conclusion d'un volumineux rapport publié par les Services de protection de l'environnement du Québec et dont le contenu a été rendu public hier à Rouyn par le Comité permanent sur l'environnement de Rouyn-Noranda.

Selon ce document, en effet, on retrouve chez les citoyens de Rouyn-Noranda de plus grandes quantités de ces métaux toxiques que chez les citoyens de Val-D'Or et de Ville-Marie. Bien plus, les teneurs en toxiques sont d'autant plus importantes que les personnes considérées vivent près de l'usine de la Noranda.

Cette compagnie rejette chaque mois 54,000 tonnes d'anhydride sulfureux, 110 tonnes de plomb et autant de zinc, 25 tonnes d'arsenic, 13 tonnes de cadmium et un tiers de tonne de mercure.

Les teneurs de ces produits toxiques atteignent rarement des niveaux dangereux à court terme. Pourtant, le plomb fait exception à cette conclusion, surtout chez les jeunes enfants.

Pour le plomb, par exemple, les niveaux moyens sont de 150 microgrammes par litre de sang pour les citoyens de Val-d'Or et de Ville-Marie, d'environ 165 microgrammes dans les campagnes proches de Rouyn, de 183 microgrammes dans la zone moins exposée de cette ville, de 209 microgrammes dans la zone moyennement exposée et de 222 microgrammes à proximité immédiate de l'usine de la Noranda.

Incidemment, on estime en général que le maximum « normal » chez un individu donné est de 250 microgrammes. Le tiers des citoyens des deux zones les plus exposées dépassent ce maximum « normal ».

Dans ces deux zones critiques, par contre, les enfants de moins de 12 ans ont une moyenne supérieure au maximum « normal » (253 microgrammes) et le seul bébé de un an qui y a été examiné a obtenu un chiffre record de 370 microgrammes, battant bien des ouvriers exposés professionnellement au plomb à leur travail.

C'est pourquoi les spécialistes responsables de cette étude pour le compte du Bureau des substances toxiques des Services de protection de l'environnement, MM. Jean-Yves Savoie et Jean-P. Weber (de l'Université Laval), demandent qu'une enquête plus poussée soit immédiatement entreprise auprès des jeunes enfants pour déterminer avec plus de précision le danger auquel ils sont soumis.

Dans tous les cas, l'étude démontre aussi que le facteur de la proximité de l'usine joue un rôle d'autant plus déterminant que les personnes examinées ne sont pas exposées professionnellement au métal toxique considéré. Il semble donc évident qu'il ne s'agit pas là d'un hasard et que la source de cette contamination est bien environnementale et ponctuelle.

Seule exception, pour le mercure, on a découvert que les citoyens de Ville-Marie et Val-d'Or sont plus contaminés que ceux de Rouyn. On explique cette découverte par le fait que le mercure est absorbé par voie alimentaire, par injestion de poisson contaminé. Cette découverte s'expliquerait donc probablement par une plus forte consommation de poisson contaminé dans les deux autres villes.

En outre, l'étude de la mortalité à Rouyn n'a pas révélé de différences importantes par rapport à des villes comme Drummondville et Val-d'Or. Dans certains domaines, la mortalité semble y être inférieure tandis qu'elle y est supérieure dans d'autres sans qu'il soit possible d'associer le tout à la pollution de l'air. On n'a pas tenu compte de ceux qui vont mourir ailleurs que dans leur ville de séjour principale.

Pour ce qui est de la toxicité des métaux étudiés, on souligne que le plomb est particulièrement menaçant pour les jeunes enfants parce qu'ils sont plus en contact avec les poussières du sol, qu'ils absorbent ce métal quatre fois plus vite que les adultes et que leur système nerveux en développement est plus vulnérable aux effets néfastes de ce métal.

Quant à l'anhydride sulfureux, on souligne qu'il atteint souvent des concentrations dangereuses à Rouyn et on recommande que soit appliquée de façon très stricte la norme qui fixe à un tiers de partie par million le maximum permis dans l'air ambiant pendant une heure. Les normes qui couvrent une plus grande période n'ont guère d'intérêt pour protéger la santé humaine et la norme horaire devrait avoir préséance dans tous les cas, souligne-t-on.

Notre-Dame-des-Neiges: une décision entachée de «nombreuses irrégularités»

par Gilles Provost

La décision du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation de révoquer le statut confessionnel de l'école Notre-Dame-des-Neiges est entachés de nombreuses irrégularités, à tel point qu'on peut douter de sa validité, de sa légalité et même de sa constitutionnalité, estiment l'Association des parents catholiques du Québec et le Comité pour le maintien du statut confessionnel de l'école Notre-Dame-des-Neiges.

En effet, soulignent les porte-parole de ces mouvements, les règlements du Comité catholique adoptés en vertu de la loi du Conseil supérieur de l'éducation ne prévoient que deux raisons pour justifier la révocation éventuelle du statut confessionnel d'une institution scolaire: soit que l'autorité responsable la demande, soit que cette institution cesse d'observer les règlements du Comité catholique.

Or, souligne-t-on, l'autorité responsable, la CECM, n'a jamais demandé la révocation du statut confessionnel de cette école et aucune enquête sérieuse n'a démontré que les règlements en cause n'y étaient pas respectés. Dans ces conditions, le Comité catholique a outrepassé sa juridiction, estiment les organisations.

En outre, le conseiller juridique de ces mouvements, Me Jean Pomminville, a affirmé aux journalistes que le gouvernement a déjà défini en 1971 que toutes les écoles régies par la loi d'instruction publique sont soit catholiques, soit protestantes. Le comité n'avait donc pas le pouvoir de changer cette décision du législateur, selon lui. Dans ces conditions, dit-il, seules les institutions privées, les cégeps ou les universités pourraient connaître une telle révocation de leur statut confessionnel.

Me Pomminville n'a pas cité le texte de loi sur lequel il fondait son affirmation.

Quoi qu'il en soit, les commissions scolaires, selon Me Pomminville, ne peuvent gérer que des écoles de leur propre confession religieuse et n'ont pas reçu le pouvoir délégué de gérer d'autres écoles. À l'appui de cette prétention, il soulignait que seuls des catholiques peuvent être commissaires dans une commission scolaire catholique.

Or, l'article 40 de la loi de l'instruction publique, amendé en 1971, dit exactement le contraire: une personne autre que catholique ou protestante peut décider de payer ses taxes scolaires à une commission scolaire catholique, y voter et y être élue commissaire. En outre, l'article deux du fameux bill 63 sur la langue française qui avait fait couler tant d'encre en 1969 précise explicitement que les commissaires ou syndics d'école ont le *devoir* de s'assurer que les cours dispensés dans leurs écoles sont conformes aux programmes approuvés pour les écoles catholiques, protestantes *ou autres*, selon le cas.

Me Pomminville soutient que la CECM est couverte par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et, à ses yeux, cette commission scolaire verrait ainsi son statut confessionnel protégé définitivement et elle se verrait par le fait même empêchée de donner un enseignement autre que catholique dans ses écoles.

Par ailleurs, l'Association des parents catholiques déplore que le Comité catholique ne soit pas soumis à la juridiction de l'épiscopat et qu'il prenne ainsi des décisions contraires à la volonté de l'évêque de Montréal.

Elle estime aussi que les commissions scolaires catholiques doivent rester entre les mains des catholiques et a redemandé au gouvernement de créer aussi des structures scolaires « autres » pour gérer éventuellement des écoles qui ne seraient ni catholiques ni protestantes.

Elle n'a pas encore décidé s'il est opportun de contester la décision du Comité catholique devant les tribunaux.

Exigeant la fin des grèves dans les hôpitaux

Malades chroniques et handicapés manifestent devant l'Assemblée

QUÉBEC (PC) — Une centaine de malades chroniques et de handicapés ont manifesté hier en chaises roulantes, à l'Assemblée nationale, pour exiger que le gouvernement et les infirmières en grève trouvent rapidement un terrain d'entente dans le conflit qui les oppose.

Organisée par le Comité provincial des malades, la manifestation a été rendue possible par la participation d'une centaine de volontaires qui poussaient les fauteuils roulants et brandissaient les pancartes.

Venus de tous les coins de la province, les manifestants ont rencontré le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, et les représentants des partis d'opposition.

Leader du groupe et lui-même condamné à rester couché sur le ventre dans un lit roulant, M. Claude Brunet a déclaré que les malades et les handicapés étaient vulnérables aux perturbations des services hospitaliers parce qu'ils dépendent complètement des autres pour rencontrer certains de leurs besoins.

Les 12,000 membres du Syndicat professionnel des infirmiers et des infirmières du Québec ont promis de maintenir les services essentiels.

M. Lazure a déclaré hier à l'Assemblée nationale que ces services étaient maintenus, pour autant qu'il sache.

M. Brunet a rétorqué que tel n'était pas le cas.

À l'exception d'un seul cas, les infirmières de la région métropolitaine avaient repris hier le travail après une grève de 24 heures. Cependant, d'autres débrayages ont eu lieu ailleurs en province.

Alors que l'on s'attendait à d'autres arrêts de travail, ce mois-ci, le gouvernement et la direction des hôpitaux prenaient des dispositions pour dominer la situation.

À l'assemblée, M. Lazure a déclaré aux députés qu'il était prêt à intervenir, si la santé publique était en danger dans une quelconque institution.

Le ministre a rappelé qu'en vertu d'un amendement au Code du Travail, le cabinet pouvait suspendre le droit de grève pour une période ne dépassant pas 30 jours si une grève mettait la sécurité publique en danger.

M. Lazure a dit que des débrayages étaient survenus dans 34 hôpitaux jeudi, soit 29 dans la région de Québec et cinq dans l'ouest de la province.

La situation était d'autre part qualifiée de « difficile » dans trois hôpitaux, soit l'hôpital Laval et l'Hôtel-Dieu de Québec et l'hôpital Jean-Talon de Montréal.

Le directeur de Jean-Talon, M. Pierre Ledoux, a émis un communiqué affirmant que cette institution était dans l'impossibilité d'assurer les services d'urgence à cause des grèves sporadiques déclenchées par les infirmières.

Au nom de l'Association des hôpitaux du Québec, M. Roland Bourret a dénoncé ce qu'il a appelé « l'irresponsabilité de certains syndicats » qui ont forcé les hôpitaux à réduire de façon draconienne le nombre de lits disponibles.

Selon lui, la population est prise en otage.

La présidente de la section montréalaise du syndicat, Mme Ginette Gosselin, a déclaré qu'une grève de 24 heures avait été déclenchée mercredi lorsque les négociateurs gouvernementaux ont refusé de modifier leurs offres.



De son lit roulant, M. Claude Brunet, porte-parole du Comité provincial des malades, explique le point de vue de son groupe, à l'occasion d'une manifestation hier devant l'Assemblée nationale à laquelle assistait le ministre des Affaires sociale, M. Denis Lazure. Le Comité craint que le conflit actuel qui oppose les infirmières au gouvernement n'entraîne des problèmes sérieux pour les malades. (Photolaser CP)

Des Québécois chez M. Barre

PARIS (Reuter) — « Comment devient-on premier ministre? », ont demandé hier à M. Raymond Barre, des élèves québécois et alsaciens, âgés d'une dizaines d'années, reçus à l'hôtel Matignon.

« On devient premier ministre, surtout lorsque l'on n'a pas pensé à le devenir. Il y en a beaucoup qui y pensent, ils ne le deviennent pas. Il ne faut jamais, je crois, chercher à voir quelque chose mais il faut être prêt à faire des choses auxquelles on n'avait jamais pensé », a-t-il poursuivi.

M. Barre recevait une cinquantaine de jeunes Alsaciens et Québécois dans le cadre de « Castor », une opération d'échange qu'il a accepté de parrainer, conjointement avec l'épouse du maire de Montréal, Mme Drapeau. Vingt-sept élèves de l'école de Widemann à Saint-Louis (Haut-Rhin) ont visité le Canada du 30 avril au 23 mai en compagnie de 23 enfants de l'école Saint-Fabien de Montréal, qui sont à leur tour reçus en France actuellement dans le cadre de l'opération « Fleur de Lys » .

Vêtus de costumes folkloriques, les enfants ont présenté quelques danses au premier ministre souriant, qui battait la mesure, dans la salle du Conseil.

Après que le premier ministre eut reçu quelques cadeaux, dont une ceinture fléchée du Québec qu'il a enroulée autour de sa taille, il est allé en compagnie de ses invités planter sur la pelouse centrale du parc de l'hôtel Matignon, une tige d'érable du Canada, symbole de l'affection entre jeunes Français d'Alsace et jeunes Canadiens du Québec. « Vous viendrez voir cet arbre quand vous serez grands, moi je ne serai plus là, mais l'arbre, lui, y sera », a dit M. Barre.

Le conflit se durcit

Les stocks de la SAQ sont dangereusement bas

par Louis-Gilles Francoeur

Les magasins de la SAQ ne sont plus en mesure d'offrir à leur clientèle leurs produits habituels, une situation désormais jugée inquiétante par la direction.

C'est ce qu'a déclarée hier au DEVOIR la vice-présidente aux Communications, Mme Sylviane Cahay-Verdon, qui a précisé « que les stocks sont très bas, ce qui devient fort inquiétant ».

Tel est le résultat des débrayages et des lock-out rotatifs, qui sévissent depuis trois semaines à la SAQ par suite de l'étirement exceptionnel de la négociation en vue du renouvellement de la convention collective. Il y a en effet 13 mois que les deux parties tentent de s'entendre, mais en vain, la négociation s'étant compliquée parce que la partie patronale veut revenir, selon le syndicat, sur plusieurs droits acquis, notamment au chapitre des horaires de travail.

Le duel de moyens de pression employés de part et d'autre singularise par ailleurs ce conflit. L'employeur a en effet décidé de répliquer aux débrayages légaux d'un jour par des lock-out d'une même durée, une tactique patronale nouvelle au Québec.

Il en résulte que, depuis trois semaines, les clients de la SAQ se butent à des portes fermées à peu près un jour sur trois. Le duel grèves-lock-out a d'autre part empêché le déchargement normal des marchandises, ce qui a littéralement conduit à l'épuisement de plusieurs marques de boissons sur les tablettes.

Les tentatives actuelles de la SAQ pour faire décharger les camions de livraison par ses cadres semblent finalement aboutir à une escalade d'incidents, parfois violents.

C'est ainsi qu'hier, journée de lock-out, un agent de sécurité de la SAQ aurait frappé un gréviste avant d'être lui-même obligé de se mettre à l'abri pour éviter la riposte des autres syndiqués.

L'incident se serait produit à l'entrepôt du secteur Louis-Hippolyte-Lafontaine. Le syndiqué frappé aurait ensuite été conduit chez un médecin et le syndicat songe à porter plainte en vertu du code criminel contre l'agent en cause.

Outre les traditionnelles bombes puantes, des stocks de boisson ont été renversés à quelques endroits hier, notamment au magasin de la rue Papineau, à la suite d'une altercation.

Dans la plupart des secteurs de Montréal, des Rives sud et nord, de l'Estrie et de l'Outaouais, où 141 magasins ont été fermés hier, les lignes de piquetage ont non seulement tendance à se durcir mais en plusieurs endroits, les syndiqués songent sérieusement à empêcher le passage des camions de marchandise et leur déchargement par des cadres. Hier, l'escouade anti-émeute s'est présenté à de nombreuses lignes de piquetage, notamment avec un fort détachement dans une localité de la pointe ouest de l'Île de Montréal, pour escorter les camions.

Selon un représentant du syndicat, la situation devient de plus en plus explosive et la direction syndicale craint des réactions individuelles « excessives » de la part de ses membres mécontents.

AUJOURD'HUI

Dernière journée du congrès de la Corporation des services d'ambulances du Québec, à l'Auberge des Gouverneurs du centre-ville, à Québec.

■

À compter d'aujourd'hui, et jusqu'à dimanche, colloque socio-économique de la région de l'amiante, à la polyvalente de Thetford-Mines.

■

À compter d'aujourd'hui, et jusqu'au 3 septembre, de 10 h à 22 h, le quai Jacques-Cartier, dans le prolongement de la place du même nom, au coeur du Vieux-Montréal, est ouvert aux visiteurs.

■

Assemblée générale de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, au Centre municipal des congrès, à Québec.

■

À compter d'aujourd'hui, et jusqu'à dimanche, congrès de la Société des écrivains canadiens, à l'école Lafontaine de Chicoutimi.

■

Jusqu'au 15 juin, exposition « Huiles et aquarelles » de Pierrette Roberge, au Palais de justice de Montréal.

■

À 8 h 30, colloque sur les orientations de développement de la région 04 (Mauricie, Bois-Francs, Drummond), au motel Colibri, à Victoriaville.

■

À 12 h, M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales du Québec, est conférencier invité au Congrès multiprofessionnel, à l'hôtel Reine Élizabeth.

■

À 20 h, Mgr Jean-Marie Lafontaine, ordonné évêque le 27 mai, préside sa première Eucharistie solennelle à la Cathédrale de Montréal, suivie d'une réception à l'hôtel Windsor.

■

À 19 h 30,spectacle de la garderie-maternelle Les Petits bouts de choux, au Collège Jean-de-Brébeuf.

■

Les cliniques itinérantes de la Croix-Rouge sont: à l'auditorium de l'hôpital Charles Lemoyne, 121 boul. Taschereau à Greenfield Park, de 9 h à 16 h 30; à l'édifice Bell Canada, 200 boul. Bouchard à Dorval, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h; à la salle du conseil de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, 3570 rue Saint-Urbain, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h; au Centre civique de Ville Le Gardeur, montée des Arsenaux, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; et à la salle municipale de Saint-Philippe de Laprairie, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30.

L'équipe de Dubé réélue

M. Rodrigue Dubé a été réélu pour un second mandat à la présidence de l'Alliance des professeurs de Montréal, lors d'un scrutin qui a eu lieu mercredi. Les 12 candidats qui faisaient équipe avec lui ont également tous disposé de leurs adversaires facilement.

M. Dubé a recueilli une majorité d'environ 66% sur ses deux adversaires, Mme Lise Bessette-Arsenault, qui présentait une équipe complète, et M. Jean-Guy Mailloux, un candidat indépendant. Un total de 4,238 enseignants francophones de la CECM (sur quelque 8,000) se sont prévalus de leur droit de vote, ce qui représente un des plus fort taux de participation aux élections de l'Alliance.

Vignola et la Fraternité sont d'accord

Plus les policiers sont efficaces, plus l'indice des crimes augmente

par Bernard Morrier

Le juge Maurice Lagacé, de la Cour supérieure, décidera aujourd'hui s'il accède à la requête du directeur du service de police de la Communauté urbaine de Montréal, M. Henri-Paul Vignola, visant à obtenir une injonction interlocutoire qui enjoindrait tous les policiers à poursuivre normalement leur travail.

On se souviendra que samedi dernier, craignant que les policiers demeurent dans leurs postes pour ne répondre qu'aux appels d'urgence, M. Vignola avait obtenu une injonction provisoire pour contrer cette situation appréhendée.

Témoignant à l'appui de sa requête hier, le directeur de police a affirmé que les citoyens ne devaient pas seulement être en sécurité sur le territoire de la CUM mais qu'ils devaient aussi se sentir en sécurité, ce qui, à ses yeux, n'aurait pas été le cas si les policiers étaient demeurés dans leurs postes, attendu que 80% des effectifs policiers sont affectés à la patrouille.

Il a en outre soutenu que l'absence de patrouille sur le territoire éliminait toute préventions de la criminalité et entraînerait même des délais indus dans les interventions qualifiées comme urgentes. Il a enfin déclaré qu'une telle situation lui enlèverait tout contrôle sur ses hommes, tout en le mettant dans l'impossibilité de répondre à son mandat d'assurer la sécurité publique.

A une question de son procureur, Me Guy Lemay, M. Vignola a précisé que ses policiers, selon ses directives, répondent à tous les appels des citoyens et qu'ils doivent donc être constamment disponibles.

D'autre part, contre-interrogé par le procureur de la Fraternité des policiers, Me Mario Létourneau, M. Vignola a reconnu que, lors d'une situation semblable, il y a quelques mois, il avait dit que la population était quand même bien protégée. Mais il a ajouté que s'il avait fait cette déclaration, c'était pour ne pas créer de panique inutile.

Il a également confirmé que plus un service de police est efficace, plus l'indice de criminalité augmente, parce qu'on détecte plus de crimes. Il rejoint en cela les affirmations de la Fraternité des policiers.

Puis, M. Vignola s'est trouvé visiblement mal à l'aise quand il a été confronté à plusieurs sentences arbitrales, favorisant des policiers, et qui ne sont toujours pas réglées, relativement aux examens de promotion, aux heures supplémentaires, à l'ancienneté pour le choix des vacances, aux promotions et aux paiements à des policiers retraités. Dans ce dernier cas, M. Vignola a fait valoir qu'il avait émis les directives nécessaires mais qu'il n'avait aucun contrôle sur cette question, celle-ci relevant plutôt du trésorier de la CUM.

Appelé à dire pourquoi il n'avait pas fait personnellement appel à ses hommes samedi dernier, pour leur demander d'ignorer la directive de leur syndicat, M. Vignola a expliqué qu'il croyait que le télex, qu'il avait envoyé dans tous les postes pour faire part de l'émission de l'injonction, était suffisant pour les informer de la situation. Ce qui a fait dire à Me Létourneau, dans sa plaidoirie, que le directeur de la police n'avait pas daigné exercer son autorité et qu'il avait plutôt préféré demander à un tribunal de l'exercer à sa place.

Enfin, après que Me Lemay eut soutenus que lorsque 80% des effectifs ne travaillent pas, cela équivaut à une grève, un geste interdit chez les policiers, et que la sécurité publique est en danger, Me Létourneau réponds que l'émission d'une injonction n'avait plus sa raison d'être, puisque le travail est normal, ce qu'a reconnu M. Vignola, et que la situation appréhendée ne s'est pas produite.

Laval: la grève des autobus interdite par une injonction

La Commission de transport de la Ville de Laval a obtenu hier une injonction interlocutoire enjoignant ses répartiteurs de cesser immédiatement la grève illégale qui paralyse les transports en commun de Laval depuis le début de la semaine.

L'ordonnance du juge Raymond Landry, de la Cour supérieure, oblige les répartiteurs à reprendre le travail au moins jusqu'au moment où ils auront légalement acquis le droit de grève.

Les 400 chauffeurs d'autobus de la Commission de transport de Laval auraient décidé mercredi de respecter les piquets de grève établis lundi par les répartiteurs.

Selon un porte-parole de la Commission, les répartiteurs ne peuvent faire légalement la grève avant mercredi prochain et, en respectant les piquets, les chauffeurs violent leur convention collective, qui échoit en juin prochain. Les répartiteurs négocient en vue de leur premier contrat de travail.

Ces derniers se voient ordonner de cesser leur piquetage illégal et toute autre forme de menace ou d'obstruction et de laisser circuler librement les autobus de Laval.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Pour éviter d'autres Jérusalem

C'EST à Mme Flora MacDonald qu'il appartenait de tirer le gouvernement canadien du bourbier où l'a précipité l'erreur monumentale commise par le premier ministre au sujet de notre ambassade en Israël. Le ministre des Affaires extérieures s'est entretenue hier avec les représentants des pays arabes qui, une fois de plus, lui ont fait valoir les objections fondamentales à l'annonce intempestive du premier ministre, des objections qui étaient parfaitement connues au ministère des Affaires extérieures mais dont le premier ministre n'avait pas tenu compte parce que le dossier lui était étranger.

Une déclaration faite en soirée annonce une révision de la dicision, premier et salutaire recul. Déjà, en cours de journée, Mme MacDonald s'était efforcée avec quelque succès d'atténuer la portée des déclarations antérieures de M. Clark, soulignant notamment qu'il n'était pas envisagé, en tout état de cause, de procéder au déménagement annoncé dans un avenir immédiat et même prévisible.

Cette première mission du ministre est délicate. Mme MacDonald est en somme appelée à réparer une erreur commise sans toutefois reconnaître qu'une erreur a été commise. Elle s'est mise à l'oeuvre résolument, franchissant une étape décisive quand elle a dit qu'il serait tenu compte des réactions provoquées par l'annonce du projet de transfert de Tel Aviv à Jérusalem. Dans ce premier malheur qui lui advient, M. Clark est bien servi par le choix heureux qu'il a fait en désignant Mme MacDonald à la direction de la diplomatie canadienne. Celle-ci devrait pouvoir rétablir un équilibre fâcheusement rompu et sauver l'honneur.

■

La presse a souligné l'ampleur des conséquences qu'entraînerait la mise en oeuvre de la décision originale de M. Clark, celle-ci faisant suite à une promesse électorale. On assisterait d'abord à la rupture des relations diplomatiques avec les pays arabes qui, sur ce point, avaient clairement fait connaître leur intention en mai lors d'une réunion au Maroc. Le Canada subirait ensuite de graves perturbations dans ses rapports commerciaux avec les pays du Moyen-Orient, les pertes appréhendées excédant le milliard à courte échéance. S'il devait s'agir pour le gouvernement canadien de réitérer son adhésion aux principes fondamentaux de liberté et de paix sur lesquels se fonde notre politique étrangère, les séquelles diplomatiques et commerciales, pour pénibles qu'elles soient, ne suffiraient pas à détourner Ottawa de sa voie. Si l'État d'Israël affrontait une menace nouvelle et grave, qu'il fût encore une fois aux prises avec des dangers mettant en cause sa sécurité immédiate, on pourrait alors concevoir une intervention exceptionnelle de la part du Canada, sans égard aux conséquences.

Mais rien de tel ne s'est produit. M. Clark a fait à Toronto la promesse que l'on sait sur la base d'un dossier manifestement incomplet, sans voir pris conseil auprès des spécialistes, sans avoir vraiment mesuré la portée de ses paroles. On le lui a alors reproché. Mais, en campagne électorale, les mots dépassent souvent la pensée, et la tradition veut que les paroles excessives ou inconsidérées soient oubliées après le scrutin. Porté au pouvoir, le premier ministre s'est soudain trouvé dans une situation où, pour éviter la contradiction devant la presse, il a préféré aggraver son cas et confirmer son erreur.

Toutes les explications qu'il a données, pendant et après la campagne, démontrent que M. Clark ne savait pas clairement de quoi il parlait au sujet du Moyen-Orient. On en veut pour preuve le fait que la signature du traité de paix israélo-égyptien créait à ses yeux des conditions propices à la reconnaissance de Jérusalem comme capitale. Il avait seulement oublié ce que l'ambassadeur du Caire a dû lui rappeler cette semaine, à savoir que le statut de Jérusalem est précisément l'un des points litigieux sur lesquels les deux pays n'ont pu se mettre d'accord.

L'erreur la plus grave du leader conservateur dans cette affaire est d'avoir ignoré complètement le rôle traditionnel et presque unique du Canada dans la société des nations. En effet, si la décision était suivie d'une action concrète, outre les conséquences déjà évoquées, elle compromettrait et annulerait bientôt la vocation arbitrale et pacifiste du Canada, au Moyen-Orient d'abord, dans toutes les régions ensuite. Le transfert de l'ambassade enlèverait au gouvernement canadien sa réputation de neutralité et lui interdirait à toutes fins utiles de participer aux opérations de maintien de la paix, comme celles du Sinaï. C'est un rôle vital qu'assure avec conviction le Canada depuis 30 ans, dont les grands comme les petits États reconnaissent l'importance et l'utilité. Même si M. Clark et Mme MacDonald reviennent sur leur décision, une partie du mal ne sera pas effacé: le Canada ne jouira plus tout à fait de la confiance des pays arabes et d'autres Etats, du moins au même degré qu'auparavant. Une maladresse de cette grosseur, fût-elle involontaire, laisse de mauvais souvenirs.

Pour appuyer Israël, puisque telle était l'intention de M. Clark; il n'était absolument pas besoin de déplacer notre ambassade vers Jérusalem et, de la sorte, présumer du statut futur de cette ville.

■

Il faut enfin se demander comment et pourquoi une erreur de cette nature s'est produite et peut encore se produire sous un gouvernement conservateur. Est-il possible, en effet, que le secrétaire du conseil privé n'ait pas exposé au nouveau premier ministre toutes les données du problème au Moyen-Orient quand il s'est porté auprès de lui dans sa retraite de Jasper après sa victoire électorale? Il est évident que M. Pitfield a expliqué à M. Clark pourquoi il serait dangereux pour le gouvernement canadien, compte tenu de sa réputation et de sa traditionnelle politique internationales, de déplacers vers Jérusalem son ambassade de Tel-Aviv. Est-ce M. Pitfield qui a mal expliqué la situation, ou M. Clark qui n'a pas bien compris?

L'hypothèse la plus vraisemblable est la suivante: M. Pitfield malgré ses sympathies notoires pour M. Trudeau, a quand même suffisamment le sens de l'Etat pour avoir accompli consciencieusement son devoir de premier fonctionnaire auprès du nouvel élu. On peut penser que le nouveau premier ministre était entouré de ses conseillers. Mais une fois M. Pitfield parti, ces derniers lui auront dit qu'il ne fallait pas ajouter foi aux propos des fonctionnaires en qui ils voient des libéraux et des traitres. Quand M. Clark s'est adressé cette semaine à une trentaine de sous-ministre, ses propos trahissaient encore la même méfiance.

Le premier ministre devra apprendre à travailler avec le personnel du bord. Sans eux, sans leurs conseils, il s'expose à multiplier les erreurs, à perdre un temps précieux, à créer un climat malsain dans l'appareil du gouvernement. M. Clark doit savoir que l'ère de John Diefenbaker est révolue. S'il refuse de travailler en équipe, il y aura d'autres Jérusalem.

Michel ROY



La communauté juive «québécoise»

Dans les années 60, il devenait quelque peu lassant à la fin d'avoir à « expliquer » le phénomène québécois au reste du pays. Même quand nous parvenions nous-mêmes à saisir le mouvement des idées, des hommes et des transformations sociales en marche chez nous, c'est souvent avec assez peu de succès que nous tentions d'aider nos concitoyens des autres provinces à répondre à la question, de moins en moins posée maintenant: « What does Québec want? » Prenant la relève, plusieurs anglophones ont entrepris à leur tour de traduire la réalité québécoise à leurs compatriotes. Il faut avoir lu certaines de ces contributions, aussi pleines d'erreurs que de bonne volonté, pour voir que nous n'étions pas au bout de nos malentendus, de nos incompréhensions, de nos impatiences et aussi de nos communs préjugés.

Aussi est-ce avec une heureuse surprise qu'il nous est donné de prendre connaissance cette semaine de la conférence de M. Michael Yarosky, donné à Toronto devant un important auditoire juif nord-américain, et portant sur les dilemmes que rencontre au Québec la communauté juive montréalaise. Le directeur général de l'Institut de recherche de la communauté juive, institut fondé à la suite de l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement souverainiste à Québec, avait non seulement à expliquer à ses compatriotes le Québec d'après la révolution tranquille, mais à leur proposer, du moins à ceux qui y vivent, le chemin d'un nouvel avenir. Une telle analyse, pareil programme d'action ne pouvaient être formulés sans une compréhension profonde, mesurée et subtile de la nouvelle société québécoise et de son nationalisme.

Non seulement, M. Yarosky n'a-t-il point déformé les nouvelles réalités québécoises et les anciennes réalités canadiennes-françaises sur lesquelles elles ont poussées, mais il présente le Québec qui continue d'émerger, au-delà des options politiques, avec des raffinements de justesse et de nuances qui sont la marque d'un grand talent, d'une profonde sérénité aussi. A la lecture de cette conférence, il faut saluer non seulement la traditionnelle capacité de la communauté juive à faire sa propre autocritique, mais aussi une étonnante agilité politique que bien d'autres Québécois gagneraient à connaître et à imiter!

Pour certains de ses compatriotes, la perspective proposée par le directeur de l'Institut de recherche de la communauté juive apparaîtra peut-être radicale, sinon révolutionnaire. Il n'est du reste pas assuré que l'évolution politique du Canada permettra à cette « minorité » de faire le grand virage qui consiste à passer d'une intégration au Canada anglais à une participation non seulement individuelle mais « communautaire » au Québec français de demain. Des obstacles devront être surmontés, des fossés comblés tant dans la majorité francophone que dans la « minorité » juive de Montréal pour qu'un tel changement historique se réalise. Plusieurs signes encourageants en tout cas doivent être notés, dont la formation de cet institut de recherche commandité par le Congrès juif canadien et les Services communautaires juifs.

Il ne nous est par permis d'aller au-delà de ces constatations et de prendre des options qui ne peuvent être prises que par la communauté juive. Il est cependant légitime de faire savoir à cette communauté non seulement qu'une place est faite pour elle dans le Québec d'à-présent, mais qu'il manquerait un apport irremplaçable à la société « québécoise » en voie de se transformer et de se faire sous nos yeux, si le dynamisme de cette minorité en était absent.

Dans la mesure, importante, où les autres Québécois et leur gouvernement peuvent dissiper l'environnement plus ou moins hostile ou inquiétant dans lequel la communauté juive s'est sentie plongée, largement à tort mais réellement quand même, après le 15 novembre 1976, il importe de le faire, et non pas seulement à travers les institutions d'accueil aux immigrants, aux groupes ethniques et aux « autres », mais d'égal à égal, souvent au plus haut niveau, et dans une perspective historiquement audacieuse.

C'est pourquoi il faut souhaiter que le document substantiel de M. Yarosky soit non seulement traduit, mais largement diffusé et qu'il serve de base aux déblocages et aux rapprochements qui s'imposent. Depuis plusieurs années, il est rare qu'on trouve chez nous des contributions politiques de cette envergure. Il faudrait être aveugle pour ne point le voir, s'en féliciter, et surtout en tenir compte.

Jean-Claude LECLERC

Répondre oui ou répondre non

par Jean-V. Dufresne

Et si Camille Laurin avait tort, je veux dire, si la peur d'être Québécois n'était pas une peur, mais seulement une grande inquiétude de n'être plus Canadien français, alors, comment faudrait-il poser la question?

Car c'est bien de cela qu'il s'agit: poser une question qui délivre de l'aliénation. Mais laquelle?

René Lévesque, dans un discours émouvant pour clore les assises du congrès national de son parti, dimanche dernier, à Québec, a évoqué un ciel d'août, barré à l'horizon de nuages noirs, sinistres, qui présagent un long hiver, pour ne pas dire éternel. De l'autre côté, une lumière qui appelle des lendemains d'espoir. Du côté des nuages chevauchent les chevaliers colporteurs de sombres destins. Ceux qu'il inspire, infatigable, depuis 12 ans, se rangeront du côté de la lumière.

Il ne s'agit pas d'une illusion d'optique, et l'image du premier ministre respecte en tous points les lois d'un phénomène météorologique connu: l'absence d'humidité, en août, nous donne cette lumière blanche qui vire au jaune — jamais au rouge à moins qu'il n'ait fait très chaud le jour — dès que le soleil se met à descendre.

Jean Jaurès, l'admirable socialiste, qui était aussi paysan, avait observé étant jeune cette qualité du ciel qui transmettait les sons venus de très loin. L'hiver, au Canada, a aussi cette qualité. Jaurès disait alors, et l'expression est belle et bretonne: « Le temps est entendifs. »

En littérature, René Lévesque se classe d'emblée dans l'école puritaine. Parce qu'il se méfie de ses propres émotions, il n'en est que plus poétique, et les mots qu'il choisit alors sont plus évocateurs que tous les discours politiques. C'est pourquoi, dans le Parti québécois, on attache autant d'importance aux symboles.

La difficulté d'être, pour un parti qui propose un grand dessein, c'est d'éviter que le symbole ne devienne un cliché. C'est pourquoi les campagnes électorales sont généralement si détestables: parce que les symboles, si beaux, si pleins, sont ratatinés à la dimension d'un slogan: Québec-sait-faire, un-Canada-fort-et-uni, Canada-au-travail, Canada-pensez-y, le-Québec-c'est faisable, j'ai-le-goût-du-Québec. On récupère même nos chansonniers, lorsque nos chansonniers ne se récupèrent pas eux-mêmes.

Alors je reviens à Camille Laurin, qui, lui, accorde la primauté à la symbolique québécoise, par opposition à la symbolique canadienne-française, alors que tout peuple qui a choisi de vivre, ne tente au fond qu'une chose: se souvenir d'où il vient tout autant que de savoir où il va.

C'est important, parce que si nous écartons la peur, le côté de l'horizon où les nuages font une barre triste dans le ciel, je n'arrive plus à m'expliquer pourquoi le référendum suscite autant d'inquiétude, autrement que par une constatation que trop de péquistes refusent de reconnaître: la composante canadienne de l'âme québécoise.

Il me semble, en tous cas, que choisir entre les nuages noirs et le côté de la lumière, ça devrait pourtant être facile; mais ça ne l'est pas. Je veux dire, et c'est ce que j'ai constaté, moi, que ce qu'il est convenu d'appeler l'âme québécoise est fait de composantes multiples, et l'une de ces composantes, à mon sens, c'est ce que j'appelle, pour demeurer dans « l'épique », une espèce de culture précambrienne, impénétrable, dure comme le granit, et que la question la plus incisive ne ferait qu'égratigner.

Curieusement, c'est sur ce granit-là que René Lévesque rêve de bâtir l'association. Ça serait du solide, et c'est là-dessus que tout ce qui s'est fait de solide au Canada, a été bâti.

Peut-être s'inquiète-t-on tout simplement parce qu'on ne peut pas, on ne veut pas, voir aussi loin que Lévesque. Et si l'homme était, essentiellement, un nouveau bâtisseur de chemins de fer? Le Canada, une fois de plus, serait passé à côté de la *traque*.

Ou peut-être se méfie-t-on des symboles, pour avoir été si souvent trompé. Mais ce n'est pas de la peur. Je ne sais comment on va poser la question, mais je devine qu'avant d'y répondre, entre la noirceur et la lumière, les citoyens vont se demander si, en répondant oui, ou en répondant non, on n'exige pas d'eux qu'ils aliènent quelque chose qui leur tient à coeur, d'un côté ou de l'autre.

BILLET

L'intelligence, pour quoi faire?

En voilà une raison de s'étonner qu'en politique un homme d'intelligence moyenne, sans gloriole, tel M. Joe Clark, puisse avoir fait mordre la poussière à M. Trudeau, l'un des « esprits les plus flamboyants » de toute l'histoire de la politique canadienne!

Ne sait-on pas qu'en politique, l'intelligence est une arme à deux tranchants? Les hommes de trop grande vigueur intellectuelle se font craindre. Ils dépassent dangereusement d'une tête trop pleine la majorité du peuple. Celui-ci peut leur accorder sa faveur, jamais sa confiance.

Je me souviens d'un monsieur, pas bête, quoiqu'un peu réactionnaire, qui associait l'esprit à un don maléfique. C'était il y a ving ans. Il venait d'entendre René Lévesque, qui animait alors « Point de mire » à la télévision. J'entendis sa confidence: « Quelle intelligence! C'est sûrement un homme dangereux! »

Les génies et les intelligences supérieures sont souvent affublés de comportements bizarres. On leur prête volontiers une disposition au dérangement d'esprit, et le peuple, lui, aime bien savoir où on veut l'entraîner.

C'est ainsi qu'on a vu Churchill, avant même la fin de la guerre, perdre sa place aux mains de M. Attlee; auparavant, les USA se sont bien accomodés de M. Harry Truman après le grand Roosevelt. Et la France n'a-t-elle pas dit au grand Charles: « Assez, c'est assez! »

Le monde ne s'en est porté ni mieux ni plus mal. Et dans le cas de M. Joe Clark, ce pourrait être pour un mieux. En effet, s'il réussit à imposer l'image d'une autorité modérée et à donner l'impression d'être à l'écoute des citoyens, il aura en mains un atout de poids qui est l'art de faire croire au peuple que c'est lui qui gouverne.

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

■ *Quelle est votre définition du métissage?*

(Lettre adressée à Sylvie Chaput, auteur de l'article intitulé « Glissement vers l'utérocratie » et publié dans Le DEVOIR du 7 mai).

Votre texte est remarquable d'intelligence et de lucidité. C'est lorsque l'homme et la femme s'inclineront l'un devant l'autre qu'on pourra réinventer une nouvelle économie des plaisirs. Nous nous rappelons que Rainer-Maria Rilke écrivait quelque chose dans ce sens. Or, c'est votre « métissage » qui nous rebute. Expliquez-vous quant à l'utilisation de ce terme. Dans la grande entreprise du nivellement par le bas, il a des résonances qui nous effraient. Ce terme risque d'être compris dans le sens de certains « éclairés » qui se sont mis dans la tête de faire notre projet social à notre place, ceux dont Jacques Dufresne dit qu'ils ne laissent que du vide derrière eux.

Les marxico-libertaires et cie., qui se réclament confusément de Freud tout en prétendant l'avoir dépassé, nous ont déjà assez cassé les oreilles avec le retour à l'indifférencié, au plasma originel. Nous pouvons avoir des différences sans être « inégaux » au niveau des salaires, des responsabilités familiales et sociales. Nous ne croyons pas qu'une régression collective au stade pré-oedipien soit une condition historiquement nécessaire pour parvenir à des rapports sociaux, humains, entre les hommes et les femmes et les enfants qu'ils font, supérieurs à ceux entretenus au sein de notre société massifiée.

Votre « métissage » nous fait un peu penser aux « briseurs de machines » cités par Marx et dont il montre l'inanité de l'action. Nous pensons à cela dans l'optique d'une recherche sur les fondements d'une civilisation, la nôtre, dans ses relations avec les aspects psychiques collectifs et individuels versus les formes sociales de production. Nous doutons qu'il faille nous « métisser » pour nous délester du poids de n'importe quel monolithisme social. Nous vous posons la question sans arrière-pensée: croyez-vous que ce social, l'organisation sociale capitaliste du travail et du psychisme humain d'où émerge votre « fatras des conditionnements », que ce social soit le déterminisme en dernière instance qui nous empêche de dépasser des rapports homme/femme aliénants? Si oui, comment dépasser un « social » qui aurait fixé une fois pour toutes les bornes permises a priori de notre dépassement?

Le décodage social de la réalité, dont celle des rapports entre les sexes, c'est bien joli, nécessaire, mais nous croyons que cela n'explique pas tout. Surtout dans une « conjoncture » où toutes les conditions matérielles et intellectuelles semblent réunies pour une prise de conscience de la nécessité, nous dirions morale, de dépasser une réalité fausse. Le moment est venu, nous l'espérons, que ce soit notre conscience qui détermine notre existence.

Le rapport entre l'homme et la femme est le rapport le plus naturel qui soit (Marx) et par la conjonction de leurs différences naît l'être humain (K. Axelos). Dans le contexte actuel, inutile de vous dire que le couple constitue un élément de subversion potentielle extraordinaire pour ébranler tout monolithisme possible. Pouvoir le récupérer par sa base comme on a récupéré les « freaks »-à-communes de 69-73 servirait la cause du système de manipulation que, nous croyons, vous dénoncez.

Savez-vous qui vous risquez de défendre, sans le vouloir? Par exemple, les crétins (ines) « libérés (es) à corvettes, à l'affût, aux « marchés à viande » sur De la Montagne-Maisonneuve ou dans le Vx.-Montréal, ou ailleurs. À trois heures du matin, on ne sait plus avec qui on couche. C'est le déroulement possible de l'application de la « logique » qu'implique le métissage.

Enfin, nous aimons beaucoup votre définition du radicalisme.

Madeleine FORTIER
Pierre BRUNELLE

Montréal, 31 mai

■ *Quels avions doit-on acheter?*

À peine arrivé au pouvoir, le gouvernement conservateur de Joe Clark doit prendre dans de brefs délais deux décisions de taille. Les Forces armées canadiennes se trouvent dans une impasse quant au choix d'un nouveau chasseur qui aurait dû être fait en octobre 1978 selon le calendrier original. Les deux avions finalistes, le F-16 et le F-18A, sont actuellement inacceptables pour le gouvernement. Le premier est trop petit pour remplir les missions prescrites sans de coûteuses modifications techniques. Ces modifications en feraient un avion sur mesure, hors de prix et sans grande compatibilité avec les F-16 des autres pays de l'Otan.

Le F-18A est trop cher pour être acquis en nombre suffisant. Les Forces armées veulent 130 avions au minimum pour un budget fixé à $2.34 milliards de 1977, soit environ $2.6 milliards actuels.

Se trouver avec deux finalistes inacceptables après un an et demi de compétition est en soi un problème épineux. Mais un problème de cohérence de la politique conservatrice se posera sur le plan des retombées industrielles.

Des retombées industrielles insuffisantes avaient motivé le retrait de la compétition du Mirage 2000 de la Société française Avions Marcel Dassault. Le Mirage 2000 répondait brillamment au critère du prix et aux critères militaires et, sur ces points, aurait constitué une solution à l'impasse actuelle.

Mais le gouvernement libéral tenait suffisamment à des retombées industrielles élevées pour ne pas approcher Dassault de nouveau après avoir constaté l'impasse.

Cette prise de position, fort défendable au demeurant, est devenue très délicate à la lumière d'un second contrat: l'achat d'une flotte d'avions de 200 places par Air Canada, au montant de 800 millions de dollars.

Air Canada reconnaît officieusement que les deux avions en lice, l'Airbus A-310 européen et le Boeing 767 américain, sont excellents. Les appareils s'équivaudraient techniquement et financièrement. Et la Société dont le processus de sélection a été critiqué, penche pour le Boeing sans pouvoir justifier sa préférence avec des arguments convainquants.

Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes si Airbus et Boeing offraient des retombées économiques équivalentes contre l'achat du 767.

Le hic est que Boeing s'en tiendrait à un contrat pour la fabrication du fuselage arrière du 767 déjà passé avec Canadair. En fait, la firme de Seattle offrirait ce qui était déjà acquis depuis plusieurs mois.

Airbus offre 250 millions de nouvelles retombées dans l'aéronautique, ce qui bénéficierait nettement au Québec. Les possibilités de retombées totalisant $800 millions ont été présentées et Airbus propose au Canada de se joindre au consortium comme partenaire à part entière. Les nouveaux ministres Robert de Cotret et Roch LaSalle ont deux choix logiques possibles:

1° Ils peuvent accéder aux voeux d'Air Canada et acheter le 767. Dans ce cas ils abandonnent implicitement le critère des retombées industriel- les retenu par les libéraux.

Cette option aurait comme effet l'obligation de réexaminer pour le contrat militaire la candidature de Dassault et la possibilité de débloquer l'impasse du nouveau chasseur.

2° Ils peuvent maintenir des exigences de retombées industrielles élevées tant pour l'avion civil que pour l'avion militaire. Ils devront dans ce cas trouver une solution à l'impasse du nouveau chasseur et forcer Air Canada à acheter l'Airbus.

Mais le jeu en vaudrait la chandelle: au moins deux milliards de retombées industrielles dans un domaine de haute technologie. Sur les $3.5 milliards que représente l'achat des deux types d'avions, plus de la moitié serait investie en nouveau travail dans le pays.

Le gouvernement conservateur sera-t-il aussi cohérent?

Guy CHARPENTIER

Montréal, 4 juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. À l'étranger: $70. par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

La Commission d'étude sur les universités

S'attacher aux missions fondamentales: l'enseignement et la recherche

Le ministre de l'Éducation rendait public hier après-midi, à l'Assemblée nationale, le rapport de la Commission d'étude sur les universités, présidée par M. Pierre Angers. Les recommandations des commissaires sont dispersées dans les quatre volumes du rapport, l'un portant généralement sur les orientations et les missions fondamentales de l'université québécoise, et les trois autres plus spécifiquement sur les rapports entre l'université et la société québécoise, l'organisation du système universitaire, la formation et le perfectionnement des enseignants. On trouvera le résumé des recommandations particulières de la commission dans nos pages d'information. Nous reproduisons ici un texte du comité de coordination de la commission, responsable du premier rapport. Intitulé *Les orientations*, il résume les consensus qu'ont atteint les commissaires, au terme de leurs travaux, sur les principes qui doivent guider l'évolution de l'université québécoise. Les sous-titres sont du DEVOIR.

LE Comité de coordination a formulé dans le présent rapport un certain nombre de considérations sur les missions et les fonctions de l'université québécoise et analysé un choix d'indicateurs d'une signification qui nous paraît importante pour l'avenir de cette institution.

Au terme de cette étude, il nous semble utile de dégager les axes majeurs de la pensée que nous avons exposée et de proposer quelques orientations pour l'avenir.

Une mission éducative et culturelle

Quelle que soit l'extension que l'on attribuera à l'activité universitaire, quelle que soit la diversité des formes qu'elle est appelée à revêtir, nous sommes persuadés que l'université doit continuer de remplir une mission essentiellement éducative et culturelle. En évoquant par ces termes le sens qui inspire l'activité universitaire, nous n'entendons pas seulement rappeler que l'université a pour objet essentiel de poursuivre la mise en commun ou l'élaboration des connaissances. Nous sommes aussi persuadés qu'elle a pour mission l'épanouissement des personnes et la promotion culturelle des collectivités.

Nous sommes persuadés que les missions fondamentales de l'université, même dans les conditions changeantes du monde actuel, demeurent la formation et la recherche. Dans la tradition de l'université, la recherche a été liée à l'enseignement et lui a fourni les matières du renouvellement dont profitent les étudiants et les professeurs; d'autre part, l'enseignement est l'un des moyens privilégiés pour mettre à la disposition des étudiants les résultats de la recherche. En outre, tout travail de recherche conduit à des connaissances originales, contribue à la formation ou au perfectionnement d'un certain nombre de personnes. C'est l'un de ses principaux effets. Il faudrait ainsi, à l'université, une liaison organique entre recherche et étude, entre recherche et enseignement. Nous recommandons que ne soient pas rompus ces liens naturels, mais au contraire qu'on assure des conditions propres à les favoriser.

Le service à la collectivité

Nous sommes persuadés que c'est par l'accomplissement normal de ses missions de recherche et d'enseignement que l'université remplit le mieux sa fonction sociale dans les collectivités qu'elle est appelée à servir.

Maintenir un savoir dans sa totalité, le diffuser et le communiquer, élaborer des connaissances nouvelles sont des services à la société. Le dessein universitaire implique dans son principe que le savoir ainsi que le pouvoir qu'il confère aux individus, soient orientés vers le progrès de tous et le développement culturel des catégories sociales de la collectivité.

Nous sommes persuadés que le service à la collectivité, assumé par l'université, ne doit pas la distraire du plein accomplissement de ses missions fondamentales, mais se situer dans le prolongement de ces dernières. Il est utile à cet égard de recourir à un critère qui puisse servir de base pour distinguer parmi les activités de services celles qui relèveraient des tâches de l'université de celles qui n'en relèvent pas. Ce critère peut être conçu comme le rapport entre le service sollicité et rendu, l'enseignement et la recherche, et, en particulier la fécondité de ce rapport pour la collectivité et pour l'université. Dans ces situations, le lien entre les missions traditionnelles et le service à la collectivité prend un caractère organique. Le service fournit de la matière à la recherche et celle-ci fournit son dynamisme au service; et les deux peuvent former l'une des bases du renouvellement des enseignements dispensés tout comme ils peuvent aider les diverses composantes d'une collectivité à trouver des solutions à leurs divers problèmes.

Nous sommes persuadés que le principe instituant l'université et l'intuition originelle qui jusqu'à présent a nourri le dynamisme de cette institution résident dans la vie intellectuelle de ses professeurs et de ses étudiants, dans l'intensité de cette vie et la qualité des échanges qu'elle suscite entre étudiants et professeurs. Ramené à son caractère essentiel, le rôle de l'université consiste à exercer l'activité intellectuelle, à y faire participer tous les membres des communautés d'étude et de recherche qui le composent, — étudiants de tous les cycles comme professeurs dans toutes les disciplines.

Une formation spécialisée mais large

Nous estimons que l'université doit continuer à donner une formation professionnelle spécialisée, en particulier dans les secteurs où l'activité humaine exige une haute compétence professionnelle. Mais nous sommes persuadés aussi que ces connaissances spécialisées doivent être présentées dans la perspective d'une vision plus large et signifiante qui ouvre sur l'ensemble des problèmes du monde contemporai . Grâce à cette ouverture, professeurs et étudiants ne s'enfermeront pas dans le champ clos de leur spécialité, se prépareront à assumer les responsabilités sociales inhérentes à leur profession et prendront part à l'aventure technique, culturelle, scientifique et politique dans laquelle sont entraînées toutes les collectivités du monde actuel.

Les efforts déjà consentis pour améliorer la pédagogie universitaire doivent se poursuivre. Il faut inventer; avec la participation des étudiants, une pédagogie plus souple, plus actice et mieux adaptée aux nouvelles populations d'étudiants dont les besoins varient selon l'âge, le sexe, le milieu d'origine, l'expérience humaine et professionnelle. Il convient de faire observer que les besoins et les attentes des nouvelles catégories d'étudiants ne correspondent pas toujours à ceux des effectifs que l'université a connus jusqu'à un passé récent.

Dans cette veine, il serait souhaitable que les universités, le gouvernement, les corporations professionnelles, les employeurs et les syndicats se concertent pour élaborer des programmes coopératifs et des programmes de perfectionnement à l'intention de ceux qui veulent reprendre des études, selon des formules ou des rythmes variés.

Il importe que les universités possèdent des services d'accueil équipés pour guider les nouvelles populations étudiantes et les aider à définir elles-mêmes leurs besoins, leurs orientations, leurs objectifs propres.

Nous estimons que l'État devrait appuyer résolument ces initiatives et au besoin les financer.

Les essentielles unités de base

En raison du principe instituant l'université, nous sommes persuadés qu'une politique de développement de l'université doit porter en priorité sur les unités de base et que dans cette politique, la direction est appelée à remplir un rôle essentiel.

Par unités de base, nous entendons les départements, les modules dans les établissements où ils existent, les centres ou les groupes de recherche. C'est là que se trouvent les lieux où se déploie l'activité universitaire, qu'elle prenne la forme de la recherche, de la formation ou du service. C'est là que se trouvent les foyers d'appartenance des étudiants et des professeurs et leurs liens avec l'institution. Les mesures les plus décisives pour l'avenir des universités ont rait aux travaux effectués dans ces unités.

Cette politique toutefois ne signifie pas à notre avis que les cellules de base demeurent isolées les unes des autres. Au contraire, les unités de base doivent établir entre elles des liens organiques, échanger sur leurs objets d'étude, entamer des travaux interdisciplinaires. Elles doivent aussi entretenir des rapports avec l'ensemble de l'institution et poursuivre, de concert avec les instances supérieures, les objectifs institutionnels qu'elles auront contribué à définir.

La direction de l'université, par l'élan et l'ampleur de son inspiration et par la fermeté de son gouvernement, est appelée à remplir sur cette politique de concertation un rôle capital. Elle doit exiger et soutenir les relations et les échanges propres à féconder les activités des cellules de base et à ouvrir les disciplines spécialisées sur une large culture encore à inventer.

Il convient de souligner l'esprit de cette orientation. L'université ne consiste pas en une mosaïque d'unités juxtaposées. Elle est une institution dont le sens provient d'une recherche incessante d'analyse et de synthèse des savoirs. Cette idée de l'université doit prendre corps dans les travaux mais aussi dans les structures de l'institution.

Nous estimons que l'université devra élargir les assises actuelles de son autonomie institutionnelle et, à cette fin, nous proposons entre autres choses qu'elle accentue le caractère social de ses missions et qu'elle crée des liens directs avec l'ensemble des groupes de la collectivité qu'elle sert.

C'est pourquoi nous estimons nécessaire que le Conseil des universités mette encore plus d'accent pour mieux informer la société sur les objectifs universitaires, les moyens mis en oeuvre pour les réaliser ainsi que les résultats effectivement obtenus.

Planifier selon les besoins du Québec

Nous estimons que dans l'exécution de ses fonctions de financement et de planification de l'enseignement supérieur, l'État devra manifester un sens aigu des réalités propres à la situation québécoise, notamment en ce qui a trait aux besoins de la formation et de la recherche, et devra en conséquence ne recourir qu'avec prudence aux comparaisons de statistiques qui ne feraient pas appel au même ordre de valeurs et de réalités sociales.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes persuadés que l'évaluation du rendement de tout système éducatif ne peut se fonder seulement sur des bases économiques, à partir d'indicateurs de rendement à court terme et qu'en conséquence il n'y a pas de pourcentage du produit national d'un État dont l'affectation à un réseau universitaire garantisse la qualité de ce dernier. Dans ce domaine, les études de coûts/bénéfices doivent porter sur un plus long terme, si l'on veut évaluer les incidences effectives des services rendus à une collectivité par l'enseignement et la recherche universitaire.

Nous estimons en particulier que l'État québécois a tout intérêt à prendre les décisions concernant l'enseignement supérieur à la lumière des immenses besoins du Québec: connaissances nouvelles, personnel hautement qualifié, développement du réseau nouvellement constitué; qu'un freinage des crédits risque, dans la conjoncture actuelle, d'anéantir des années d'efforts collectifs.

Combattre la bureaucratie

Constatant que la rationalité de l'administration universitaire tend à prendre une allure bureaucratique qui s'accorde mal aux exigences de la vie intellectuelle, nous estimons que la direction de l'université doit contrecarrer ce mouvement.

L'université doit éviter de tomber dans la bureaucratie. Mais elle ne peut exister sans administration, en particulier sans sa forme la plus élevée qui est la direction — une direction éclairée, ferme et collégiale. Il s'agit là d'une haute fonction aux tâche multiples, difficiles à formuler et à remplir en raison de ses exigences mêmes. Elle se calque sur la vie et sur la particularité de chaque situation et de chaque cas qui ne se renouvellent jamais. La direction est l'art de voir large et loin, d'orienter, d'inspirer, de soutenir la concertation et la coordination des ensembles dans l'institution. C'est aussi l'art d'arbitrer en cas de conflit et de décider dans un contexte de gestion collégiale à laquelle participent cadres, professeurs et étudiants. Mais le rôle principal de la haute direction dans l'université doit être de créer les conditions concrètes favorables à l'essor de la vie intellectuelle dans chacune des unités de base et dans l'ensemble de l'institution. Considérée sous cet angle, la fonction de direction est en étroite affinité intellectuelle avec les requêtes des missions universitaires.

Cette manière de voir les choses modifierait aussi les charges des instances administratives intermédiaires, en réduisant les tâches de contrôle au profit des tâches de service plus fécondes pour le rendement de l'université. Sans doute, l'université d'aujourd'hui ne peut se passer d'un système de gestion suffisamment au point pour lui permettre de poursuivre des objectifs bien définis et d'évaluer les résultats. C'est là une fonction essentielle à l'université; ceux qui l'assurent doivent toutefois être conscients de la complexité de leur tâche qui, outre qu'elle fait appel aux qualités normales de l'administrateur compétent — vision de l'ensemble, efficacité, esprit de suite, aptitude à coordonner les ressources — doit aussi prendre en considération l'authenticité de l'activité éducative, véritable raison d'être de l'organisation administrative. Cette orientation aurait aussi pour effet d'assainir le climat et les relations internes dans les établissements universitaires.

Redéfinir le rôle professoral

A notre avis, les nombreuses exigences qui pèsent désormais sur les professeurs d'universités devraient les amener à réfléchir collectivement sur leur devenir, sur leur relations avec les étudiants sous l'angle de la pédagogie et de l'encadrement et sur leur rôle à redéfinir au sein des unités de base et au sein de l'institution. Nous estimons aussi que dans tous les domaines de la vie d'une collectivité nationale et même internationale, les enseignants universitaires devront toujours remplir un rôle de créativité, d'innovation et de ferment culturel.

Nous considérons en effet l'université comme un lieu privilégié d'innovation et de créativité. En conséquence nous proposons que les efforts déjà entamés se poursuivent pour tenter de trouver les voies d'un syndicalisme adapté aux spécificités de l'enseignement supérieur, tenant compte des intérêts des professeurs et du personnel administratif ou de soutien, de la qualité de l'enseignement et de la recherche et ayant le souci des intérêts de la société.

Nous jugeons aussi indispensable que soit mise en oeuvre une politique éclairée de la main-d'oeuvre qui puisse régler les problèmes que pose la situation démographique actuelle au corps professoral des universités. Nous estimons, à cet égard, qu'une politique cohérente quant aux études de deuxième et troisième cycles permettrait une relève appropriée et aiderait à la planification de l'enseignement à ces deux niveaux.

La tradition de la diversité

Nous estimons absolument nécessaire que les universités se concertent pour préciser les objectifs de l'enseignement supérieur, compte tenu des besoins et de la personnalité de chacune. Nous estimons par ailleurs que le pluralisme universitaire appelle une coordination que le Conseil des universités pourrait assurer avec compétence.

Nous sommes persuadés que dans les plans et les opérations de développement relatifs à l'avenir des universités il importe de respecter la diversité du système universitaire québécois. Cette diversité de tailles, de langues et d'orientations culturelles, de vocations régionale ou métropolitaine, est profondément ancrée dans l'histoire de la société québécoise dont elle reflète la tradition culturelle. L'université est née dans cette tradition, elle s'y est développée et elle gagne à resserrer ses contacts avec ce milieu vivant pour donner à l'accomplissement de ses missions la plénitude de leur sens.

LIBRE OPINION

M. Clark et l'affaire de Jérusalem: éviter l'irréparable

par
Antoine Ayoub

L'auteur est professeur d'économie à l'Université Laval.

QUAND la provocation tient lieu de politique étrangère, il faut s'attendre au pire. Par sa déclaration intempestive sur le transfert de l'ambassade canadienne de Tel-Aviv à Jérusalem, le nouveau et jeune premier ministre du Canada vient de mettre en danger non seulement l'image de marque de ce pays dans le monde mais aussi ses intérêts majeurs. Malheureusement pour nous, M. Clark va bientôt apprendre à nos dépens que l'on ne gère pas la diplomatie d'un pays comme le Canada à partir des exigences de quelques circonscriptions à majorité juive de Toronto. Il est manifeste, en effet, que le nouveau premier ministre est en train de payer sa dette électorale et de prendre des gages pour les prochaines élections qui ne vont pas tarder à venir. Même à la tête du pouvoir, M. Clark continue donc à agir comme un « organisateur d'élections » et non pas comme un homme d'État. Cette attitude est tout aussi regrettable que dangereuse pour plusieurs raisons et à plus d'un titre.

Elle est regrettable, tout d'abord, pour l'image du Canada comme pays de recours et de conciliation dans notre pauvre monde secoué par les crises et les tiraillements de toutes sortes. Plusieurs fois dans le passé, ce pays fut en effet sollicité pour jouer le rôle d'arbitre, de trait d'union, de conciliateur entre des antagonistes féroces. À chaque fois, il en est sorti grandi et respecté pour sa modération, son sens de l'équité et son attachement aux droits de l'homme. Malheureusement, M. Clark vient de ternir cette image en engageant le Canada sur la voie banale et très encombrée des partis pris, des *a priori* et des positions radicales. Des décennies d'efforts pour construire une diplomatie mesurée et originale dont le monde dans son ensemble a tant besoin sont ainsi sérieusement ébranlées par un jeune politicien sans expérience internationale.

L'attitude de M. Clark est, ensuite, dangereuse parce qu'elle braque sans aucune raison l'ensemble des pays arabes et islamiques contre le Canada. Au moment où ces pays n'ont manifesté jusqu'ici à notre égard que bienveillance et ouverture, il est pour le moins déshonorant de leur infliger une attitude aussi inamicale. Libre à M. Clark de vouloir manifester sa « sympathie » pour Israël ou même sa « reconnaissance » envers lui mais pas au point où cela met en grave danger les intérêts du Canada. Or, les pays islamiques ont déjà condamné à l'unanimité les premières déclarations de M. Clark au sujet de Jérusalem à l'occasion de leur congrès qui se tenait justement à Fez, au Maroc, et à la même époque où se déroulait la campagne électorale canadienne.

M. Clark est-il au courant de cette condamnation? Est-il au courant que Jérusalem pour les musulmans est tout aussi important que la Mecque? Que les pays musulmans regroupent quelque 600 millions d'être humains répartis en Asie, en Afrique, en Europe et en Amérique — qui ne sont pas les survivants d'une obscure tribu perdue dans le désert? Que la majorité des pays africains avec lesquels le Canada cherche à développer des relations amicales sont des pays musulmans très sensibles à la question de Jérusalem? Est-il au courant que les États-Unis ont toujours refusé de transférer leur ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem et que sa position à lui est, de ce fait, plus royaliste que le roi? Est-il au courant que le Vatican, dont une grande partie de la population canadienne se réclame religieusement, reste absolument opposé au statut d'un Jérusalem-capitale-d'Israël? Si M. Clark est au courant de ces considérations c'est déjà très grave: s'il affecte de les ignorer c'est vraiment catastrophique. Or, le ton autoritaire qu'il a pris pour intimer à ses diplomates et fonctionnaires de cesser de le « renseigner » sur ces réalités gênantes et de se contenter d'exécuter ses ordres démontre avec quelle légèreté coupable le nouveau chef aborde ses nouvelles fonctions. Pour atteindre une stature d'homme d'État, il ne suffit pas de faire des déclarations sensationnelles et fracassantes, il faut encore savoir mesurer les coûts que de telles déclarations vont infliger aux Canadiens.

Ces coûts vont, malheureusement, être très lourds. Sur le plan politique, une baisse sensible de l'estime que porte la plupart des pays du tiers monde envers le Canada et une hostilité déclarée de la part des pays arabes et des pays islamiques vont sans doute suivre. Sur le plan économique, il faut s'attendre à une fermeture progressive des larges marchés des pays arabes et islamiques aux produits et aux investissements canadiens. Pour quelqu'un comme M. Clark qui dit avoir à coeur la réussite de l'entreprise privée canadienne, c'était bien là le genre d'erreur à ne pas commettre. Sur le plan pétrolier, l'Est du Canada et tout particulièrement le Québec vont certainement en pâtir au moment où les pays pétroliers arabes feront le tri entre leurs amis et leurs adversaires. Sans être nullement impliqué dans les tractations électorales de M. Clark, le Québec va ainsi être injustement pénalisé sans que personne n'ait pris son avis sur l'opporunité de telle ou telle déclaration et sans qu'il puisse compter, quoiqu'en pense et dise M. Clark, sur le pétrole de l'Ouest. Mais plus important que tout cela; M. Clark vient aussi d'administrer la preuve que l'opportunisme politique n'a pas de borne quand il n'est pas censuré par une vision humaniste et pondérée des relations entre les peuples.

Durant sa trop brève vie publique, M. Clark a déjà eu l'occasion de changer plusieurs fois d'avis sur des problèmes politiques importants. Il lui reste encore du temps pour changer d'avis sur la question de Jérusalem et de nous éviter ainsi de subir l'irréparable. En attendant, il me semble impératif que le gouvernement du Québec se démarque nettement et publiquement d'une politique qui heurte de front ses intérêts et qui peut porter préjudice à ses propres aspirations. En attendant aussi, la communauté canadienne d'origine arabe doit faire la preuve qu'elle existe et doit faire entendre sa voix. C'est peut-êre le seul langage que comprend un politicien du genre de M. Clark.

Eté Seuil



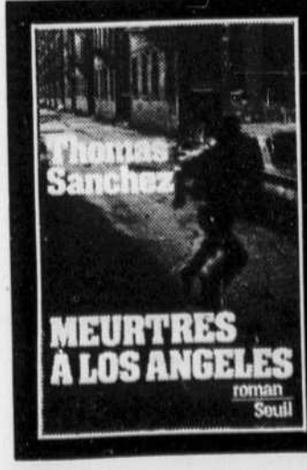
Herbert Lieberman
La traque

Par l'auteur de "Necropolis", grand prix de littérature policière.

Un suspense haletant dans un décor somptueux: Celui des grands domaines nazis dissimulés dans la forêt sud-américaine.

Traduit de l'américain
312 pages $ 17.95

SEUIL



Thomas Sanchez
Meurtres à Los Angeles

Un roman violent et désenchanté, sur la trame des événements sanglants de 1943 à Los Angeles. Par l'auteur de "Rabbit Boss".

Traduit de l'américain
256 pages $ 15.50

SEUIL

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

SPGQ

RÉUNION SPÉCIALE

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Samedi, 9 juin 1979
9h 30

Université de Montréal
3200, Jean-Brillant
(coin Decelles)
Montréal

Ordre du jour :

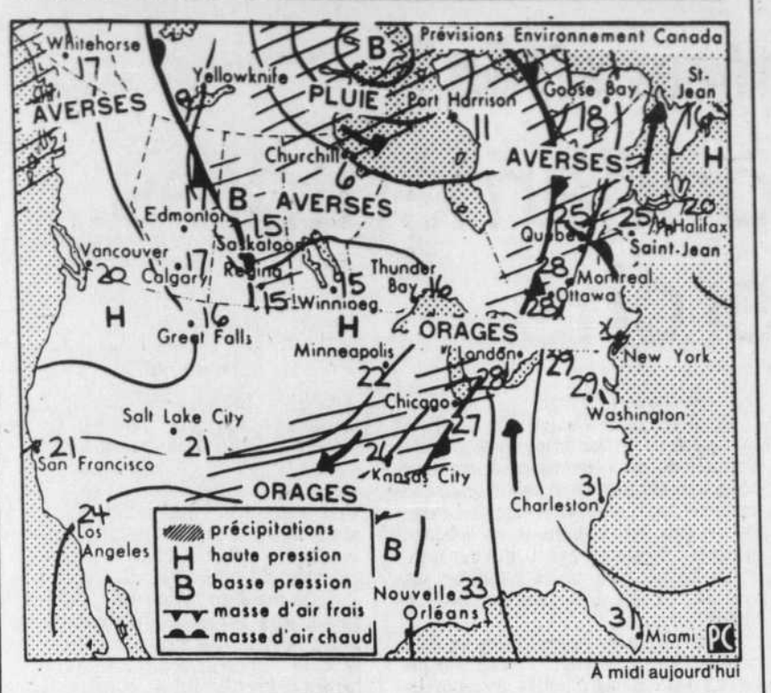
1 — Plan d'action et moyens de pression
2 — Question nationale
3 — Statuts et règlements

AVIS :

Un autobus partira de Québec à 7h au local du S.P.G.Q., 155, boulevard Charest est, et à 7h 15 du Terminus Voyageur à Sainte-Foy.

Syndicat de Professionnels du Gouvernement du Québec

LA MÉTÉO



Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses ou d'un orage. Maximum de 22 à 24. Aperçu pour samedi: nuageux avec averses.

■

Pontiac, Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec éclaircies. Quelques averses et risque d'un orage surtout en fin de journée. Maximum de 25 à 28. Aperçu pour samedi: nuageux avec quelques averses ou orages.

■

Québec, régions montagneuses de l'Estrie-Beauce, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nébulosité croissante avec possibilité d'averses en fin de journée. Maximum de 24 à 27. Aperçu pour samedi: nuageux avec quelques averses.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nébulosité croissante avec possibilité d'averses. Maximum de 24 à 27. Aperçu pour samedi: nuageux avec quelques averses.

■

Rimouski, Matapédia, Baie Comeau, Sept-Îles: plutôt ensoleillé en début de journée avec un ennuagement en fin de journée et possibilité d'averses en soirée. Maximum 22 sur la rive sud et près de 18 sur la rive nord. Aperçu pour samedi: nuageux avec quelques averses.

■

Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, basse Côte Nord, Anticosti: généralement ensoleillé. Maximum de 16 à 18. Aperçu pour samedi: nuageux avec quelques averses.

« Nous avons choisi de montrer le caractère social de la recherche et de l'enseignement dans la mesure où les services à la collectivité ont des rapports avec les deux autres missions de l'université », précisait hier M. Angers. Mme Marcille Lacoste devait renchérir dans le même sens en disant que choisir de distinguer la mission sociale de l'université équivaudrait à en faire un bloc séparé, d'une station-service.

Mme Wilhelmy pour sa part a parlé de l'aspect financier de la question en demandant par exemple quelle sorte de services l'université doit fournir gratuitement. « Cette question déborde l'université et doit se régler dans un contexte plus vaste », a-t-elle conclu.

Les prochains jours apporteront certainement moult réactions au rapport de la Commission, notamment de la part des différents porte-parole de l'Université du Québec.

En formulant ses recommandations sur le jeune réseau québécois, le comité de M. Pagé a noté que les gens de l'UQAM lui avaient, lors des audiences de la CEU l'année dernière, manifesté des désirs d'autonomie.

C'est dans cet esprit que le comité écrit: « l'UQAM doit à la fois participer à des démarches de coordination locale, se développer dans un contexte de compétition qui n'a souvent rien à voir avec une saine émulation et faire plus que sa part lorsqu'il s'agit de payer la note de financement des autres universités. »

Les constituantes et écoles de l'Université du Québec — qui n'ont pas toutes été mises sur pied en même temps — accueillent cette année 26,257 étudiants à temps complet (ou l'équivalent) dont 11,030 fréquentent l'UQAM.

Les autres établissements universitaires de la province sont les universités McGill, Laval, Bishop's, de Montréal, de Sherbrooke et Concordia, l'École polytechnique de Montréal, l'École des hautes études commerciales. La population étudiante totale dépasse, en incluant celle de l'U. du Q., 115,000 étudiants.

◆ Crédit social

tains, dans l'incertitude, pourraient être tentés de chercher un emploi ailleurs. C'est pourquoi M. Roy veut régler cette question au plus vite.

L'entretien entre le premier ministre et M. Roy semble avoir été cordial. Les deux hommes auraient parlé un peu de tout, et de toutes les provinces, et aussi de réforme parlementaire. Des sujets plutôt délicats comme ceux de Petro-Canada, du droit du Québec à l'autodétermination.

Quant à la question de Petro-Canada d'ailleurs, les positions de MM. Roy et Clark ne sont pas vraiment inconciliables comme elles peuvent l'être avec les chefs libéral et néo-démocrate. Cependant, M. Roy consacre une journée entière, aujourd'hui à Montréal, à étudier cette question et à définir la position de son parti.

M. Roy a enfin montré de bonnes dispositions à l'égard du gouvernement conservateur. S'il entend le forcer à quelque chose, « ce sera à prendre de bonnes décisions », a-t-il conclu.

◆ Parizeau

pose plus lourdement qu'avant les hauts salariés, a créé un écart entre les revenus réels des cadres québécois et des cadres ontariens qui sont plus avantagés. La conséquence est que les entreprises ont de la difficulté à attirer ici le personnel qualifié et les cadres dont ils ont besoin, ce qui est de nature à mettre en danger l'économie du Québec et par là même le succès des politiques de partage de la richesse du gouvernement Lévesque.

Selon l'étude M. Parizeau, le problème est beaucoup moins grave que ne l'a laissé croire les « campagnes exagérées » de certains milieux.

Ainsi dans les cinq entreprises étudiées, on retrouve 975 cadres, donc plus de la moitié, qui gagnent entre $25,000 et $30,000. Pour ces personnes une hausse de salaire de $50 suffirait pour maintenir l'écart entre le revenu disponible du cadre ontarien et du cadre québécois à son niveau de 1977, année où sont intervenus les changements dénoncés.

Pour ceux qui gagnent entre $30,000 et $35,000, soit 372 personnes, cette augmentation devrait être de $350; pour ceux qui gagnent $35,000 et $40,000, soit 182 personnes dans l'étude, l'augmentation devrait être de $700, alors qu'entre $40,000 et $50,000 où il n'y a que 160 personnes, l'augmentation devrait être de $1,700.

On retrouve par ailleurs 69 personnes entre $50,000 et $60,000 pour lesquelles une augmentation de $2,800 serait nécessaire.

Enfin dans la tranche des salariés de plus de $60,000 où on ne retrouve que 70 personnes, les augmentations de salaires devraient atteindre en moyenne $5,500.

Selon M. Parizeau, l'augmentation salariale requise pour compenser tous les cadres dans les cinq entreprises étudiées devrait être de $1,156,550, soit 1,9% de la masse salariale. Dans le cas des cadres gagnant plus de $50,000, seulement $578,200 seraient nécessaires, soit 0,9% du total de la masse salariale. Comparé à la feuille totale de paie de ces entreprises, les augmentations nécessaires pour compenser les cadres sont encore plus infimes, a noté M. Parizeau.

Devant le peu d'importance du problème, le ministre croit que pour éviter les conséquences sur le recrutement des cadres, les entreprises n'ont qu'à compenser financièrement leur personnel, opération connue en anglais sous le nom de « gross up ». Il souligne que de toute façon le coût de cette opération peut être partagé par les gouvernements dans la mesure où il s'agit de dépenses déductibles d'impôt pour les entreprises.

De l'avis du ministre des Finances, dans beaucoup de milieux d'affaires on a monté une grosse opération qui est en train de se retourner contre ses initiateurs dans la mesure où les résultats appréhendés de la politique fiscale se sont avérés beaucoup moins importants. Ce fut la même chose avec les règlements de la loi 101 qu'on a dénoncé avant même qu'ils ne soient connus, créant ainsi les problèmes n'existant pas en réalité.

Aux yeux de M. Parizeau, ces groupes ont joué à l'apprenti sorcier, notamment pour des raisons politiques. Le ministre des Finances affirme qu'il lui faut intervenir avec des chiffres et des faits pour contribuer à diminuer l'effet des campagnes menées par certains groupes. Dans ce but il a apporté aussi certaines corrections aux chiffres cités par la Chambre de commerce sur l'impact de la réforme de la fiscalité municipale sur les entreprises. Au lieu d'une somme variant entre $104 et $155 millions, il ne s'agira que de $27 millions cette année et pour l'an prochain d'une somme maximum de $63 millions selon que les municipalités occuperont ou non totalement le champ d'impôt foncier.

Le premier ministre Lévesque a été interrogé pour sa part à l'Assemblée nationale par le chef de l'opposition officielle, M. Claude Ryan, sur le mémoire de la Chambre de commerce.

C'est ainsi que M. Lévesque a dit avoir indiqué aux porte-parole de la Chambre de commerce que le gouvernement n'avait pas l'intention d'abandonner ses politiques sociales-démocrates, notamment en matière de fiscalité où on a réussi pour la première fois à diminuer l'effort du salarié moyen. Dans le cas d'un contribuable marié avec deux enfants et gagnant moins de $15,000 on a maintenant comparativement à l'Ontario un écart favorable.

Le mémoire de la Chambre de commerce avait aussi dénoncé la politique fiscale en matière de successions, disant qu'elle suscitait des déplacements d'actifs afin d'éviter une imposition trop forte. Interrogé à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances a indiqué que ces déplacements étaient maintenant inutiles car la loi sur les successions prévoyait qu'on ne taxait plus la succession mais les bénéficiaires. Pour éviter l'imposition des héritages, ce n'est plus le donateur qu'il faudra inviter à fuir le Québec mais les héritiers, ce qui est plus compliqué, a souligné M. Parizeau.

◆ Recul

Les neuf ambassadeurs arabes ont présenté au ministre la position des pays membres de la Ligue arabe. Leur démarche, selon l'ambassadeur du Maroc, était justifiée par l'annonce officielle de M. Clark, le 7 juin qui présentait sa décision comme « une position du gouvernement du Canada ».

« Si un tel projet devait se réaliser, a précisé M. Hasnaoui, il constituerait une grave atteinte à la souveraineté et au patrimoine moral, culturel et religieux du peuple arabe ». Le chef de la délégation arabe a encore rappelé au Canada que ce geste constituerait « une atteinte tout aussi grave à l'endroit des pays musulmans et de la chrétienté ». Il faut rappeler en effet que les principaux pays occidentaux, notamment les États-Unis et les grands pays d'Europe, ont toujours considéré que les lieux saints devraient rester indépendants de l'un ou l'autre des deux pays qui revendiquent le territoire de Jérusalem. C'était aussi la position officielle du Canada jusqu'à l'assermentation du M. Clark le 5 juin.

Les pays arabes ont enfin demandé, par la voix de leurs ambassadeurs, que « le Canada s'abstienne de poser un geste de nature à affecter profondément les relations entre le Canada et les pays arabes ». Les ambassadeurs ont également clairement fait sentir au ministre la détermination de leurs pays respectifs de prendre « les mesures appropriées ».

Selon le communiqué officiel de la Ligue arabe, publié dans la journée de mercredi, ces mesures seraient essentiellement:

■ la rupture des relations diplomatiques et économiques;

■ un veto contre toute participation du Canada aux forces de paix des Nations unies;

■ la fin de toute entreprise conjointe et la menace d'un embargo pétrolier.

Comme l'a indiqué clairement hier soir le porte-parole des pays arabes, ces menaces sont pour l'instant suspendues à la décision du Canada lui-même. Il sera intéressant toutefois de voir si, dans quelques semaines, un pays s'opposera à l'ONU à la participation du Canada aux forces de paix dans le Sinaï.

Si oui, cela signifierait que le mal est fait malgré tout et que le Canada a perdu, dans la diplomatie internationale, une réputation qu'il a mis 15 années à bâtir. Si non, ce serait une belle victoire à porter au crédit du nouveau ministre des Affaires étrangères, Mme Flora MacDonald.

◆ Carter

travaux dans des commissions ministérielles. Dans le même temps, l'évêque Abel Muzorewa, premier ministre, a lancé de nombreux appels aux membres de la guérilla du Front patriotique pour qu'ils déposent les armes et regagnent la patrie.

Les joyeux RASsemblés



Le PLQ s'interroge sur l'avenir de la communauté anglophone

par Rodolphe Morissette

Le Parti libéral du Québec va s'interroger dans les mois qui viennent sur l'opportunité de revenir à l'existence d'une société anglo-québécoise beaucoup moins intégrée à la française et à un Québec aussi bilingue que possible.

Le chef du PLQ, M. Claude Ryan, confiait cet hiver à la commission politique de son parti le mandat de préparer un document de travail sur l'avenir de la communauté anglaise du Québec. Le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, à qui a été confié ce travail, rend publique aujourd'hui à Montréal une version maintes fois remaniée par les autorités du parti de ce document de réflexion. Ce dernier expose notamment les conditions minimales de survie de la communauté anglaise du Québec.

Le texte doit inspirer à la commission politique des prises de position, en matière de réforme linguistique notamment, que devra, contenir la prochaine version du programme politique du Parti libéral.

Le document Scowen s'applique à décrire d'abord la situation de la communauté anglophone du Québec; il note ensuite les avantages d'avoir au Québec un groupe anglophone « bien portant »; enfin, il précise les conditions d'une solution aux tensions actuelles et offre un certain nombre de suggestions à cet égard.

M. Scowen rappelle que la communauté anglaise du Québec a joui d'une grande autonomie depuis 200 ans, notamment en raison de ses réseaux d'institutions et de services qui lui ont permis de vivre dans sa langue. Si plusieurs de ses membres, dont les parents et grands-parents ont défriché littéralement bien des régions (les Cantons de l'Est, l'Outaouais, le West-Island...), n'ont pas appris le français, c'est que ce n'était pas utile. Du reste, « ce n'est pas par respect que les gens se donnent la peine d'apprendre une langue seconde. On l'apprend si on en a besoin ».

La Révolution tranquille devait cependant soumettre cette communauté à « un traitement choc » et sonner le début « d'une lutte pour le pouvoir » entre Québécois des deux langues. Les anglophones en sont sortis perdants; du moins, cela fut ressenti comme tel et, même parfois exagéré, ce sentiment « est loin d'être sans fondement ». Le gouvernement québécois a joué un rôle de premier ordre ici, les francophones s'en servant comme d'un instrument de promotion de leurs intérêts: quel que fut le parti au pouvoir depuis 15 ans, l'État québécois a affirmé son rôle centralisateur en maints domaines, tels la santé, l'éducation, la culture et les affaires municipales, où fut grugée petit à petit l'autonomie des institutions et services que s'étaient donnée la communauté anglophone.


M. Reed Scowen

En réaction à ce « changement des règles du jeu », peu de Québécois d'expression anglaise ont consenti à s'assimiler et il est trop tôt pour prévoir combien d'entre eux le feront dans l'avenir; un bon nombre d'autres sont partis, plus mobiles de condition, vers des régions canadiennes moins « hostiles »; enfin, un bon groupe a décidé de résister, mais il est « peu organisé ».

La montée de la majorité francophone provoque chez les anglophones, lit-on, une prise de conscience de ce que c'est que d'être un anglophone du Québec. Jusqu'à la loi 101, ce dernier n'avait pas d'institutions ni de leaders qui parlaient en son nom; il se définissait d'abord en fonction du grand tout canadien et son gouvernement était d'abord celui d'Ottawa.

La solution à la tension actuelle entre les deux groupes, note le député de Notre-Dame-de-Grâce, doit venir du Québec même plutôt que d'Ottawa: « Si l'on réfléchit à la nature réelle du régime fédéral, dans lequel d'énormes responsabilités sont imparties aux gouvernements provinciaux dans des domaines directement reliés à la vie des citoyens (...), il apparaît clairement qu'aucune garantie constitutionnelle, aucune action du gouvernement fédéral ne peut faire obstacle à la détermination d'un gouvernement provincial d'imposer sa volonté à ses minorités ».

La solution à trouver doit également accorder la priorité à la langue française, sans quoi, dit-il, les francophones persisteront dans leur insécurité linguistique et culturelle.

Si l'on ne peut pas carrément faire disparaître la communauté anglophone du Québec, celle-ci doit obtenir des conditions minimales lui permettant d'y vivre d'une façon satisfaisante. Le document en dresse la liste: réseau d'écoles, de collèges publics et d'universités de langue anglaise; réseau d'hôpitaux, de services médicaux et sociaux; le droit d'utiliser l'anglais à l'Assemblée nationale, dans les commissions parlementaires et devant les tribunaux; la possibilité pour les anglophones de mettre sur pied et d'administrer leurs services d'éducation et de santé, de communiquer dans leur langue avec le gouvernement; « l'accès aux emplois » et notamment la précision du degré de connaissance requise du français selon la nature des emplois; l'accès à des médias, établissements de loisirs et institutions culturelles de langue anglaise. Et surtout: une attitude d'accueil et de bienveillance des francophones, de leurs médias et du gouvernement à l'endroit de leurs frères de langue anglaise.

Enfin, les groupes volontaires et les partis politiques ont un rôle important à jouer. Les premiers s'appliqueraient à repenser l'avenir de la langue et des institutions anglaises au Québec. Ils dresseraient un inventaire complet de cette société et de ses éléments. Ils prendraient des initiatives sur le plan politique, procéderaient à des recherches, démographiques entre autres, et les publieraient; ils surveilleraient les relations de travail afin d'en éliminer toute discrimination. Ils feraient comprendre à la communauté anglaise les préoccupations de la société québécoise d'expression française.

Quant aux partis politiques, le document croit constater que pour le Pari québécois, « la question paraît réglée: il n'est plus question d'un Québec bilingue ». C'est pourquoi il propose au Parti libéral du Québec de « définir les éléments d'une société complète de langue anglaise » avec l'accord du gouvernement et en les conciliant avec la française. Le PLQ devrait accorder « un statut spécial » à l'anglais, « seconde langue officielle » et dotée d'un rôle défini (un symbole utile, précise-t-on). Le PLQ s'engagerait à « réexaminer de façon rigoureuse et impartiale le but de la législation sur la langue ainsi que ses conséquences ». Le parti devrait s'engager encore à encourager « la présence de la langue anglaise » dans la fonction publique et les régies et commissions gouvernementales.

Pour finir, le document propose au PLQ de créer une sous-commission spéciale de sa commission politique dont la tâche serait de consulter les Québécois et d'élaborer une politique du parti touchant l'avenir de la langue anglaise au Québec.

Le plus grand défi de cette tâche de « réconciliation créatrice » consistera à amener presque chacun à comprendre et à parler la langue de l'autre pour ensemble « participer pleinement à la vie du Québec et du Canada ».

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Universités

que, toutes rattachées actuellement à l'Université du Québec.

Le siège social de l'U. du Q., situé à Québec, pourrait échapper à la dissolution si des constituantes et écoles voulaient le maintenir par leurs contributions, mais il devrait être allégé et ressembler peut-être davantage à un secrétariat général.

Quant à l'UQAM — qui n'est sans doute pas tout à fait étrangère à la création de la CEU puisqu'elle relevait d'une longue grève au moment de sa mise sur pied — les auteurs du rapport souhaitent pour elle l'obtention rapide de la parité de statut avec les autres universités de la région montréalaise.

« Nous nous acheminons vers l'autonomie des constituantes qui ont atteint une certaine structure: le siège social dont le contrôle est assez pénétrant entraîne un double emploi et les constituantes se plaignent », commentait hier M. Edouard-Pagé en conférence de presse. M. Pagé dirigeait le comité sur l'organisation universitaire.

La recommandation touchant le réseau Université du Québec est peut-être la plus éclatante mais de fait elle n'en constitue qu'une parmi la multitude contenue dans les 1,200 pages rendues publiques hier.

Chacun des comités a travaillé de façon autonome et leurs suggestions ne sont pas nécessairement partagées par les membres des autres comités. Ainsi le président de la CEU, M. Angers, a dit n'être pas favorable à l'idée d'une loi des universités et voir des bons mais aussi des mauvais côtés à la création d'un ministère des universités, que souhaite le comité de M. Pagé.

Les deux autres présidentes de comités sont Mme Louise Marcil-Lacoste qui a piloté le dossier sur la formation et le perfectionnement des maîtres et Mme Diane Wilhelmy, celui sur les relations de l'université avec la société.

Des différences d'opinion ou de prises de positions existent donc entre les rapports mais il se dégage des travaux une vision d'ensemble et des concordances sur plusieurs points.

Ainsi, il semble que les membres de la commission privilégient une université très autonome, qui doit certes rendre des comptes mais qui doit rapatrier certains pouvoirs et voir ses responsabilités mieux définies.

Un exemple de cette autonomie à rechercher ou à retrouver est la recommandation du comité sur la formation des maîtres, lequel croit en la responsabilité première des universités dans la définition de leurs programmes et de leurs régimes pédagogiques destinés aux futurs enseignants comme à ceux en exercice.

Le comité de Mme Marcil-Lacoste recommande d'ailleurs une révision de ces programmes, surtout ceux de formation initiale lesquels devraient, estime-t-il, reposer sur une « véritable formation de base » incluant entre autres une initiation à l'aspect technologique de notre culture et une sensibilisation aux formes de difficultés d'apprentissage.

Il ressort par ailleurs clairement que les responsables de chacun des quatre comités ont préféré intégrer la mission « services à la collectivité » de l'université à ses autres fonctions, plus traditionnelles, d'enseignement et de recherche, plutôt que d'en faire une fonction en soi des établissements universitaires.

AU FIL DES MOTS

L'ethnie française

par Louis-Paul Béguin

Il y a des modes qui donnent à certains mots une gloire exagérée. Au Québec, en ce moment, deux mots (à part ceux qui appartiennent au domaine politique dont je n'ai pas envie de parler) sont à l'honneur: minorité et ethnique. On ne parle plus que de minorités à l'intérieur de majorités, les deux substantifs en question ayant quelque chose de savant, alors que le mot groupe, fi donc, fait très ordinaire.

Et puis il y a l'adjectif ethnique. On se rappellera l'intervention de M. Dumont, lorsqu'il était consul de France, qui m'avait demandé de traiter du mot ethnophone qui prétendait désigner les groupes ne parlant, au Québec, ni l'anglais ni le français. J'ai proposé allophone, (avec je l'admets une petite dérogation au sens de ce mot de la linguistique puisqu'en phonologie allophones sont des variantes combinatoires, le phonème, d'après Georges Mounin, constituant une classe d'allophones). Bref, les allophones sont au Canada, bien définis. L'ethnie qualifie la plus grande unité traditionnelle de conscience d'espèce, au point de rencontre du biologique et du culturel (dans: L'anthropologie — dictionnaires Marabout-université). Une communauté linguistique est une ethnie. La notion d'ethnie est difficile à préciser. Le facteur de territorialité n'est que relatif. Donc, une ethnie peut très bien ne pas occuper le même territoire. Dans *L'Anthropologie*, on le dit clairement: elle peut très bien se déplacer dans l'espace. C'est une réalité qui se fait et se défait. Plus précisément, par ethnie, on entend un ensemble d'individus que rapprochent un certain nombres de caractères de civilisation, notamment la communauté de langue et de culture. Cette définition est dans le *Petit Robert*, qui ajoute: L'ethnie française englobe la Belgique wallonne, la Suisse romande et le Canada français. Et, naturellement, la France. Il est donc erroné de traiter « d'ethniques » les francophones québécois nés en Belgique, en Suisse et en France, comme on le fait dans certains documents qui sont venus à ma connaissance. C'est faux, archi-faux. Les Français, les Belges et les Québécois appartiennent à la même ethnie. Il existe une excellente revue de Belgique qui s'intitule *L'Ethnie française*. Elle traite de tous les pays où la langue et la culture françaises sont bien vivantes. (Pays du Levant, par exemple).

Désigner des Français (ou des Belges ou des Suisses) du terme « minorités ethniques » est renier l'héritage, l'origine, l'histoire, de ce coin d'Amérique du Nord, où sont venus vivre des Normands, des Picards, des Bretons. D'autre part, la race (caractères anatomiques) n'a rien à voir avec l'ethnie. Le Québec a une majorité ethnique, de langue maternelle française et de culture française. Sa culture particulière s'exprime de plus en plus. Elle se distingue en fait par ses manifestations, et non par son origine. La culture québécoise, encore jeune, est issue de la culture française, et elle ne s'en éloigne que par influence des cultures anglo-saxonnes.

Médiateur en C-B

Le ministre du Travail du Canada, M. Lincoln Alexander, a nommé M. william Kelly, sous-ministre adjoint responsable du service fédéral de médiation et de conciliation, comme médiateur dans le conflit des débardeurs de la côte-ouest.

Cette mesure vise à résoudre le conflit entre l'Association des employeurs maritimes de la Colombie-Britannique et le Syndicat international des débardeurs et magasiniers — région du Canada.

Tous les ports de la côte-ouest se trouvent paralysés depuis que les débardeurs ont déclenché des arrêts de travail lundi dernier.

Les parties sont en négociation depuis le début d'octobre 1978, afin d'en arriver au renouvellement de leur convention collective, qui a expiré le 31 décembre 1978. Cette convention couvre environ 2,850 débardeurs réguliers et 1,500 occasionnels, qui travaillent dans divers ports de la côte-ouest. Les parties ont signé des accords préliminaires à trois reprises, accords qui ont été rejetés soit par les dirigeants, soit par les membres du syndicat.

8 juin

par la PC et l'AP

Il y a 243 ans aujourd'hui, le marchand de fourrures Jean-Baptiste de la Vérendrye, fils de l'explorateur Pierre Gaultier, était tué par des Sioux sur une île du lac Supérieur.

1976 — L'armée syrienne entre au Liban où règne la guerre civile;

1973 — L'amiral Carrero Blanco est nommé premier ministre par le général Franco. Il sera assassiné six mois plus tard par des extrémistes basques;

1967 — 34 marins américains sont tués dans l'attaque du navire Liberty par l'armée israélienne, au large du Rinai;

1915 — Les Alliés reprennent la ville française de Neuville aux Allemands;

1583 — Par convention avec le bey de Tunis, la France s'acquiert le contrôle de la Tunisie;

1867 — Les Prussiens annexent le duché de Holstein, auparavant danois;

1615 — Arrivée des premiers prêtres catholiques à Québec, les pères Le Caron, Jamet, Colbeau et Duplessis;

632 — Le prophète Mahomet meurt à Médine.

Ils sont nés un 8 juin: Giovanni Cassini, astronome italien (1625-1712); Robert Schumann, compositeur allemand (1810-1856); Frank Lloyd Wright, architecte américain (1869-1959).

Nicaragua: l'offensive sandiniste s'intensifie

MANAGUA (d'après AFP et Reuter) — L'offensive lancée, il y a dix jours, par les guérilleros sandinistes au Nicaragua semble avoir gagné hier de l'ampleur, alors que l'état de siège et la loi martiale ont été décrétés depuis 24 heures dans l'ensemble du pays.

Des combats entre insurgés et la Garde nationale sont signalés dans les villes de Masaya, Ocotal, Granada, Jinotepe, Leon et Ticuantepe, en particulier.

Une sévère bataille faisait rage hier dans la ville de Masaya dont la chute ouvrirait aux guérilleros sandinistes la route de la capitale nicaraguayenne, Managua, distante seulement de 26 km.

Contactés par téléphone, des habitants de la ville ont déclaré au correspondant de l'agence Reuter: « Les combats sont si violents que nous ne pouvons même pas mettre le nez à la fenêtre ».

En l'absence de toute indication sur le nombre des guérilleros engagés à Masaya, les observateurs considèrent improbable la chute du poste de commandement local de la Garde nationale qui en principe est défendu par plusieurs centaines d'hommes.

La violence et la durée des combats permettent cependant toutes les hypothèses. Également contacté par téléphone, un porte-parole de la Garde nationale de Masaya a indiqué que la bataille avait éclaté mercredi après-midi. « Nous nous battons depuis hier », a-t-il dit, et je peux vous dire que la situation est horrible ».

Pour tenter de faire échec à la nouvelle offensive sandiniste qu'il a lui-même reconnue plus importante que celle de septembre dernier, le général Anastasio Somoza, chef de l'État nicaraguyen, a rappelé sous les drapeaux tous les anciens de la Garde nationale. De source autorisée, on indique que cette décision porterait les effectifs à 16,000 ou 18,000 hommes.

La capitale, Managua, a connu une nouvelle journée de tension mais aucun incident majeur n'a été signalé.

Au quatrième jour de la grève nationale déclenchée par les sandinistes, quelques autobus ont repris le service mais la plupart des magasins ont gardé leur rideau fermé.

Des responsables de la Croix-Rouge ont par ailleurs indiqué que de sévères combats se déroulaient dans quatre autres villes: Leon, la deuxième du pays, Matagalpa, Granada et Chichigalpa.

Depuis l'instauration de l'état de siège, la censure exercée par le gouvernement sur la presse s'est encore durcie et les nouvelles de la province n'arrivent que très difficilement dans la capitale.

Les stations de radio qui n'étaient autorisées à publier que des communiqués de la Garde nationale ont reçu hier l'ordre de diffuser toutes les heures une chanson d'un Garde national. Sur un air de tango, celui-ci proclame: « Si le chef (Somoza) m'appelle, je serai prêt à mourir pour la patrie ».

À Auschwitz, Jean-Paul II demande le respect des droits de l'homme

AUSCHWITZ-BIRKENAU, (d'après AFP et Reuter) — Le pape Jean-Paul II a donné hier une résonnance universelle à son voyage en Pologne en rendant un poignant hommage aux quatre millions de martyrs d'Auschwitz-Birkenau et à tous les déportés des camps de la mort.

En souvenir des victimes de l'holocauste nazi, le saint-père a célébré, en présence d'une foule immense, une messe pontificale en un lieu où fut atteint, il y a trente-cinq ans, le comble de l'horreur et de la souffrance humaine: le terminus du « train de la mort » qui amenait les déportés au supplice de la chambre à gaz et du four crématoire.

L'autel, presque adossé aux barbelés et aux miradors, qui protègent encore les sinistres baraquements du camp de Birkenau, avait été dressé à quelques mètres des rails du train, pieusement conservés. La foule, évaluée par le service d'ordre de l'épiscopat à un million et demi de personnes, avait pris place derrière les barbelés, face aux rails et non loin du monument international érigé par les 28 pays qui ont eu des morts au camp d'Auschwitz. Un camp d'abord destiné aux Polonais et aux Russes et où Hitler, par la suite, tenta de réaliser « la solution finale du problème juif ».

Dans la foule, on pouvait voir quelques anciens déportés en pyjamas rayés et des délégations venues de plusieurs pays victimes de la barbarie nazie. De nombreux prêtres polonais qui furent eux aussi déportés ont concélébré la messe avec le pape.

Jean-Paul II a rendu un hommage spécial aux peuples juif, russe et polonais dans le sermon qu'il a prononcé dans l'enceinte de l'ancien camp de concentration. Jean-Paul II a également lancé, à cette occasion, un appel solennel en faveur du respect des droits de l'homme.

« Plus jamais la guerre, a-t-il dit. La paix seule doit guider le monde. Et pour que cette clameur d'Auschwitz, ce cri de l'homme martyrisé ne restent pas inutiles pour l'Europe et pour le monde, il faut tirer toutes les conséquences de la déclaration des droits de l'homme ».

« Aucun peuple, a-t-il poursuivi, n'a le droit de se développer aux dépens d'un autre peuple, de son indépendance, par la conquête, la mise en esclavage, l'exploitation et la mort. En disant cela, je ne pense pas seulement à ceux qui ont péri dans ce camp, mais à tous ceux dont les droits sont violés à travers le monde. Je le dis parce qu'il faut dire la vérité, je le dis parce que c'est l'homme qui doit être notre principale préoccupation ».

« Auschwitz, a encore dit le pape, nous montre bien à quel point et avec quelle facilité l'homme peut piétiner les droits de l'homme. Il suffit de mettre un homme dans un uniforme différent, de l'armer de l'appareil de la violence. Il suffit de lui imposer une idéologie par laquelle les droits de l'homme sont soumis aux impératifs du régime, totalement soumis à eux, pour qu'en pratique ils n'existent plus du tout (...)

« Si cependant, la grande leçon d'Auschwitz et le cri de l'homme torturé ici doivent porter leurs fruits en Europe, et également dans le monde, alors la déclaration des droits de l'homme doit voir toutes ses justes conséquences en découler (...). Les droits des peuples doivent être assurés: leur droit à l'existence, à la liberté, à l'indépendance, à leur propre culture, et à un développement honorable. »

Avant de célébrer la messe, Jean-Paul II avait visité le camp d'Auschwitz, dont l'accès avait été interdit au public. Il s'était attardé dans le terrible « bloc II » où étaient détenus les condamnés à mort, qu'on allait abattre d'une balle dans la nuque devant le « mur de la mort ».

Accompagné seulement par une dizaine de membres de son entourage immédiat, le pape avait prié, à genoux à même le sol, dans la cellule où fut assassiné, le 17 octobre 1941, le père franciscain polonais Maximilien Kolbe, qui s'était offert en victime à la place d'un autre détenu. Ce dernier, aujourd'hui âgé de 78 ans, assistait en larmes à cette émouvante cérémonie.

Les opposants de Bokassa tentent de s'organiser

PARIS (d'après Reuter et AFP) — M. Ange Patasse, ancien premier ministre a annoncé hier à Paris la formation d'un « comité d'union nationale », prélude à un gouvernement en exil.

Appelant ses compatriotes à poursuivre la lutte pour « renverser définitivement le régime monarchique de Bokassa devenu sanguinaire et qui tue les fils de Centrafrique », M. Patasse a annoncé que le comité prendra « toutes les mesures jugées nécessaires pour accélérer le processus de libération du pays ». Au cours d'une conférence de presse mouvementée, l'ancien premier ministre limogé en juillet 1978 s'est vu confronté à une vive opposition de la part d'étudiants centrafricains présents, qui lui ont reproché ses attaches avec le régime de l'empereur Bokassa et les profits qu'il en avait retirés.

« Vous vous présentez comme un redresseur de torts, ce n'est pas possible, vous qui vous êtes enrichi alors que le peuple mourait de faim, vous qui êtes le premier voleur, un traître, vous qui avez si longtemps lavé les bottes de Bokassa », lui a notamment lancé un étudiant centrafricain, M. Ina Touam-Bona.

Cette interpellation, vivement applaudie par certains étudiants, souligne l'incertitude qui règne dans les rangs de l'opposition centrafricaine quant à la succession éventuelle de l'empereur Bokassa. Souvent animée par des considérations tribales que l'empereur s'est employé à exacerber, l'opposition a toujours manqué de leader véritable, exempt de compromission avec le régime.

C'est ce que soulignaient les étudiants à l'issue de la conférence de presse, en regrettant que certains anciens privilégiés « prennent maintenant le train en marche, pour se présenter comme de grands leaders de l'opposition. » « C'est, ont-ils dit, le cas de Patasse et de Sylvestre Bangui (ancien ambassadeur centrafricain à Paris qui le mois dernier avait lui aussi dénoncé les « massacres de Bangui » en donnant sa démission).

À l'issue de la conférence de presse de M. Patasse, un responsable étudiant centrafricain souhaitant rester anonyme, dont la tête avait été mise à prix par l'empereur et qui a pu se réfugier au Congo, a pris la parole pour témoigner sur les massacres de Bangui. « J'ai rencontré six des rescapés de la maison d'arrêt de Ngaragba. Ils pouvaient à peine parler. Bokassa est venu sur place. Il a crevé les yeux de l'un des étudiants arrêtés les 18 et 19 avril ».

Il a indiqué que tout avait commencé en janvier, lorsque les étudiants et les élèves ont réagi contre le port obligatoire de l'uniforme, exprimant le mécontentement général de la population. Les fonctionnaires de Bangui, a-t-il précisé, n'étaient pas payés depuis 4 à 5 mois et ceux de province depuis 8 à 12 mois.

« L'argent ne circulait plus et l'empereur a demandé aux familles qui ont entre 6 et 10 enfants de leur acheter des tenues. Il y a eu alors des morts parmi les lycéens et les étudiants et dans les rangs de la garde impériale. Nous avons trouvé des cadavres vêtus de treillis militaires portant le sigle du Mouvement populaire de la révolution du Zaïre » (parti unique de Mobutu).

« Puis l'empereur s'est déclaré en faveur du dialogue et a demandé aux jeunes de lui présenter directement leurs doléances, ce que nous n'avons jamais réussi à faire ».

Des tracts sont apparus début mars appelant au soulèvement de la population et au renversement de Bokassa, et faisant état de ses richesses en France et en Suisse. Ce dernier tract a le plus ému l'empereur, a souligné l'étudiant. Les investigations policières se sont accrues. Des fonctionnaires, des étudiants et des lycéens ont été arrêtés après la rentrée de Pâques. »

Enfin, la mission chargée d'enquêter sur les événements du mois d'avril dans la capitale centrafricaine se rendra à Bangui au plus tard le 13 juin prochain, a déclaré hier à Lomé le chef de l'État ivoirien, M. Félix Houpouet-Boigny.

Les électeurs de quatre pays boudent le scrutin européen

BRUXELLES (Reuter) — À la fermeture des bureaux de vote hier soir, il est devenu évident que les électeurs britanniques, danois, irlandais et néerlandais ne s'étaient guère passionnés pour la première élection au suffrage universel du Parlement européen.

Les quatre pays ont connu de faibles taux de participation, la meilleure performance semble revenir aux Pays-Bas où 57,8 pour cent des électeurs se sont rendus aux urnes. Ce chiffre reste cependant singulièrement bas si on le compare au taux de participation des élections législatives de 1976 qui avait atteint 87,6 pour cent.

En Grande-Bretagne, les observateurs considèrent que les abstentions pourraient dépasser les 50 pour cent. À titre de comparaison, 76 pour cent des Britanniques avaient participé aux dernières législatives du 3 mai dernier.

En Irlande où se déroulaient également des élections locales et où la grève des postes n'avait pas permis une distribution générale des cartes électorales, l'empressement un peu plus accentué dans la soirée n'a pas paru compenser les lenteurs à voter de la matinée, atteignant à peine la moitié du nombre des inscrits (1,8 million).

Au Danemark, la participation finale était évaluée à un peu moins de 45 pc soit la plus basse connue pour l'élection de députés.

Dans ces quatre pays, le dépouillement ne commencera pas avant la fermeture des derniers bureaux de vote des cinq autres pays dimanche soir, à 2200 GMT.

Aux Pays-Bas une projection par ordinateur, réalisée par l'agence de presse NDP à partir de 30.000 votes, accorde 34,9 pour cent des suffrages au parti de « l'appel démocrate-chrétien » (CDA) au pouvoir. Le CDA obtiendrait dix des vingt-cinq sièges néerlandais.

Le « parti du travail » PDVA (socialiste) obtiendrait pour sa part neuf sièges avec 31,4 pour cent des voix.

M. Joop den Uyl, chef du parti du travail et ancien premier ministre, s'est déclaré déçu par le taux de participation. « Je ne suis pas satisfait par une participation de 58 pour cent. Ce chiffre signifie que deux millions et demi d'électeurs qui avaient participé aux dernières élections législatives n'ont pas daigné voter aujourd'hui. Ce fait déforme le résultat des élections européennes. »

« Dans certains secteurs, a ajouté M. Den Uyl qui n'était pas candidat, la participation a dépassé 80 pour cent, dans d'autres elle a été inférieure à 50 pour cent. Cela prouve combien le Parlement européen reste éloigné des préoccupations de nombreux habitants de ce pays ».

La journée a été marquée par deux incidents.

À Belfast, en Irlande du Nord, un commando armé de fusils et de grenades à main a attaqué un bureau de vote. Aucun blessé n'a été signalé. Les soupçons des policiers se portent sur l'IRA (Armée républicaine irlandaise) qui avait lancé des appels au boycottage des élections.

Le deuxième incident s'est produit à Eindhoven, aux Pays-Bas, où la police a arrêté quatre personnes surprises en train de distribuer des circulaires d'allure officielle annonçant que l'élection avait été reportée.

Par ailleurs en RFA, le conseil constitutionnel réuni à Karlsruhe a déclaré conforme à la constitution de 1949 la clause stipulant que seuls les partis ayant obtenu plus de cinq pour cent des suffrages seraient représentés au Parlement européen.

Le conseil constitutionnel avait été saisi par le parti écologiste.

Trois cents colons israéliens s'installent près de Naplouse

JERUSALEM (d'après Reuter et AFP) — Avec l'aide de l'armée, quelque 300 colons du Gouch Emounim (Bloc de la foi, ultra-nationaliste) ont commencé hier à s'installer sur le site d'Alon Morei, près de la ville de Naplouse en Cisjordanie. Cette implantation a récemment reçu l'aval du gouvernement. Les forces israéliennes ont acheminé des bulldozers par hélicoptère et les travaux ont immédiatement commencé.

Peu avant, le gouverneur militaire de Cisjordanie avait remis aux propriétaires arabes d'Alon Morei des mandats de réquisition. Ils devaient recevoir des indemnités pour l'usage de leurs terres.

Dimanche dernier, la proposition de M. Yighael Yadin, vice-président du conseil israélien, visant à suspendre le projet d'implantation, avait été rejetée par huit voix contre cinq et trois abstentions. La création d'une colonie juive au moment où se déroulent les pourparlers sur l'autonomie des arabes de Cisjordanie est inopportune, avait déclaré M. Yadin.

De son côté, la Cour suprême a estimé qu'elle ne pouvait s'opposer à la demande d'établissement de la colonie, jugée nécessaire à la sécurité d'Israël.

Alon Morei, située à près de deux km de Naplouse, dans le secteur le plus peuplé de Cisjordanie, fait l'objet de vives controverses depuis plus de deux ans. Le Gouch Emounim avait jusqu'à présent tenté de s'y implanter de manière illégale.

La réquisition des 80 hectares de terres arabes privées que constitue le site d'Alon Morei et la constitution de la colonie juive ont immédiatement été dénoncées par le parti travailliste israélien (opposition) et le mouvement « La Paix maintenant » à Tel Aviv.

La réquisition des terres arabes et les travaux entrepris sur le site « portent un nouveau coup aux chances d'adoption d'un programme d'autonomie pour les Palestiniens de Cisjordanie », a déclaré un porte-parole travailliste, M. Yosef Sarid.

« La manière illicite et clandestine par laquelle l'implantation a commencé reflète la conscience coupable du gouvernement à l'égard de sa création », indique de son côté un communiqué de la « La Paix maintenant ».

Cette semaine, la Knesset (Parlement) a rejeté une demande des travaillistes qui souhaitent un débat extraordinaire sur le projet de création de la colonie.

Par ailleurs, Israël et l'Egypte ont convenu de poursuivre à un rythme bimensuel, et alternativement dans chaque pays, les pourparlers sur l'autonomie des territoires occupés. Cet accord a été annoncé hier au Caire par les deux chefs de délégations, MM. Mustapha Khalil (Egypte) et Yosef Burg (Israël), au cours d'une conférence de presse commune partiellement diffusée sur les ondes de la radio israélienne.

La première session de travail de négociations, ouvertes officiellement le mois dernier à Beersheba (Israël), se tiendra lundi prochain à Alexandrie (Égypte) et la deuxième à Herzlia, au nord de Tel Aviv. Les autres réunions auront lieu alternativement à Alexandrie et à Herzlia.

Le chef du gouvernement égyptien et le ministre israélien de l'intérieur ont toutefois pris soin de préciser que cet accord ne porte que sur la procédure et que sur le fond, les divergences demeurent.

Hanoi accusé de fructueux «commerce d'êtres humains»

HONG KONG (D'après Reuter et AFP) — Le secrétaire à l'Information de Hong Kong, M. David Ford, a accusé hier le Vietnam de se livrer à un véritable commerce d'êtres humains, très lucratif selon lui.

Au moins la moitié des réfugiés vietnamiens d'origine chinoise qui quittent le Vietnam en bateau, périssent au cours du voyage, a dit M. Ford. Hanoi « condamne à mort par noyade plus de 500,000 citoyens vietnamiens simplement parce qu'il se trouve qu'ils sont chinois ».

« Nous savons que le gouvernement vietnamien considère ce commerce de vies humaines comme une source essentielle de devises étrangères « On dit maintenant qu'elles rapportent plus que leur principale exportation, celle du charbon ».

« Si le gouvernement vietnamien réussit à réaliser ce programme horrible d'exportation d'êtres humains, le revenu en devises étrangères pourrait bien atteindre le total incroyable de trois milliards de dollars » a-t-il assuré.

Le secrétaire à l'Information, évoquant le rythme lamentablement lent » de réinstallation des réfugiés, a déclaré: « 4 à 500 personnes trouvent une terre d'accueil chaque mois. Au cas, improbable, où plus aucun réfugié vietnamien ne débarquerait sur ces côtes, il faudrait encore sept ans pour réinstaller ceux qui attendent ici ».

D'autre part, trois bateaux transportant 429 réfugiés sont arrivés hier à Hongkong. La Grande-Bretagne a demandé à la Chine de soutenir sa récente initiative en vue de la convocation d'une conférence internationale sur le problème des réfugiés vietnamiens, annonce-t-on à Whitehall.

Une démarche en ce sens a été faite par le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington lors d'une rencontre avec l'ambassadeur de Chine en Grande-Bretagne, M. Ke Kua.

Les deux hommes ont également évoqué le problème de l'afflux croissant d'immigrés chinois vers la colonie britannique de Hong Kong. Cette question sera d'autre part évoquée la semaine prochaine lors des entretiens que doit avoir le chef du Foreign Office avec le gouverneur de Hong Kong, sir Murray MacLehose, qui a été rappelé à Londres pour des consultations.

D'autre part, le nombre des réfugiés indochinois en Thaïlande s'élève à 233.077 personnes, a annoncé hier à Bangkok le commandement suprême thaïlandais dans une déclaration radiodiffusée. 79,262 d'entre eux sont des Cambodgiens ayant fui leur pays après la chute du régime de M. Pol Pot, le 7 janvier dernier. Mais, le principal groupe de réfugiés est constitué par les Laotiens qui sont au nombre de 134,660. Les « boat people », les réfugiés vietnamiens, ne sont que 4,668.

L'Égypte élit ses 376 députés

LE CAIRE (AFP) — En ayant à choisir leurs 376 représentants à l'Assemblée du peuple parmi les 1.587 candidats de quatre partis politiques du « indépendants », les électeurs égyptiens ont eu hier une expérience unique en son genre depuis vingt-sept ans.

Dans les 36.750 bureaux de vote qui ont fermé en fin d'après-midi pour commencer le dépouillement du scrutin, quelques dix millions d'électeurs ont eu à choisir entre 362 candidats du parti « national démocrate » du président Sadate, 182 du parti du « travail socialiste » qui se réclame de l'opposition « honnête et légale », 87 « libéraux socialistes » et 34 du parti de la gauche, le « rassemblement progressiste unioniste ».

La candidature d'un millier de candidats « indépendants », certains de tendance communiste ou intégriste, modifie par son importance exceptionnelle les données habituelles des élections en Égypte. C'est la première fois que les électeurs sont appelés à voter pour un parti et non pour des candidats d'un parti unique ou comme en novembre 1976, entre trois tendances au sein d'une « union socialiste arabe ».

Cette forme de pluralisme démocratique en 1976 avait été à l'origine d'incidents meurtriers entre supporters de différents candidats: cinq morts dans une fusillade au nord du Caire. On ne signalait hier après-midi aucun incident de ce genre aux abords des bureaux de vote.

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

Le Complément
UN SOUTIEN-GORGE NOUVEAU ET SENSATIONNEL
Revenez à la beauté naturelle et féminine après une mammectomie. Plus nécessaire de dévoiler votre opération. Ce nouveau soutien-gorge vous assurera une nouvelle façon d'entrevoir la vie et la sexualité, après une mammectomie. Demandez à votre "corsetière" de vous montrer ce nouveau soutien-gorge.
C. J. Grenier Ltée. Montréal, Qué.

Plus c'est épais, mieux c'est, un gros lot.
Un gros lot de plus de $100 000 chaque vendredi
6/36

ANDRÉ PERRAULT ©
Le plus grand centre postal du DISQUE CLASSIQUE au Canada
Notre entrepôt situé à St-Hyacinthe est maintenant ouvert au public !
600 rue Ste-Anne, centre-ville St-Hyacinthe
Route Trans-Canadienne (20) vers Québec, sortie 130S, 26 milles de Montréal



DÉMONSTRATION UNIQUE DE VERRE SOUFFLÉ
par les plus grands artistes canadiens dans ce domaine:
DEMAINE, SCHANTZ, CRICHTON, THORKELSSON etc...
samedi le 9 juin, de 11 à 16 h.,
pour célébrer l'ouverture de la nouvelle boutique
VERRE ART GLASS
au 1518 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
"MITA"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9à12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, De WEVER & SAINTONGE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-0743
Clermont Vermette, c.r. Jaime W. Dunton
John Ciaccia, M.A.N. M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron Marc Charbonneau
Robert Caron Maurice Trudeau
Émilien Brais, c.r. — conseil

La Ligue Arabe

ÉDITORIAL

INFORMATION ET COMPRÉHENSION

« Jamais, depuis une cinquantaine d'années, les journaux ne nous ont autant entretenus des Arabes. Mais que savent-ils au juste du fond prestigieux sur lequel s'inscrivent les problèmes dramatiques au milieu desquels ils se débattent aujourd'hui? Pas grand chose sans doute; et encore le peu qu'ils en connaissent, ils le voient le plus souvent à travers les lunettes déformantes de leurs pays respectifs. » Cette triste constatation est celle d'un journaliste et écrivain belge, M. Jean Wolf. Elle traduit le tragique décalage qui existe entre les échanges occidentalo-arabes qui se font sur le plan économique et ceux qui se font au niveau humain.

Mieux faire connaître aux Canadiens le monde arabe, ses problèmes et ses aspirations, constitue donc une étape très importante dans le développement des liens d'amitié et de compréhension entre les peuples canadien et arabe. Étape qui s'avère aussi vraiment nécessaire en ces temps où le Canada, poussé par les contraintes économiques internationales, se trouve amené à renforcer de plus en plus ses échanges commerciaux avec le monde arabe.

Nous connaissons, en effet, combien fragiles et précaires sont les échanges économiques et culturels qui ne reposent pas sur la compréhension et l'amitié entre partenaires. Car, et on a tendance à l'oublier souvent, compréhension et amitié constituent véritablement la « colonne vertébrale », le « garant », le « ciment » des relations entre groupes humains.

Cette « sève », qui elle seule peut permettre la pérennité des relations entre groupes humains, fait malheureusement souvent défaut lorsqu'il s'agit des relations Occident-Monde Arabe. Que de fois avons-nous assisté au Canada à cette attitude sinon paradoxale du moins contradictoire qui veut qu'au moment où le gouvernement fédéral tente d'accroître ses échanges avec le monde arabe « une certaine presse locale » s'acharne avec mépris sur les peuples arabes, sur les peuples musulmans.

Une telle attitude d'incompréhension à l'égard des Arabes, en contribuant gravement à l'érosion des relations canado-arabes, compromet, certes, non seulement les intérêts économiques du Canada mais aussi — ce qui est le plus important — l'amitié entre les peuples canadien et arabe.

C'est donc avec la ferme volonté d'oeuvrer en faveur des intérêts matériels et moraux du Canada que nous avons entrepris cette série d'articles sur le monde arabe. Tenant compte des événements d'actualité, nous avons choisi trois thèmes: « La Ligue Arabe » (ainsi que la communauté canado-arabe), « l'O.N.U. et Jérusalem » et enfin les « résolutions des deux dernières conférences arabes ».

Ces trois sujets, qui ne manqueront pas de revenir les mois prochains au premier plan de l'actualité, méritent réellement une sérieuse attention. Et les documents que nous portons à la connaissance des lecteurs canadiens du Devoir devraient permettre à tout le monde d'être mieux documenté pour pouvoir porter un jugement objectif sur ces problèmes arabes.

Tel est du moins l'esprit avec lequel nous avons entrepris cette série d'articles. Esprit qui par sa tentative de mettre l'information au service de la compréhension, portera tôt au tard, nous en sommes convaincus, ses fruits au Canada et ce, dans l'intérêt de tout le monde.

Qu'est-ce que le monde Arabe?

Le monde arabe est cet ensemble de pays presque tous indépendants qui s'étendent de l'Atlantique au Golfe arabe et qui disposent de toutes les composantes d'une unité viable: continuité territoriale, langue commune, histoire commune, traditions communes, sensibilité commune, aspirations communes.

Cette entité géopolitique connaît cependant des diversités mais celles-ci n'enlèvent rien à sa cohérence. Certains experts affirment même que le monde arabe se présente comme la plus cohérente des vastes entités géopolitiques de notre globe. Citant souvent le cas de la Chine qui, en Extrême Orient, est l'équivalent du Monde Arabe, ils s'étonnent, entre autres, de la multitude de langues dans ce vaste pays asiatique, qui, peu avant la révolution, était menacé de dislocation.

Ainsi le monde arabe présente un caractère d'unité évident. Mais unité ne signifie pas, ici, ni uniformité ni encore moins immobilité. C'est dire que la cohésion de cette entité géopolitique qu'est le monde arabe n'a cessé de se raffermir depuis la nuit des temps connaissant des « hauts et des bas » mais évoluant toujours vers une unité plus large, plus profonde et mieux adaptée aux conjonctures de l'histoire de l'humanité.

Vers les années 1960, au lendemain de l'obscure période coloniale occidentale, le monde arabe est sorti plus défiguré, plus balkanisé et donc plus affaiblie que par le passé. Cette grave division due aux vissicitudes de l'histoire contemporaine ainsi qu'aux manoeuvres sournoises de la colonisation et aux dosages d'influences impérialistes ont transformé cette entité géopolitique cohérente en un grand nombre de territoires distincts et d'enclaves aux contours non définis et souvent artificiels. Et c'est sur la base de ce morcellement que des entités juridiques ont été créées et que des indépendances ont été acquises.

Mais l'arabisme (urûba) ou sentiment d'unité arabe qui a de profondes racines dans la conscience des peuples arabes, est venu donner un nouvel élan à l'histoire moderne du monde arabe en exprimant de plus en plus clairement la volonté d'émancipation et d'unité de la Nation Arabe. Dans le passé, à l'époque classique de la civilisation arabo-musulmane, cet arabisme avait déjà été à la base d'un renouveau culturel, scientifique et technique qui laissa une magnifique empreinte dans l'histoire de l'humanité.

Immense est aussi le monde arabe. Il couvre une superficie d'à peu près 12 millions de kilomètres carrés (la superficie du Canada est de près de 10 millions de km2) et compte une population de plus de 150 millions d'habitants (le Canada comprend un peu plus de 20 millions d'habitants). Population, qui vu sa « démographie galopante », pourrait atteindre les 300 millions à la fin de notre siècle.

Situé au carrefour des trois vieux continents, le monde arabe tire son importance non seulement du fait qu'il constitue la « plaque tournante » du commerce entre l'Afrique, l'Asie et l'Occident, mais également du fait des énormes richesses (pétrole et phosphates) que recèle son sous-sol ainsi que de son potentiel humain et culturel.

Ainsi, du fait de sa situation géographique privilégiée sur notre planète et parce qu'il constitue la source irremplaçable d'un certain nombre de matières premières devenues indispensables pour le développement de la collectivité mondiale, le monde arabe est désormais devenu un partenaire de choix avec lequel il faut compter pour résoudre les délicats problèmes qui opposent le Tiers-Monde à l'Occident.

Les voies d'accession de la Nation Arabe à l'émancipation et à l'unité sont nombreuses et les instruments qu'elle utilise sont variés.

De ces voies et de ces instruments, la Ligue des États Arabes constitue, à n'en point douter, l'une des plus importantes.

La Ligue Arabe: Expression d'une volonté unitaire Arabe

La Ligue Arabe tout comme le nationalisme arabe n'est pas une invention britannique mais bien une volonté des Arabes de s'affirmer en tant qu'Arabe. La diplomatie britannique a bien sûr tenté de « récupérer » cette volonté nationale et unitaire arabe. C'est ainsi qu'elle encouragea la création de la Ligue Arabe dans l'espoir de pouvoir la contrôler. Mais ce ne fut là que vaine tentative puisque au fur et à mesure que les pays arabes se libéraient du joug colonial, cette organisation panarabe allait s'affirmer comme un instrument de lutte anti-colonialiste dans le monde arabe et bien au-delà dans le Tiers-Monde.

La Charte de la Ligue Arabe est entrée en vigueur le 11 mai 1945. Et depuis sa création, la Ligue Arabe n'a cessé de déployer des efforts considérables en vue de promouvoir et de resserrer les liens profonds et nombreux qui unissent les pays arabes.

En effet; plusieurs facteurs contribuent à l'unité arabe dont on peut mentionner:

— la communauté de la langue, de la culture et de l'histoire.

— l'appartenance à une région géographiquement unie;

— la communauté des aspirations des désirs et des espoirs;

— la prise de conscience progressive des peuples arabes de l'importance de leur unité sur le plan stratégique et économique.

C'est à partir de 1943 que la question de l'unité arabe a reçu une attention sérieuse de la part des dirigeants arabes, en vue de transformer le désir populaire de l'unité en une réalité politique. Des consultations bilatérales ont eu lieu entre le premier ministre d'Egypte et les représentants de six pays nouvellement indépendants. Ces consultations ont été suivies en 1944, de la conférence d'Alexandrie et en 1945, de la conférence du Caire et c'est au cours de cette dernière conférence que les pays fondateurs de la ligue arabe: Egypte, Iraq, Liban, Arabie séoudite, Syrie, Transjordanie (actuellement Jordanie) et Yemen ont signé, le 22 mars 1945, le document historique « la Charte de la Ligue des États arabes», renversant ainsi la tendance au démembrement du monde arabe tel qu'initié par les puissances européennes 25 ans auparavant.

L'établissement de la Ligue est un point marquant dans l'histoire du mouvement national arabe car il ne s'agit pas là d'un événement isolé ni d'un achèvement final.

Quant à l'essence et aux orientations de la Ligue arabe, elles ne peuvent être mieux comprises et appréciées qu'en les situant dans le contexte de la renaissance nationale arabe. En effet les causes qui sont à la base de cette institution régionale sont inséparables des aspirations nationales des peuples arabes. Ses actions et perspectives d'avenir — quels que soient les lacunes ou les incidents momentanés — ne peuvent faire abstraction des espoirs, des impulsions et de la détermination qui animent l'âme arabe.

C'est sans doute ce qui explique que les dirigeants arabes étaient plus d'accord sur le principe de l'unité que sur les moyens et la forme pour l'achever. Les séquelles des 25 années de division ont, il est vrai, pesé lourdement sur l'esprit arabe, chacun des pays ayant lutté individuellement contre le colonialisme n'a pu transcender le régionalisme qui s'est avéré consolidé par des expériences politiques distinctes. Ainsi donc, si l'unité devait avoir lieu, elle doit tenir compte de ces nouvelles réalités de la situation des pays arabes après la deuxième guerre mondiale. Des concepts et des institutions nouvelles doivent aussi être conçus pour répondre adéquatement à une telle situation. Rien d'étonnant donc que le principe idéal de l'unité totale et immédiate prônée, par le mouvement pan-arabe, n'a pas reçu un examen sérieux lors des conférences d'Alexandrie et du Caire (1944-45). C'est plutôt une approche pratique de coopération qui a été retenue.

Ayant ainsi opté pour une unité limitée et fonctionnelle et pour une méthode graduelle pour la réaliser, les dirigeants arabes ont été confrontés à un nouveau choix entre deux formes d'unité: d'un côté, l'établissement d'une organisation qui représente tous les Etats arabes, mais qui ne maintient entre eux que des liens relâchés; de l'autre, l'institution d'une organisation qui ne représente qu'un nombre restreint d'Etats arabes, mais qui maintient entre eux des liens plus solides. Le problème de choix a été résolu en faveur de la première alternative. Ainsi l'on peut dire que les concepts ayant émergé des conférences de 1944-45 representent, en même temps, le triomphe de la tendance universelle quant à l'étendue géographique à prendre en considération et celui de la méthode graduelle et modérée quant au fonctionnement. Cependant, la porte était laissée ouverte pour l'établissement de liens plus profonds et plus solides entre les Etats arabes. L'article 9 de la Charte reconnaît, en effet, le droit aux Etats membres qui le désirent de développer une coopération plus étroite et des liens plus solides qui ne le prévoient les dispositions de la Charte.

Loin d'être une « organisation marginale », la Ligue Arabe a donc le réel mérite d'évoluer dans le vaste et puissant courant national arabe. Et c'est dans sa dynamique qu'une telle organisation devrait être perçue et appréciée.



Vue d'ensemble de la réception donnée en mars dernier à Ottawa par le Centre d'Information de la Ligue Arabe à l'occasion du 34ème anniversaire de la fondation de la Ligue Arabe.



Le Directeur (P.I.) du Centre d'Information de la Ligue Arabe à Ottawa et Mme Hamye recevant Son Excellence M. Nourredine Hasnaoui, Ambassadeur du Royaume du Maroc et Doyen du corps diplomatique dans la capitale canadienne, lors de la réception donnée à l'occasion du 34ème anniversaire de la fondation de la Ligue Arabe.

La Ligue Arabe 34 ans d'expansion

Fondée il y a 34 ans par sept pays en vue de « resserrer les liens étroits qui unissent les États arabes », la Ligue Arabe est devenue en 1979 une organisation représentant la quasi totalité du vaste ensemble qu'est le monde-arabe.

Une des caractéristiques les plus marquante de ce vaste ensemble est la disparité qui existe entre les richesses naturelles disponibles et le niveau de développement économique des différents pays qui la composent. De même, la diversité des régimes politiques et sociaux constitue l'un des obstacles majeurs à une unité organique.

L'un des mérites de l'Organisation des États de la Ligue Arabe est d'avoir forgé les instruments destinés à favoriser, selon les stipulations de sa charte, une étroite collaboration politique, économique et sociale entre les pays membres.

De plus, fidèle à ses objectifs anti-colonialistes et unitaires dans le monde arabe, la Ligue arabe a été et continue d'être un instrument politique très précieux pour tous les mouvements de libération arabes qui luttent contre la présence coloniale sur une parcelle du territoire de la nation arabe. Parallèlement, aucun effort n'a été ménagé par cette organisation panarabe pour renforcer la cohésion arabe et aplanir les différends qui, de temps à autre, opposent les pays arabes entre eux. Le récent succès de la médiation de la Ligue arabe dans le conflit qui oppose les deux Yémens constitue un exemple concret du rôle unitaire arabe de cette organisation.

Au niveau du tiers monde, c'est surtout par son « exemplarité » que la Ligue arabe s'est manifestée. On oublie trop souvent que la Ligue Arabe est la première initiative de peuples du tiers monde pour s'unir sur une base très élargie. Cette première tentative unitaire a véritablement stimulé toutes les autres tentatives de regroupement dans le tiers-monde où d'ailleurs les pays arabes de la Ligue arabe ont participé activement et ont toujours constitué l'élément moteur.

Ainsi par sa contribution active à l'unité du monde arabe, la Ligue arabe s'affirme déjà comme un de ces « messagers » de la future cohésion du monde à laquelle l'humanité aspire de plus en plus.

Les 22 pays membres de la Ligue Arabe

(par ordre alphabétique)

Nom de l'État-Membre	Capitale	Superficie en Kilomètres carrés **	Population ***	Nom du Chef d'État
République Démocratique et Populaire de l'algérie	Algiers	2,381,740	1,700,000	Président Chadli Benjedid
État du Bahrain	Manama	660	320,000	Shaikh Issa Bin Salman Al-Khalifa
République du Djibouti	Djibouti	23,000	114,000	Président Hassan Gulaid
République d'Iraq	Baghdad	438,440	12,300,000	Président Ahmad Hassan Al-Bakr
Royaume Hashemite du Jordanie	Amman	97,740	2,600,000	Roi Hussein Bin Tallal
État du Koweït	Koweït	17,650	1,180,000	Shaikh Jabir Al-Ahmed as-Sabah
République du Liban	Beirut	10,400	2,700,000	Président Elias Sarkis
Jamahiriya Arabe de la Libye Socialiste Populaire	Tripoli	1,759,540	2,800,000	Président Mu'ammar Al-Qadhafi
République Islamique de la Mauritanie	Nowakchott	1,030,700	1,390,000	Président Moustafa Ould Salik
Royaume du Maroc	Rabat	458,730	19,000,000	Roi Hassan II
Sultanat d'Oman	Muscat	300,000	840,000	Sultan Qaboos Ibn Said
Organisation de la Libération de la Palestine	Jérusalem		3,500,000	Président Yasser Arafat
État du Qatar	Doha	11,000	220,000	Shaikh Khalifa Bin Hamad Al-Thani
Royaume de l'Arabie Saoudite	Riyadh	2,149,690	7,850,000	Roi Khaled Bin Abdul Aziz
République Démocratique de la Somalie	Muqdishu	637,650	3,400,000	Président Mohammed Siyaad Barre
République Populaire du Soudan	Khartoum	2,505,810	17,000,000	Président Jaafar Nimeiri
République Arabe de Syrie	Damascus	185,180	8,100,000	Président Hafez Al-Assad
République de la Tunisie	Tunis	163,610	6,003,000	Président Habib Bourguiba
Emirats Arabes Unis	Abu Dhabi	83,650	824,000	Shaikh Zayed Bin Sultan Al-Nahyan
République Arabe du Yemen	Sana'a	200,000	5,500,000	Président Aly Abdalla Saleh
République Démocratique et Populaire du Yemen	Aden	287,680	1,860,000	Président Abdel Fattah Ismail
*République Arabe d'Égypte	Cairo	1,002,000	40,500,000	Président Mohammed Anwar El-Sadat

*N'est plus membre actif de la Ligue Arabe
**D'après les cartes géographiques de 1975
***Estimations basées sur le dernier recensement officiel

Les structures de la Ligue Arabe

■ **Le Conseil de la Ligue Arabe**

Organisme suprême de l'Organisation, il est formé par les représentants des pays membres et peut également se réunir à l'échelon des chef d'État, des Chefs de gouvernement ou des ministres des Affaires étrangères. Il tient deux sessions ordinaires par année (mars et octobre) et autant de sessions extraordinaires qu'il est nécessaire.

Seules les décisions prises dans les matières énumérées à l'article 16 du pacte de la Ligue (personnel, budget, règlement intérieur, etc.) peuvent être prises à la majorité simple. En raison du fait que l'article 7 émet le souhait qu'un "accord unanime" soit réalisé entre les membres, ces derniers ont toujours cherché, dans la pratique, à prendre des décisions à l'unanimité des voix ce qui a souvent paralysé l'action du Conseil.

■ **Le Secrétariat Général**

Le Secrétariat général permanent est installé au siège de la Ligue Arabe. Son chef est désigné par le Conseil à la majorité des deux tiers. Le Secrétaire Général désigne à son tour, avec l'approbation du Conseil, un Secrétaire Général adjoint, un secrétaire adjoint pour les Affaires militaires et un secrétaire adjoint pour les affaires économiques, ainsi que les principaux fonctionnaires de la Ligue.

■ **Les Comités permanents**

Neuf Comités permanents dépendent directement du Conseil de la Ligue et sont chargés de l'étude d'une série de questions en vue de soumettre des projets de résolutions au Conseil. Il s'agit de comités permanents pour les affaires politiques, juridiques, culturelles, économiques, sociales, du pétrole, des communications, de l'aviation et de l'hygiène.

■ **Le Conseil Économique**

Créé en 1950, il rassemble les ministres des Affaires économiques de tous les États membres une fois par an pour examiner les modalités de coopération. Ses décisions sont prises à la majorité simple.

■ **Le Conseil de Défense commune**

Chargé d'assurer la sécurité collective des États arabes, cet organisme comprend les ministres des Affaires étrangères et ministres de la Défense des pays membres de la Ligue. Il se tient à la demande de l'un des États membres et ses décisions sont prises à la majorité des deux tiers.

AMBASSADES ET CONSULATS ARABES AU CANADA

Ambassade de la République Démocratique et Populaire de l'algérie Ambassade de la République Arabe d'Égypte	435 av. Daly Ottawa, Ontario K1N 6H3
Consulat de la République Arabe d'Égypte	454 av. Laurier E., Ottawa K1N 6R3
Ambassade de la République d'Iraq	3754 ch. Côte des Neiges Montréal H3H 1V6
Consulat de la République d'Iraq	377 rue Stewart Ottawa, Ontario K1N 6K9
	2 Complexe Desjardins Suite 1603 Tour de l'Est B.P. 181 Succursale Desjardins Montréal, Québec H5B 1B3
Ambassade du Royaume Hashemite de la Jordanie Consulat de l'État du Koweit	100 av. Bronson, Suite 701 Ottawa, Ontario K1R 6G8
Ambassade de la République du Liban	160 av. MacLaren Ottawa, Ontario K2P 0K9
Consulat de la République du Liban	640 rue Lyon sud Ottawa, Ontario K1S 3Z5
Consul-honoraire de la République du Liban	40 Côte Ste-Catherine Montréal, Québec H2V 2A2
Consul-honoraire de la République du Liban	227 Bedford Highway Halifax, N.E. B3M 2J9
Ambassade du Royaume du Maroc	43 rue Victoria, Suite 1 Toronto, Ontario M5C 2A2
Ambassade du Royaume de l'Arabie Saoudite	38 ch. Range Ottawa, Ontario K1N 8J4
Ambassade de la République Démocratique de la Somalie Ambassade de la République Populaire du Sudan Consul-honoraire de la République Arabe du Syrie Ambassade de la République de la Tunisie	99 rue Bank, Suite 901 Ottawa, Ontario K1P 6B9
Centre d'Information de la Ligue Arabe	112 rue Kent, Suite 918 Ottawa, Ontario K1P 5P2 85 ch. Range, Suite 1010 Ottawa, Ontario K1N 8J6 324 Arlington Crescent Beaconsfield, Québec H9W 2K3 515 rue O'Connor Ottawa, Ontario K1S 3P8 170, Avenue Laurier West, Suite 709, Ottawa Ontario K1P 5V5

COMMUNIQUÉ

Le Centre d'Information de la Ligue Arabe à Ottawa informe le public canadien que, suite aux décisions du Conseil de la Ligue Arabe prises à Bagdad le 31 mars 1979, le Siège de la Ligue Arabe a été transféré à Tunis.

La Société Canado-Arabe d'Information et de Relations publiques

Cette page publicitaire a été conçue et payée par la Société Canado-Arabe d'Information et de Relations Publiques.

Créée en 1979 dans le but de promouvoir les échanges économiques et culturels canado-arabes ainsi que les liens d'amitié entre les peuples canadien et arabe, la Société Canada-Arabe d'Information et de Relations Publiques remercie vivement LE DEVOIR pour sa contribution à la réalisation de cette page publicitaire.

Dr Abdelkader BENABDALLAH
Directeur de la Société CANADO-ARABE D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES

LE DEVOIR

Lisbonne, de gauche à droite



Le fado, cri du coeur de Lisbonne.



Alfama où la vie se manifeste d'abord dans ses rues.



La plage d'Arrabida, dans la région des trois châteaux.

GUY DESHAIES



Ce samedi soir-là, 21 avril dernier, à l'angle des rues Castilho et Barata Salgueiro, à Lisbonne, il y avait un jeune Portugais, qui traçait à la peinture un slogan tout frais sur un panneau.

Il racontait comme quoi son « partido » était le seul à dire la vérité (a verdade); mais sur le panneau voisin un autre jeune scribouilleur annonçait que le partido du premier écrivain mentait effrontément au peuple (o povo).

Les deux allaient-ils se provoquer en duel? Assisterions-nous au double assassinat de la rua Castilho? Que non. Un petit salut poli et les deux prophètes se quittent pour aller proclamer plus loin leurs bonnes nouvelles.

Ne nous demandons pas pourquoi Lisbonne est la ville de la détente: ou bien on chante, ou bien on se parle calmement, ou bien on écrit. Il y a cinq ans, au paroxisme de la « revoluçao », les exaltés de droite quittaient en bloc leur pays. Ils croyaient que la fin du Portugal était arrivée et fuyaient vers des horizons plus tranquilles comme le Brésil. L'un d'eux, poète de son état, s'était même réfugié dans nos Laurentides où il a composé son ode au Canada. C'est un seul mot qui se répète tout au long: arbres.

Lui la tranquillité, il l'a trouvée, mais quand les moustiques sont apparus il est retourné au Portugal pour constater, comme les autres, que son pays était toujours là, qu'il chantait toujours, qu'il mangeait du poisson comme auparavant, qu'il parlait et écrivait en toute « liberdade ». Alors il a écrit que vivre en dehors du Portugal c'était exister sans respirer.

Au restaurant Choupal, rue Salitre, des comédiens, écrivains, intellectuels, étudiants et travailleurs bouffent des crevettes toute la nuit en parlant politique.

Il y a là des anarchistes, des néo-capitalistes, des maxi-marxistes, des léninistes de bonnes familles, des suaristes, des castristes avancés et même des salazaristes invétérés mais personne ne se cogne sur la gueule. Chez nous on met un bleu et un rouge réchauffés et ça risque de tourner à la violence.

Au Portugal on parle, on compose des poèmes, on les lit et on rentre chez soi. Le chanteur Carlos de Parme, le gauchiste qui chante le « novo mundo », a sa boîte devant laquelle les voitures de luxe s'arrêtent. Il n'en fait pas une maladie et se contente de faire de l'argent. C'est comme les journaux dont les titres, à la veille du 25 de Avril, ressemblaient à des panneaux. Le « Diario » nous disait comme quoi le « povo » allait célébrer son jour de libération en pensant à Mai, fête des travailleurs et des masses laborieuses en liesse. Il était question de l'année de l'enfant et des enfants des travailleurs qui avaient participé aux réjouissances organisées par les comités de « trabalho » un peu partout dans le « pais ». Mais le « Diabo », lui, était moins content. Sa manchette n'y allait pas par quatre chemins: « Le 25 avril: jour de deuil ».

Et sur les terrasses de la Place Pedro IV les gens prenaient le thé (en portugais « cha ») en lisant indifféremment l'un ou l'autre journal.

Avant même de mettre les pieds au Portugal, sur l'avion de la TAP entre Montréal et Lisbonne, une jeune Portugaise nous expliquait toute les valeurs intrinsèques de l'indépendance du Québec pour la réalisation d'une saine sociale-démocratie tandis que, dans la cabine de pilotage du Boeing, le premier officier Bernard de Lobo traçait déjà des plans pour transformer son chateau familial dans l'Alentejo en auberge dès que son vieux serait mort et qu'un nouveau marié dans la vingtaine déclarait sérieusenent que la démocratie n'existait pas et que seul Salazar avait fait quelque chose pour le Portugal. Tout ça dans le même envol, dans le même volet et sans qu'il n'y ait seulement une seule parole aigre ou vengeresse.

Peuple d'autant plus étonnant dans sa tolérance qu'il est latin. Les Portugais n'ont-ils fait qu'une révolution littéraire? Malgré le saut évident qu'ils ont accompli dans le progrès et surtout au chapitre des conditions sociales leur 25 avril n'est-il qu'un énorme poème fait de graffiti, de discours et de fado?

Et pourtant toutes les tendances politiques se retrouvent sans jamais s'affronter cruellement. Ainsi madame la directrice d'un grand hôtel, issue de l'aristocratie, vante-t-elle l'élégance d'Elizabeth d'Angleterre qu'elle se fait répondre tout de go par le jeune homme barbu assis à sa table que la reine d'Angleterre n'est qu'un symbole dégradant. Cela, pour nous, augurerait mal du repas. Mais les deux se glissent tout de suite à l'oreille d'un commun accord que le Portugal a été l'éternel perdant de cette « velha alliança cum a Gra-Bretanha » (la vieille alliance avec la Grande-Bretagne) Alors on boit le «vinho verde» en toute harmonie. C'est ainsi, par le dénominateur commun de la pensée, que les gauches et les droites portugaises se rassemblent et se ressemblent. Bravo!

Je dis tout cela parce que pour moi le Portugais constitue un des grands attraits de son pays et qu'il n'est pas facile au début de saisir d'où vient ce climat de repos et de détente sur les rives du Tage. Deuxièmement je ne devais pas rester à Lisbonne cette fois et j'y suis resté de force l'avion ne pouvant pas se poser à Madeire à cause des vents contraires.

De force mais avec plaisir. On retrouve forcément Lisbonne avec émotion. J'ai déjà eu l'occasion dans ces pages d'admirer la Tour de Belem, le monument aux découvreurs et l'incomparable monastère de Jeronimos. J'ai décrit les contours du Château de Saint-Georges, la vie et les beaux enfants du quartier d'Alfama à ses pieds, l'élégance de l'Avenida da Liberdale et le « fado », ou si l'on veut, le cri du coeur de Lisbonne.

Rien ne sert de répéter aussi que le Portugal est une des très rares destinations européennes qui demeurent abordables puisque d'une part les prix sont bas et que, d'autre part, l'escudo connait une dévaluation qui lui fait suivre la chute de notre propre dollar. Ainsi la location de voiture au Portugal est-elle parfaitement envisageable d'autant plus que les routes sont bonnes quoique sinueuses et parfois étroites et que les Portugais sont patients et bons conducteurs. Voilà le moyen idéal de se répandre dans le pays ou du moins dans les environs de Lisbonne que ce soit à la cité impériale de Sintra, sur les belles stations balnéaires de Caiscais et Estoril ou dans la région d'Arrabida que nous avons traversée jusqu'à Sesimbra en revenant par Setubal et Palmela en moins de 100 kilomètres.

C'est la région des trois châteaux dont celui de Sesimbra, juché sur un promontoire du haut duquel on peut voir par beau temps le Cap Espichel et le village de Sesimbra, tout en bas, avec ses plages, ses barques de pêcheurs et le splendide Hotel do Mar. A Sesimbra la « caldeirada », soupe de poissons, est une spécialité locale qu'il ne faut pas manquer bien qu'elle soit servie ailleurs sur les tables portugaises. Il faut revenir par la côte, sur la route de la corniche qui surplombe la plage et le port d'Arrabida et d'où l'on voit l'immense langue de sable de Troia qui s'avance à l'embouchure du Rio Sado avec son complexe hôtelier moderne de Terralta. Setubal, malgré ses mines de sel, vaut un arrêt ne serait-ce que pour l'église de Jesus (15e siècle) le Musée océanographique ou le château de Sao Filipe, l'un des trois de la région. Pays de riches vignes et de forêts de conifères que l'on voit admirablement du haut du promontoire sur lequel a été érigé le château de Palmela.

Il ne s'agit-là que d'une promenade, d'une excursion rapide mais qui n'est qu'un trajet parmi les centaines qu'on puisse imaginer au départ de Lisbonne que l'on aime retrouver de gauche à droite du Tage, dans tous ses angles, de gauche à droite tout court et toujours avec ravissement.

Les Tours Chantecler présentent

VOYAGE en ÉGYPTE

AVEC CROISIÈRE DE 13 JOURS SUR LE NIL ET ACCOMPAGNATEUR TOUT AU LONG DU VOYAGE

La **seule façon** de vraiment visiter ce pays unique depuis le Caire jusqu'à Assouan, sans avoir de problèmes de logement. **Le bateau sera votre hôtel.**

4 TOURS DE 19 JOURS:

- du 13 septembre au 1er octobre 1979
- du 8 au 26 novembre 1979
- du 22 décembre 1979 au 9 janvier 1980
- du 28 février au 17 mars 1980

Pour chaque départ, seulement 10 cabines doubles donc, maximum de 20 places

PRIX — $2295. en dollars américains

plus avion **$783.** en septembre et **$746** pour les autres départs (dollars canadiens)

Voyez votre agent de voyages

Les Tours Chantecler inc.

....sous le signe de la qualité...

La GRÈCE '79 à partir de $535

Mardis soir de Mirabel à Ahtènes (Central) via NORDAIR.

POUR UN SERVICE COMPLET ET PRIX SUR DES SÉJOURS EN GRÈCE, CONSULTEZ

LES SPÉCIALISTES DE L'AGENCE DE VOYAGES

Olympia Express

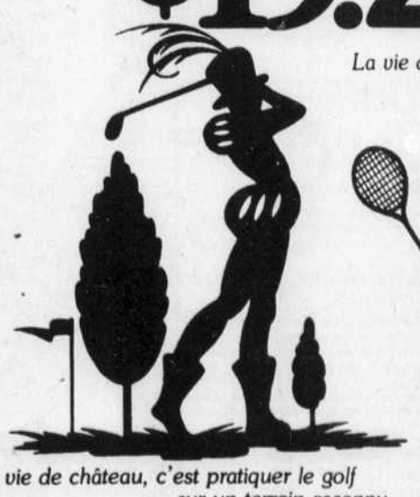
5200 Avenue du Parc, Montréal, Qué.

276-8537

Détenteur d'un permis du Québec

La vie de château à partir de $19.25*

La vie de château, c'est le Manoir Richelieu. C'est vivre des extra-vacances dans un château unique. C'est une vue sur le majestueux Saint-Laurent. C'est 350 chambres confortables et les nuits silencieuses et paisibles de Charlevoix. La vie de château, c'est revivre les 50 ans d'histoire du Manoir Richelieu.



La vie de château, c'est pratiquer le golf sur un terrain reconnu comme l'un des plus pittoresques de l'Amérique du Nord.



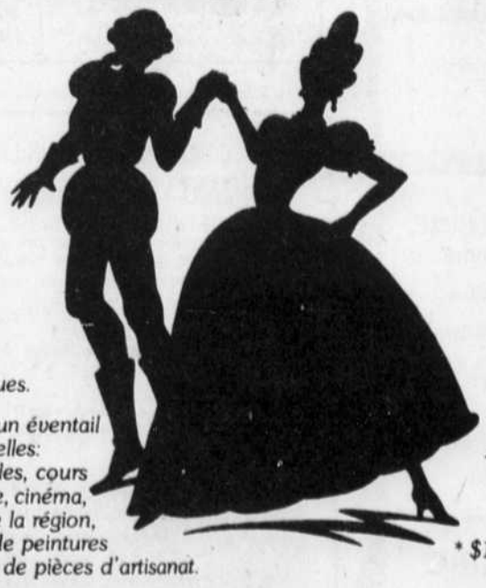
La vie de château, c'est jouer au tennis, au badminton, au croquet, au ballon volant, à la pétanque . . .



La vie de château, c'est apprendre à bien monter à cheval.



La vie de château, c'est se détendre au soleil dans une piscine chauffée de dimensions olympiques.



La vie de château, c est un éventail d'activités culturelles: danses, spectacles, cours de céramique, cinéma, tournées de la région, expositions de peintures et de pièces d'artisanat.



La vie de château, c'est goûter une table exceptionnelle où les plats les plus variés se font la cour.

* *$19.25 par jour, par personne, pour une chambre en occupation double.*

50 ANS DE VIE DE CHÂTEAU

Manoir Richelieu

POINTE-AU-PIC, LA MALBAIE, CHARLEVOIX G0T 1M0

RÉSERVEZ SANS FRAIS: 1-800-463-2820

PROPRIÉTÉ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ADMINISTRÉE PAR L'AUBERGE DES GOUVERNEURS



Prudence sur l'eau

QUÉBEC (MTCP) — Lorsque vous partez en excursion à bord d'une embarcation, prenez toujours les mesures de sécurité qui s'imposent. Même si vous faites une simple randonnée, il y a des principes élémentaires à observer si vous voulez être sûr de revenir sain et sauf. Il ne s'agit pas simplement de les lire, il faut aussi les appliquer.

Ces principes de sécurité sont les suivants:

1— Portez toujours une veste de sauvetage approuvée par Transports Canada et avec laquelle vous vous sentirez à l'aise. Évitez les modèles encombrants qui la plupart du temps, (l'expérience le prouve) ne servent malheureusement qu'à faire des coussins;

2— Informez-vous des conditions météorologiques une heure avant d'entreprendre votre périple. Ainsi, vous ne risquerez pas d'être pris au milieu d'un violent orage accompagné de vent qui fera à coup sûr chavirer votre embarcation. De plus, vous ne risquerez pas d'être frappé par la foudre;

3— N'entreprenez jamais une excursion de canot-camping ou autre, sans tenir compte de votre capacité physique face à l'effort d'endurance qui vous sera demandé. Si vous n'avez pas l'entraînement voulu, tracez votre trajet en conséquence et surtout n'essayez pas de suivre les autres à moins d'être vraiment en forme. Ce conseil peut paraître simpliste et évident, mais beaucoup d'excursionnistes entreprennent des randonnées sans être physiquement bien préparés;

4— Repsectez scrupuleusement les limites de charges de chacune des embarcations en tenant compte bien entendu du poids des occupants, plus du poids des vivres apportés;

5— Ayez toujours des cartes à jour de la région ou du secteur où vous vous rendez et sachez bien les utiliser en cas de besoin. Chaque participant dans une excursion doit en avoir une copie. Il est également essentiel de tracer sur chacune de ces cartes, des points de repère ainsi qu'un plan des arrêts qui seront effectués en cours de route;

6— Prévoyez un plan d'urgence en cas d'accident (chavirement, blessures de diverses natures, etc.) qui vous permettra d'avoir rapidement les secours nécessaires. Il ne faut pas attendre d'être confronté avec un problème pour agir. Il faut prévoir et planifier bien avant; d'ailleurs si vous tombez dans une eau d'environ 12 degrés celsius, vous ne pourrez survivre plus de 2 heures dans cette eau glacée même avec la meilleure veste de sauvetage; d'où l'importance cruciale d'organiser rapidement des secours et de redoubler de prudence au printemps et à l'automne. En effet pendant ces deux périodes, l'eau est particulièrement très froide;

7— Que vous soyez une, deux, trois ou plusieurs embarcations, prévoyez toujours un moyen de communication entre les participants et aussi c'est là l'important, un moyen pour communiquer avec le poste de dépannage le plus rapproché;

8— Ramez toujours près de la berge autant que possible; ainsi si vous êtes pris dans une situation difficile, vous n'aurez pas à ramer bien longtemps pour atteindre la rive; les secours seront d'autant plus faciles à organiser;

9— Prévoyez toujours avant le départ une organisation « hiérarchique » d'urgence au cas où un des directeurs de l'expédition ou le capitaine d'un canot ne serait plus disponible par suite de blessures, etc.;

10— Soyez frais et dispos avant d'entreprendre une expédition. Par conséquent, il faut prendre le temps de manger et de se reposer. Il ne s'agit pas d'arriver les premiers, mais de se détendre tout en vivant au rythme de la nature;

11— Enfin quelques jours avant de commencer l'excursion, les participants doivent se rencontrer plusieurs fois pour discuter du trajet, des obstacles à franchir, etc. En outre, des rencontres présentent l'immense avantage d'évaluer en groupe les contraintes, la capacité et le jugement des participants. C'est un point à ne pas négliger quand on constate le peu de préparation de beaucoup d'expéditions qui finissent parfois tragiquement comme les journaux le rapportent trop souvent...

Courrier

Le Québec à vendre

M. le rédacteur,

J'aimerais commenter l'article de Paul Simier intitulé « Vendre le Québec aux Québécois ». (LE DEVOIR, section touristique, le 4 mai 1979, p. 17).

Le tourisme, comme il est souligné dans l'article, est une industrie où « il faut raisonner en terme de produits élaborés avec des prix ».

N'oubliez pas, pourtant, que les industries ont d'autres attributs. En premier lieu je citerai les méfaits de la surexploitation d'une ressource. Le tourisme en tant qu'industrie sera-t-il planifié, ou verra-t-on, dans dix ans, tous ces petits endroits tranquilles et beaux ressembler à la route reliant Québec à Ste-Anne-de-Beaupré, par exemple?

Je citerai aussi l'exploitation non seulement de l'endroit, mais également de ses habitants par des « professionnels » qui ont le même but que toute industrie c'est-à-dire la recherche du profit. Est-ce que cette industrie saura respecter le mode de vie et les besoins des populations locales?

Qu'est-ce que le touriste québécois cherche? Un paysage naturel et magnifique, des petits hameaux qui ont conservé un caractère traditionnel, la chance de s'éloigner du milieu urbain... ou des kiosques de souvenirs et des motels laids et chers, des autobus bruyants et une foule encombrante, des pistes de ski de fond qui ressemblent à l'autoroute?

J'aimerais connaître les commentaires des gens du Québec autres que les professionnels du tourisme.

Myriam CLAVIR
Kinnear's Mills Québec

Nouvelle-Écosse

Suite de la page 11

cyclés dans la production de voiliers de plaisance: forgerons, tailleur de violes, fabricants de cordages et d'accessoires en bois et en cuivre.

Plus au sud, passé Lunenburg, la route longe la partie de la côte la plus accidentée et la plus pittoresque. Arrêtez-vous un moment à Shelburne, abritée dans un fjord magnifique, et qui fut, à la fin du 18e siècle, la plus grande ville de l'est du Canada alors que 10,000 Loyalistes vinrent s'y établir. Avant d'arriver à Yarmouth, il faut voir les villages de Pubnico. Sept petits villages blottis dans la longue rade de Pubnico Harbour, à l'extrémité sud de la province.

En tout, quelque 2,200 habitants en majorité d'origine acadienne, dont une bonne moitié s'appellent d'Entremont. Ils vivent sur ce rivage peu propice à l'agriculture depuis plus de trois siècles et, à l'exception d'un grand nombre de d'Entremont qui ont essaimé aux « États », ceux de Nouvelle-Ecosse sont restés groupés autour de la baie profonde qui, en 1756, vit le départ pour l'exil de leurs ancêtres. Dans l'annuaire du téléphone, les d'Entremont prennent la part du lion suivis par les LeBlanc, les Amirault, les Surette et Doucet.

Dans les sept villages — Pubnico, East Pubnico, Middle East Pubnico, Lower East Pubnico, West Pubnico, Middle West Pubnico et Lower West Pubnico —, il y a bien sûr beaucoup d'anglophones comme ailleurs dans le comté de Yarmouth, si bien que beaucoup de d'Entremont ont hérité d'un prénom anglais... Désiré d'Eon, aujourd'hui à la retraite mais qui fut pendant longtemps le directeur de *Petit Courrier*, seul journal de langue française de la région, vous racontera peut-être l'histoire de la baie de Pubnico et de ses habitants.

Yarmouth n'est pas à proprement parler une ville attachante, sinon pour ceux que passionne la pêche en mer. Mais il y a de bons motels, un musée intéressant et, non loin de l'endroit où accostent les ferry-boats venant de Bar Narbor et de Portland, il y a un restaurant spécialisé dans les fruits de mer où l'on sert de magnifiques sandwichs au homard frais pour quelques dollars.

Agence de voyages demandée

Centre ville, Montréal, IATA, Permis du Québec 1979; tout renseignement demeurera strictement confidentiel; s'adresser à

DOSSIER 3172
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

Pour l'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

Prix ABC à partir de $324 Durée de séjour de 2 à 8 semaines

Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour

LOUEZ votre Renault, Simca, Citroen, etc...

ACHAT ET RACHAT
chez le spécialiste et le pionnier de la location

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
Depuis 25 ans au service des voyageurs
1176, rue Drummond, Mtl — 861-0200-3906
(Touring Club de France)
Permis 73868252-0280

CALGARY $199.

Nos vols ABC partent le samedi soir à dater du 30 juin pour une, deux ou trois semaines. Six, huit ou dix semaines aussi disponibles sur quelques départs. Réservez au moins 30 jours à l'avance. Places selon disponibilités. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connait nos conditions.

Avions de Nordair opérés par Suntours Ltée avec approbation de la Commission Canadienne de Transport selon la réglementation des vols ABC. Dépôt non remboursable de $25. requis. Taxe de Transport du Canada en plus. Detenteur d'un permis du Quebec

Vacances Sunflight Inter Villes

Vacances par Treasure Tours
été automne 1979

LA BARBADE	1 semaine à partir de	$359
CANCUN	1 semaine à partir de	$314
ACAPULCO	1 semaine à partir de	$394
LA GRÈCE	1 semaine à partir de	$535

WALT DISNEY WORLD
Vacationland

ORLANDO-DAYTONA	1 semaine à partir de	$309
ORLANDO-CLEARWATER	1 semaine à partir de	$339
Disponible avec le forfait voiture seulement.		
CLEARWATER	1 semaine à partir de	$309
Disponible avec le forfait voiture seulement.		
DAYTONA BEACH	1 semaine à partir de	$299
Disponible avec le forfait voiture seulement.		
PALM BEACH	1 semaine à partir de	$339
FORT LAUDERDALE	1 semaine à partir de	$299
ORLANDO	1 semaine à partir de	$309
MIAMI BEACH	1 semaine à partir de	$309

RÉSERVEZ TÔT: MEILLEURS CHOIX...

AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 est. rue Sherbrooke
Montréal H2K 1B4
Tél.: 527-8881
Permis du Québec

La fin de semaine, à Québec, c'est au Hilton International Québec que ça se passe!

2 jours/2 nuits
Spécial fin de semaine:
$45.50 par personne

Cette offre comprend:
- Une magnifique chambre avec télécouleur et bar-réfrigérateur libre-service pour deux nuits consécutives, soit celles du vendredi et du samedi, soit celles du samedi et du dimanche (occupation double).
- L'hébergement gratuit pour les enfants occupant la même chambre que leurs parents.

Hilton International Québec

Offre en vigueur jusqu'au 30 avril 1980. Les réservations sont assujetties à la disponibilité des chambres. Communiquez avec votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou encore avec le service de réservations Hilton.



EUROPE
Tarifs CCF — Noliprix

PARIS à compter de	$374
AMSTERDAM à compter de	$374
LONDRES à compter de	$344

Europ Auto
Achat — Rachat
RENAULT 5 GTL: 14 jrs: $399— 21 jrs: $459
HORIZON GLS: 21 jrs: $499— 30 jrs: $599

Vacances en Train
15 pays d'Europe en 1ère classe
15 jrs: $219 21 jrs: $265
Tarifs jeunesse: 2 mois $299

Le tourisme français
vous invite à visiter l'Europe avec l'un de ses nombreux circuits...

ANGLETERRE/BELGIQUE/HOLLANDE	18 jours	$1,710
TOUR DE FRANCE	22 jours	$1,850
GRAND TOUR D'ITALIE	21 jours	$1,793
PAYSAGES D'ITALIE	14 jours	$1,275
TCHECOSLOVAQUIE/AUTRICHE/HONGRIE	15 jours	$1,580
SUISSE/LACS ITALIENS/VENISE	10 jours	$ 940

Tous les frais principaux de Paris à Paris. Guide français. Hôtels de luxe ou première classe. En pension complète.
LE TOURISME FRANÇAIS vous recommande plusieurs autres voyages: demandez nos brochures couleurs des TOURS T.F.

GRÈCE
Séjour + Excursions + Croisière — 2 sem. $ 1,967 US
Séjour + Circuit + Croisière — 3 sem. $ 1,442 US
Grand Tour de Grèce + Croisière — 3 sem.$ 1,427 US

MAROC
Les Villes Impériales et les Mille et Une Kasbahs
1er choix: Circuit en autocar de 2 semaines: $ 795
2e choix: Circuit en autocar de 2 semaines une semaine à Agadir: $1,090
3e choix: Circuit en autocar de 1 semaine une semaine à Agadir: $ 740
Transport aérien en sus.

EXTRÊME-ORIENT
Voyage de 24 jours accompagné depuis le départ de Montréal
1er au 25 novembre
VANCOUVER - JAPON
(TOKYO - HAKONE - TOBA - KYOTO)
HONG KONG - BALI - SINGAPOUR
BANGKOK - MANILLE - HONOLULU
Prix: Arrangements terrestres $1,675 U.S.
Billet d'avion $1,525 CAN.

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.
1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h30 à 18h.
Le jeudi jusqu'à 21h.
Le samedi, de 9h30 à 13h.
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC - 1979

altitude

Agence de voyage

2085 de Salaberry, Montréal, Qué. H3M 1K6 (514) 332-1970	1233 de la Montagne, Montréal, Qué. H3G 1Z2 (514) 866-4666

JAPAN AIR LINES ET ORIENT PARADISE
«LES PERLES DE L'ORIENT» 24 jours
Départ spécial: 12 juillet, 13 septembre
Accompagné en français (minimum 20 passagers)
Séjour en hôtels de luxe, petit déjeuner complet, 16 dîners, 3 déjeuners, repas en vols en plus. Transferts visites et excursions.

Tarif aérien de Montréal	$1547 Can.
Prestations terrestres	$1042 US
Taxes d'aéroport en Orient	$20.80 US

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
avec Tokyo et Hong Kong
Départ le 6 septembre 1979
21 jours
Occupation double: $3295. can.
Accompagné par Nicole Brouillette

BON VOYAGE
Permis 13419429

Vacances à l'île aux Coudres
(70 milles à l'est de Québec, dans Charlevoix)
Le capitaine et madame Perron vous invitent à venir savourer les beautés de la nature de l'île-aux-Coudres et à partager avec eux la vie des marins d'autrefois, tout en profitant du confort et des loisirs que l'on trouve dans les meilleures installations hôtelières du Québec.
• Grande piscine à l'eau salée, chauffée
• Tennis • Marelle • Croquet, etc.
Le Bar Salon Le Marinier où les histoires de vents, de tempêtes, de naufrages et les légendes de l'île sont racontées par les insulaires qui s'y arrêtent.
La Gastronomie de l'île-aux-Coudres: Vous apprécierez la cuisine typiquement québécoise apprêtée dans la plus pure tradition de l'île-aux-Coudres.
SPÉCIAL
(en vigueur jusqu'au 15 juillet)
$140.00
par personne incluant chambre avec salle de bain, trois repas par jour et accès à toutes les activités.
Arrivée le lundi après-midi, départ le vendredi après-midi.
SPÉCIAL FAMILLE: demi-tarif pour les enfants âgés de 10 ans et moins qui partagent la chambre des parents.
Pour renseignements et réservations:
«Les Voitures d'Eau» (Hôtel-motel St-Louis)
Île-aux-Coudres
Charlevoix, Qué.
G0A 1X0
Tél.: (418) 438-2208
(nous acceptons les frais d'interurbains)
"les voitures d'eau" HÔTEL-MOTEL ST-LOUIS

COMMUNIQUÉ POUR LES PERSONNES DÉSIRANT VISITER L'EUROPE EN AUTOMOBILE
Les Canadiens désirant utiliser un véhicule automobile pendant leur séjour en France ont des privilèges, puisqu'ils peuvent bénéficier du régime "hors taxe" et de tarifs spéciaux en réservant leur véhicule avant leur départ.
À cet effet AIR FRANCE et EUROP AUTO vous offrent le plan "AUTO VACANCES 1979". (véhicule neuf - immatriculation TT-KM illimité, assurance tous risques).
Pour des périodes de 21 jours à 6 mois
Toutes marques de véhicules
et avec Chrysler France deux grandes voitures européennes à mini prix



SIMCA 1307 S CHRYSLER HORIZON
Distribution exclusive Europ Auto
Pour tous renseignements ou réservations: Votre agence de voyage est à votre disposition
Permis 79 P.Q. 12580759-5004

Nous cherchiez-vous?



Gisèle Boucher
Directeur général



Réjean Rhéaume
Président

Nous sommes maintenant à
accès monde
8235 rue St-Denis, Montréal
382-4031
Après une brève absence qui leur a permis d'étudier les plus intéressants circuits du monde des voyages, Gisèle et Réjean nous reviennent avec tout le dynamisme qu'on leur connait pour faire profiter les Québécois de leur vaste expérience et leur proposer les destinations touristiques les plus avant-gardistes aux goût des Québécois.
N'hésitez pas à venir les rencontrer pour causer avec eux de votre plan de voyage. Leur conseils gratuits vous seront précieux.
Détenteur d'un permis du Québec

La Nouvelle-Écosse par la route des phares



Yarmouth, d'abord et avant tout un havre. *(Photo Jacques Coulon)*

par Jacques Coulon

DE Halifax à Yarmouth, il y a quelque 325 kilomètres par la route du littoral. Cette route, la « Route des phares » telle que mentionnée dans les dépliants touristiques, enveloppe littéralement toute la côte sud de la Nouvelle-Écosse, probablement la région la plus pittoresque de cette province, avec l'île du Cap Breton.

La « Route des phares » dessert un pays fortement accidenté avec ses innombrables calanques où la mer vient battre la côte rougeâtre, ses baies étroites et profondes et ses promontoires élancés. Elle longe la mer durant des dizaines de kilomètres et traverse de petites villes et villages et de nombreux hameaux où vit une poignée de pêcheurs ou d'agriculteurs. Il y a à Chester, la bourgade maritime aux trois églises et à l'architecture originale miraculeusement préservée. De nombreux Canadiens et Américains ont ici leur résidence d'été. Puis Western Shore, Mahone Bay et Lunenburg déployés le long de cette immense baie Mahone semée de plusieurs centaines d'îlots boisés et que l'on disait jadis hantée par les pirates.

En 1753,des Allemands, des protestants français et des Suisses s'établissaient à Lunenburg et dans les environs et devinrent les meilleurs constructeurs de navires du pays. Si vous avez un peu de temps, allez faire un tour à Big Tancook, une grande île à quelques kilomètres au large de Chester (un traversier, pour les piétons seulement, s'y rend deux fois par jour). L'île est peuplée de fermiers qui depuis un siècle se spécialisent dans la culture de plusieurs variétés de choux et sont des fabricants renommés de choucroute.

À Chester, où l'on trouve deux excellents hôtels-restaurants avec de magnifiques terrasses donnant sur la mer, on peut faire de la voile, se baigner (rarement avant août) ou aller à la pêche. Colonisée dès le milieu du 18e siècle, pillée à maintes reprises par des flibustiers bostonnais, la région de la baie Mahone produisit un riche folklore local où les histoires d'Indiens se mêlent aux légendes de pirates et de vaisseaux fantômes.

Bien sûr, il ne faut pas manquer l'occasion d'aller jeter un coup d'oeil à Oak Island, « l'île au trésor » où l'on accède maintenant à pied, grâce à une chaussée construite un peu au sud de Western Shore. Les propriétaires de l'île et l'entreprise qui y poursuit des fouilles depuis plus de quatre ans acceptent de recevoir les curieux durant l'été. Des étudiants et étudiantes, vêtus de costumes rappelant l'accoutrement auquel nous habituèrent les films d'Hollywood, donnent des explications sur l'avancement des travaux et l'histoire des nombreuses tentatives qui furent faites depuis 1796.

Mais ne vous faites pas trop d'illusions. La visite de l'île est quelque peu décevante, et vous apprendrez peu de choses, sinon que les chercheurs restent persuadés « qu'il y a quelque chose au fond » mais qu'ils ne disposent pas encore des moyens techniques appropriés.

Lunenburg est l'un des ports de pêche les plus importants des provinces maritimes. Des pêcheurs français s'étaient établis là dès 1660 mais, près d'un siècle plus tard, deux cents familles venues d'Allemagne et de Suisse fondèrent cette petite ville maintes fois mentionnée comme étant la plus harmonieuse et la plus belle de la province.

Ce port, qui était encore, il y a une quinzaine d'années, un centre renommé de construction navale, s'étire sur une longue pointe de terre donnant de chaque côté sur l'océan. Des centaines de navires à coque de bois, à l'époque de la navigation à voile, sortirent des chantiers de Lunenburg et le plus célèbre d'entre eux fut sûrement le Bluenose, dont l'effigie se trouve sur les pièces de dix sous. C'est également là qu'on construisit une réplique du Bluenose, utilisée depuis comme voilier de croisière et, dans les années 1960, un second HMS Bounty utilisé dans le film *Les mutinés de la Bounty*, avec Marlon Brando.

Tout le long de la rue principale, les façades patriciennes de vieilles maisons peintes en noir, blanc, rose vert ou gris se succèdent. Les frontons et les balcons de bois sculpté, les portes et les loggias témoignent d'un style architectural bien particulier et de l'effort de restauration entrepris depuis plusieurs années.

À Lunenburg comme dans plusieurs petites villes de la région — sans parler de Halifax où il est possible à présent de fort bien manger — on trouve de nombreux restaurants offrant poissons et fruits de mer. C'est le résultat d'une forte campagne de persuasion faite auprès des hôtels et des restaurants par l'Association pour la consommation du poisson de l'Atlantique nord (traduction libre de l'appellation anglaise). À propos, il serait peut-être bon de rappeler que les Maritimes (Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse surtout) sont un peu au Canada ce qu'est le Portugal à l'Europe: une région où il est encore possible de voyager ou de passer des vacances sans être obligé de courir chez son gérant de banque au retour.

De petits hôtels simples mais confortables, des restaurants où l'on mange convenablement, sans plus, bien qu'il soit possible de trouver de très bonnes tables à Halifax et à Dartmouth surtout. Lunenburg important centre de pêche et de transformation du poisson, s'est fait une juste renommée pour ses pétoncles frais que l'on sert apprêtés de différentes manières dans quelques restaurants et « tourist homes ». Il y a un bureau de renseignements touristiques en plein centre de la petite ville, à deux pas des ateliers d'artisans qui se sont re-

Suite à la page 10

UNE FUGUE EN YOUGOSLAVIE

Un voyage de 24 jours avec guide francophone accompagnée de Montréal du 6 au 30 août.

15 jours de circuit à la découverte de la Côte Adriatique: Péninsule de **l'ISTRIT** — 3 jours à **SPLIT** — 5 jours à **DUBROVNIK** excursion à l'île de **HVAR** et descente en bateau entre **SPLIT** et **DUBROVNIK.** Retour à **ZAGREB** via **MOSTAR** et **SARAJEVO.** 9 jours à **ZAGREB** pour profiter des concerts quotidiens offerts dans le cadre du Congrès International des JM.

PRIX: circuit touristique (avion inclus) **$ 1,492.00**
circuit & 9 jours à Zagreb (avion inclus) **$ 1,807.00**

par personne en base double incluant avion aller-retour, transferts, logement en hôtels de première classe, pension complète durant le circuit et deux repas par jour à Zagreb, visites et excursions.

N.B. Possibilité d'arrangements spéciaux pour la 3ième semaine en remplacement du séjour à Zagreb.

RENSEIGNEMENTS ou INSCRIPTIONS

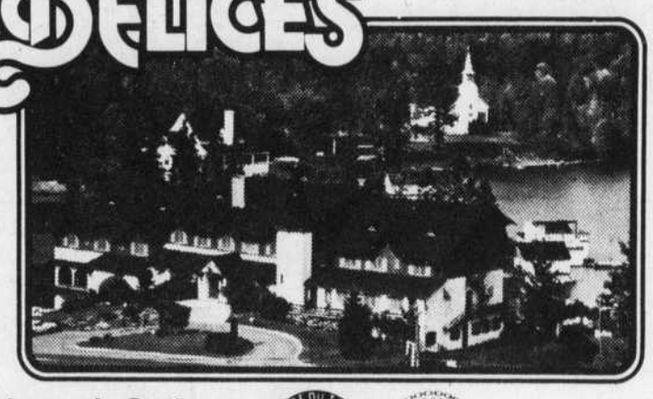
VOYAGES **SELECT** LTÉE
620, rue Cathcart, suite 555
Station métro McGill
Montréal H3B 1M1
Tél.: (514) 866-3345 ou 866-1083

IATA

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h
Jeudi de 9h à 20h

Détenteur du Permis du Québec

LIEU DE DÉLICES



À 15 minutes de Québec... un hôtel de villégiature adorable... le plus réputé de la région.

- Cuisine gastronomique de réputation internationale.
- Café-terrasse dominant le lac.
- Piscine chauffée, golf de 18 trous, tennis, badminton, canotage, pédalo, pêche, etc.
- Théâtre d'été, du 21 juin au 1er septembre. En vedette: Albert Millaire.
- Musique et chansons en dînant et au piano-bar en soirée.

Informez-vous au sujet de notre spécial «Semaine de tennis»

MANOIR st-castin

Lac Beauport: Tél.: (418) 849-4461

Vacances Sunflight

«Le soleil à prix raisonnable»

MIAMI BEACH	$ 289
CLEARWATER	$ 339
NASSAU	$ 353
FREEPORT	$ 323
JAMAIQUE	$ 389
CUBA	$ 389
BARBADE	$ 369
HAITI	$ 409
CANCUN	$ 363
CIRCUIT MEXICAIN	$ 573
HAWAII 2 SEMAINES	$ 765
HAWAII 3 ÎLES	$1,075
COSTA DEL SOL	$ 679

VOLS NOLISÉS

MONTRÉAL — CALGARY
$199 aller-retour

Réservez trente jours à l'avance

AGENCE DE VOYAGES VIAU

3428, RUE ST-DENIS	842-1751
GALERIES D'ANJOU	353-7650
1218 RUE UNION	866-9381
CARREFOUR LAVAL	688-6211
PLACE VERTU	332-4210
FAIRVIEW	694-2343
PROMENADES ST-BRUNO	653-1862
MAIL CHAMPLAIN	465-2414

PERMIS DU QUÉBEC

Vacances par Wardair®

L'ESPAGNE



Vous aimerez son soleil ardent et son peuple passionné

Cette année, optez pour la côte du soleil si justement appelée la Costa del Sol en espagnol. Le jour, visitez un musée ou un ancien palais maure et dansez toute la nuit dans une discothèque à saveur typiquement espagnole. Relaxez-vous sur une plage gorgée de soleil ou visitez un coquet petit village haut perché. Achetez de la maroquinerie dans une boutique huppée ou de la poterie dans un marché aux puces. N'oubliez pas que la Costa del Sol est pour le touriste un des plus beaux endroits sous le soleil. Réservez vite vos vacances par Wardair en Espagne où le soleil ardent et un peuple passionné vous enchanteront.

Vos vacances comprenent ● L'aller-retour en avion DC-10 Wardair jusqu'à Malaga en Espagne ● Le logement à l'hôtel, les transferts et la manutention des bagages ● Le petit déjeuner quotidien (Aloha Puerto et Riviera seulement) ● Le petit déjeuner continental et le souper lors des excursions en autocar.

RÉSERVEZ DES VACANCES À L'HÔTEL. DE 1 À 4 SEMAINES DANS UN HÔTEL SITUÉ SUR LA PLAGE MÊME.

LE VILLACANA de
$529 à $1059

Il s'agit de charmantes villas qui feront les délices des familles et des groupes de voyageurs. De chaque appartement qui comprend une cuisinette et un patio ou une terrasse entourés d'un jardin, on sent la douce fraîcheur qui monte de la mer.

ALOHA PUERTO de
$629 à $1329

Situé sur la plage Montemat même, cet hôtel moderne n'est qu'à 2 km des boutiques et des lieux de divertissement de Torremolinos. Chaque chambre a un boudoir contigu avec canapé-lit, bar, petit réfrigérateur et balcon.

LAISSEZ-VOUS TENTER PAR L'EXTRAORDINAIRE EXCURSION EL DORADO

1 SEMAINE D'EXCURSION EN AUTOCAR + 1 SEMAINE À L'HÔTEL de
$829 à $979

Réservez une excursion EL DORADO en autocar qui vous permettra d'admirer la beauté sauvage du sud de l'Espagne et de percer les mystères de la ville de Tanger au Maroc. Vous aurez ensuite le plaisir de passer une deuxième semaine de rêve aux appartements VILLACANA. C'est une excellente affaire. Ne la ratez pas!

1 SEMAINE D'EXCURSION EN AUTOCAR + 1 SEMAINE À L'HÔTEL de
$989 à $1079

Ce sont des vacances semblables aux précédentes sauf que vous passez la deuxième semaine à l'HÔTEL RIVIERA situé sur la plage même, à environ 3 km du centre-ville de Torremolinos. L'hôtel possède des chambres climatisées avec lits jumeaux et balcon.



PRIX DÉJÀ MAJORÉS À CAUSE DE L'AUGMENTATION DU PRIX DU CARBURANT

Nous acceptons AMERICAN EXPRESS • VISA • MASTER CHARGE

DES DC-10 WARDAIR QUITTENT MONTRÉAL CHAQUE DIMANCHE D'ICI LE 28 OCTOBRE PROCHAIN.

Prix par personne (en dollars canadiens) à raison de 2 personnes par chambre. Le départ pour ces vacances organisées par International Vacations Ltd. (Intervac) se fait de l'aéroport international de Mirabel. Un dépôt non remboursable de $50 par personne doit être versé à Intervac dans les 7 jours qui suivent la date des réservations. Le solde, y compris la taxe canadienne d'embarquement de $8, peut être acquitté au moment des réservations ou, au plus tard, 42 jours avant la date du départ. Pour $10 par personne, vous pouvez vous prévaloir de l'"option d'annulation" auprès d'Intervac, au moment des réservations seulement. Type d'avion sujet à changement sans préavis.

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
PERMIS DU QUÉBEC

Carrefour Mt-Royal	845-8225
Plaza St-Hubert	273-2581
Galeries Normandie	331-9971
Centre Domaine	254-9969
Ste-Catherine/Peel	861-7272
Centre Laval	687-0880
Place Longueuil	679-3777
Place Portobello	672-5353
911 est, Beaubien	273-7755
1010 ouest, Ste-Catherine	861-7277
Beloeil	467-1171
Laval Ouest	627-5151
Lachute	562-3788

et autres villes

TOURS D'ÉTÉ

FRANCE/ITALIE/SUISSE 22 juillet et 12 août 23 jours $1,569	**ESPAGNE/PORTUGAL/MAROC** 6 juillet 22 jours $1,497
EUROPE GERMANIQUE 2 juillet et 13 août 23 jours $1,873	**GRÈCE AVEC CROISIÈRE** 13 juillet et 31 août 18 jours $1,554

À tous ces prix il faut ajouter l'avion transatlantique

Avec prolongation de 4 jours au bord de la mer. $1,801

Avec prolongation de 5 jours à Dubrovnik en Yougoslavie. $1,921

Les Tours Chantecler inc.
...sous le signe de la qualité...

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Pétroles en vedette

Le soleil continue de briller à la Bourse de Toronto qui a encore réalisé un gain de 17.18 à 1,570.89.

La spéculation effrénée sur les titres pétroliers, qui, au dire d'un courtier était absolument insensée, a été amorcée par l'annonce de Mobil Oil d'un deuxième essai concluant de son puits situé près de l'île aux Sables, au large de la Nouvelle-Écosse. Du coup, Texaco a monté de 2 1-4 à $69 1-4 et Kaiser Resources de 2 à 24 7-8. Tous deux sont partie à l'entreprise de forage. Quant à l'indice des pétroles, il a monté en flèche de 84.07 à 2,752.83.

Les minières avancent de 26.20 à 1,298.01. Les pipelines, l'immobilier, les industrielles et la gestion atteignent des sommets. Cinq compartiments ont fléchi sur les 14 que compte la Bourse.

À la fin de la séance, on dénombrait 301 titres à la hausse, 166 à la baisse et 202 ont conservé leurs positions du jour précédent. Le volume des affaires comprenait 8.5 millions d'actions et 8,053 contrats d'option.

Parmi les industrielles traitées, Dome Pete monte de 3 3-4 à $51, Asbestos de 2 1-2 à 46 1-2, Murphy Oil de 2 3-8 à 21 7-8, Hudson Bay Oil de 2 1-4 à 74, Gulf de deux à 57 et Falconbridge Nickel A de deux à 65 1-4.

Wardair tombe de 45 cents à $3.55, New Providence de 7 cents à 61 cents, Shepherd de 1-2 à 5 1-2, Brascan A de 3-8 à 24 1-8 et Budd de 3-8 à 7 7-8.

Dans le secteur minier, McIntyre progresse de 3 1-8 à $52, Roman de 2 1-2 à 30 1-2 et Denison de 2 3-8 à 24 3-4. Betlehem Copper A abandonne 2 1-2 à$18 et Signa Quebec 1 1-2 à 26.

Parmi les pétroles, Superior Oil prend 3 1-4 à $138 1-4, Chieftain 2 à 25 et Reserve Oil 1 1-8 à 17. Ranger Oil tombe de 1 à $27 3-4 et Praire Oil de 1 à 24.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	2000	260	260	260	— 5
Aby Gln w	200	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Abitibi	10113	$18⅜	37⅜	18⅜	+⅜
Abitbi 10	491	$53⅞	53¾	53¾	+ ¼
Ackind 2p	500	$15⅛	15	15	
Action Trd	3500	76	75	75	— 1
Adanac M	6200	235	220	220	—20
Advocate	200	280	280	280	
Afton Min	1100	$14½	14⅛	14½	+ ¼
Agnico E	10800	$8	7⅜	7⅜	— ⅛
Agra Ind A	300	$6½	6½	3½	— ⅛
Akaitcho	1000	92	92	92	— 3
Albany	10000	66	64	65	+ 1
Alt Energy	5985	$28⅜	27⅞	28¼	+ ¼
Alta Gas A	72269	$22⅞	22½	22⅞	+ ½
AELTAGF		z6	$27¾	23¾	25¾
ATAG 9.76	550	$27½	27½	27½	— ¼
Alta G 7.60	14640	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Alta G 6¾	29675	$31¾	31⅛	31⅝	+ ⅜
Alta Nat	400	$57	56⅛	57	+1¾
Alcan	25275	$43¼	42½	42⅞	+ ½
Algo Cent	600	$24½	24	24	
Algoma St	3240	$30	29½	30	+ ½
AStel p	1360	$27	26¾	27	+ ⅛
Allarco Dv	z5	$44¼	44¼	44¼	
Almin 4½ p	z30	$38¾	38¾	38¾	
Alum 3rd p	1400	$27	27	27	
Am Bonza	17350	$20⅜	19⅜	20	+ ⅛
Am Larder	8000	33	32	32	—1½
Am Eagle	83000	335	310	325	+15
Am Leduc	51500	29½	28	29½	+1½
Andres W A	1710	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Andres W B	610	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅜
Ang CT 4½	z20	$27½	27½	27½	
Ang D Gld	200	142	142	142	— 8
Ang U Dev	1500	495	485	495	—17
Aquitaine	49638	$36⅞	35¼	36	+ ½
Arbor C	100	116	116	116	— 4
Argosy	1000	45	45	45	— 1
Argus B pr	z60	$33¾	33¾	33¾	
Argus C pr	200	$15½	15½	15½	
Asamera	43650	$18¾	17⅞	18	+ ¼
Asbestos	3900	$46½	44¾	46½	+2½
Asoc Porc	3000	141	141	141	— 4
Atco A	30725	$24	23⅛	23½	+.⅜
Atlas Yk	11600	91	89	89	— 1
Ato Hard A	3350	$14⅜	14½	14½	+ ⅜
BP Can	23980	$28½	28	28⅛	
Banister C	1000	$11½	-1½	11½	+ ⅛
Bank BC	270	$35	35	35	
Bank Mtl	23936	$22½	22⅛	22½	— ⅛
Bank N S	12315	$22⅜	22⅜	22½	+ ⅛
Bankeno	17250	300	299	300	+ 1
B Cdn Nat	1100	$15½	15⅜	15½	
Barex	5000	.7½	7½	7½	
Bary Expl	26300	160	156	157	+ 2
Baton B	1100	$14	14	14	+ ¼
Becker B p	100	$ j5	7⅜	7⅜	
E L L Caned	747 8	3⅛	22⅞	22⅞	— ⅛
Bell Ap	z58	668	67½	67½	
Bell D pr	400	$68½	68½	68½	
Bell 2.28	475	$34	34	34	+ ⅛
Bell 1.80	4850	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
Bell 1.96	2450	$28	27¾	27¾	— ⅛
Beth Cop A	1000	$19	18	18	—2½
Biltmore I	z25	$5¾	5¾	5¾	
Blakwod A	600	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
Bomac A	700	$7½	7½	7½	+ ⅛
Bombr	200	$11½	11½	11½	+ ¼
Bonza O	73550	$8⅞	8	8⅜	+ ¼
Border C	1000	355	350	350	
Bovis Cor	9200	70	70	70	
Bow Valy	52360	$31	30½	30⅜	+ ¾
Bralor Res	10850	$14⅞	14½	14½	— ⅛
Bramalea	5250	$22	21⅜	22	+ ½
Brascan A	85587	$24⅜	24	24⅛	— ⅜
Brscn 8½	775	$27⅞	27¾	27⅞	+ ¼
Brenda M	2000	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
Bright A	100	17	17	17	
Brinco	5100	$8	7¾	8	+ ¼
BCFP	4700	$21½	21	21½	+ ½
BCFP pr	z50	$41	41	41	
BC Phone	5660	$18	17½	17½	— ½
BCPh 4½ p	100	$54½	54½	54½	— ½
BCPh 4¾ p	z16	$58¾	58¾	58¾	
BCPh 6.80	700	$23¼	23	23¼	+ ½
BCP 7.04 p	1260	$23½	23½	23½	
BCP 10.16 p	1020	$28	27⅞	27⅞	— ⅛
BCP 2.32 p	800	$36	36	36	
Brunswk	25524	$7¼	7⅛	7⅛	
Budd Can	900	$8	7⅞	7⅞	— ⅜
Budd Can w	500	40	40	40	—10
CAE A	8920	$32¾	32	32½	
Cad Fw	146200	$18	17	18	+ ⅜
Cad Frv A	1500	$10¾	10½	10⅝	
Cal Pow A	4969	$46¼	45¾	45⅞	— ½
Cal P 7 p	z50	$100¼	100¼	100¼	
Cal P 7½ p	30	$100½	100½	100½	
Cal P 10 p	z5	$114½	114½	114½	
Cal P 9.80	15	$109¼	109¼	109¼	
Cal P 2.36	800	$28¾	28⅜	28⅜	
Calvert	27000	55	51	55	+ 4
Camflo	13964	$14	13⅜	13¾	— ¼
C Chib A	3800	$6⅞	6½	6⅞	+ ⅜
Camp RL	11620	$23⅜	23	23⅜	— ⅜
Can Cem	1180	$13⅛	13	13	
CDC pr B	165	$111⅜	111½	111⅜	+ ⅜
Can Malt A	z220	$34⅜	34	34	
C Nor W	108078	$13½	12⅞	13¼	+ ⅜
C Packrs	2100	$27	27	27	
C Perm	117178	$23¼	23¼	22¼	+ ¾
C Perm 6¾	2300	$27½	26⅜	27½	+1⅛
CS Pete	65025	$6	5⅜	5⅞	+ ¼
Can Trust A	775	$26¼	26⅛	26¼	— ⅛
C Trust 7¼	500	$21¾	21½	21¾	+ ¼
C Tung	800	$25½	25½	25½	
C Cablesy A	175	$21¼	21¼	21¼	— ¼
C Cable w	4045	140	140	140	— 9
Cdn Cel	23550	$9⅛	9	9	— ⅛
CC Man A	150	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
C Curtis	z600	77	77	77	
C Formost	2500	$7¾	7½	7½	
C Found pr	225	$9¼	9¼	9¼	
CGE	600	$31	30½	31	+ ½
C Hidrogas	61815	$6¼	5	5¾	+85
C Homestd	39505	$20⅛	19¼	20	+ ⅞
Cl Bk Com	34782	$26	25¾	25⅝	— ⅛
CIL	1800	$22½	22⅜	22½	
CIL pr	z100	$47	45⅞	45⅞	
C Lencour	1000	14	14	14	— 2
CLI Pete	11700	92	90	92	+ 4
C Marconi	100	$12¼	12¼	12¼	
C Merrill	500	$19⅜	19⅜	19⅜	— ½
CNat R	49100	$5⅞	5½	5¾	+ ⅛
C Occidental	26725	$36⅝	35⅝	36½	+ ⅜
CP Inve	2630	$31	30½	31	+ ½
CP Ltd	44838	$32¼	31¾	31⅞	— ¼
CPL Ap	433	$10½	10½	10½	+ ⅛
CPL 4 p	1000	$8¼	8¼	8¼	
C Reserve	41300	$17⅜	15⅞	17	+1⅛
Cdn Tpo O	4920	$139	136½	138¼	+3¼
Cdn Tire A	2223	$30¾	30⅜	30½	+ ⅛
C Utilties	7770	$20	19⅞	20	+ ⅛
CU 10¼	455	$27½	27¼	27¼	
C Util 9.24	200	$27¾	27¾	27¾	+ ⅛

NEW YORK

Marché hésitant

Quatrième séance consécutive de hausse hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé sur un gain de 1.47 point à 836.96 au cours de la séance la plus active de l'année, alors que 143.3 millions d'actions ont changé de mains.

Les milieux financiers ont réagi positivement à l'annonce, hier matin, que les prix de gros aux États-Unis ont progressé de 0.4 pour cent en mai, la plus faible hausse enregistrée depuis neuf mois.

Le Dow Jones avait gagné près de trois points en début d'après-midi mais la cote s'est un peu effritée avant la clôture. Les hausses ont été de plus du double que les baisses, 1012 contre 492 et 406 titres inchangés.

Les titres des firmes pétrolières indépendantes ont figuré une fois de plus parmi les plus actives. Tesoro Petroleum a gagné 3-4 à 14 5-8, Charter Co. a accusé une hausse d'un point à 24 1-2. L'action McDonnel Douglas a perdu encore 3-4 à 20 après le retrait du certificat de navigabilité de ses DC-10.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Massey Ferguson monte de 2 1-2 à $44 1-2, Seagram de 3-8 à 32 7-8 et Alcan de 1-4 à 36 3-8. Par contre, Dome Mines tombe de 4 à $121, Campbell Red Lake de 3-8 à 19 5-8 et Canadjan Pacific de 1-4 à 27 1-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	7	156	34⅜	33¾	33⅞+ ⅜
AM Intl	5	276	13⅜	13⅛	.....
ASA Ltd		587	27⅜	26¾	27⅜— ⅜
Alcan	4	553	36⅞	36	36⅜+ ¼
Alleg Cp	7	21	25¼	25⅛	.....
Allg Lud	7	160	19⅜	19	19⅜+1
Allis Ch	5	52	32¾	32½	+ ¼
Alcoa	5	432	55½	54¾	55¼+ ½
AMTICI	9	919	54	52¼	54 +2
A Hess	7	1055	40⅝	39½	40 — ½
AmAir	2	1186	10⅞	d10⅝	10⅞+ ⅛
A Brnd	7	244	59⅜	58¾	58⅞+ ⅛
Am Can	6	81	38⅜	38⅛	.....
A Cyan	8	310	27¼	26⅞	27⅛+ ¼
Am ElPw	9	1121	21⅜	21	21¼+ ⅛
Am Exp	8	1503	35⅝	35	35⅛— ⅛
A Home	12	1898	26⅞	26⅝	26¾+ ⅛
Am Mot	3	1150	7⅜	6⅞	7 + ⅛
A Stand	6	144	47½	47	47⅜+ ⅜
Am TT	7	1809	58⅜	58	58⅛+ ⅜
Ampex	11	449	15⅝	15½	15⅝+ ⅜
Armco St	4	159	20⅜	20¼	20½+ ¼
Armst Ck	7	37	17½	17¼	17½+ ⅛
Atl.Rich	9	1871	66⅛	65⅜	65⅝— ⅛
Avco Cp	3	594	21¾	21⅛	21⅜+ ⅛
Avnet In	6	86	19⅛	18⅞	18⅞— ⅛
Avon	12	1519	47¼	46½	46⅝— ⅛
Bakr Int	15	292	u43⅞	43¼	43¼+ ⅛
Baxt Tr	14	269	41½	41⅛	41¼+ ¼
Beckmn	15	120	24⅛	23⅝	24⅛+ ⅜
Beech	7	544	23¾	22¼	23¾+1¾
Bel How	10	165	18½	17½	17¾+ ⅛
Bell Can		5	19¾	19⅜	19¾+ ⅛
Bentl Cp	6	39	25⅛	24⅜	24⅞+ ⅛
Beth Stl	3	323	21⅜	21⅜	21½.....
Black D	11	481	22½	21¾	22 + ⅛
Boeing	7	1733	42⅜	41⅜	42¼+ ¾
Bois Cas	6	68	33⅞	33⅜	33⅜— ¼
Borden	6	382	27½	26¾	26¾— ⅛
Borg W	5	186	30⅜	29⅞	30 .....
Bos Ed	7	44	22½	21⅜	22⅛+ ¼
Brist M	11	538	34¼	33⅜	33¾+ ⅜
Brit Pet	11	944	u26	25⅞	25⅞+ ⅛
Brnswk	5	201	14	13⅜	13¾.....
Bucy Er	8	2584	21¼	20½	20⅞+ ½
Burl Ind	6	572	17	16¾	16⅞.....
Burrgh	11	261	71⅛	70¼	70¾+ ⅜
CBS	7	504	46	45¼	46 + ¾
CPC Int	8	123	51¼	50¾	51 .....
Cam Sp	9	196	33¾	33⅛	33½— ⅛
Cap Cit	10	35	38¾	38	38¾+ ½
Catrp T	8	685	55⅞	55¼	55¾+ ⅜
Celanese	5	302	.43	42⅜	42⅞+ ¼
Chase M	6	1104	37	36⅜	36¾+ ⅛
Chessie	4	1143	29¼	28⅞	29 + ⅛
ChrisCft	8	10	13¼	13⅛	13⅛— ¼
Chrysir		504	8¼	8	8¼+ ¼
Citicrp	6	1568	23¼	23	23 — ⅛
Cities Sv	13	806	u70⅛	68¾	68¾+ ½
Clark Eq	6	180	38½	37⅞	38⅛+ ⅜
Clark Oil	9	664	28½	27½	28½+1⅛
Clorox	7	375	10¾	10½	10⅝.....
Coca Col	13	534	39⅛	38⅝	38⅞+ ⅛
Colg pal	8	392	16½	16¼	16⅜.....
Col Pic	4	272	21⅞	21½	21½+ ⅛
Com En	8	327	41	40¼	40⅝+ ½
Comsat	10	243	47	46	46¼.....
Congolm	6	567	23⅜	23¼	23½+ ½
Con Ed	6	502	23¼	22⅞	23⅛+ ¼
Cont Cp	4	145	26⅜	25⅞	26¼+ ⅜
Con Gp	8	120	29¼	28⅞	29⅛+ ⅛
Con Dat	7	913	38⅛	38	38 — ⅛
Copw Cp	7	2	19⅜	19⅛	19⅜— ⅛
Crane	8	60	29⅞	29⅜	29⅞+ ⅜
Crn Ck	8	177	32	31⅞	32 .....
Cr Zell	8	809	37⅜	37	37¼+ ⅛
Curt W	7	78	14⅜	14⅜	14½— ⅜
Dart In	8	123	43¼	42¾	43⅛+ ⅜
DataGen	15	253	68⅛	67¾	68⅛+ ⅜
Deere	7	794	35¾	35¼	35¼+ ⅛
Den Mf	8	5	19¼	19¼	19¼.....
Dexter	8	19	20	19¾	19⅞+ ⅛
Digital E	14	801	54⅞	54⅛	54⅛.....
Disney	11	355	36½	36¼	36¼.....
Dr Peppr	13	187	15¾	15½	15¾+ ⅛
Dow Ch	8	1444	26½	25⅞	26¼— ⅛
duPont	7	313	127⅜	127	127¾— ⅛
EG G	12	349	32	31¼	31⅞.....
Eas Kod	10	1641	57⅜	56¾	57⅛.....
Eaton	5	188	38½	38⅛	38¼.....
EIP NG	8	439	20	19⅝	19⅝— ⅛
ElMeMg	5	774	4¾	4	4¾+ ⅜
Eltra	6	38	28½	28¼	28¼+ ⅛
Esmark	7	191	26½	26¼	26½+ ⅛
Ethyl	6	125	u27¾	27¼	27⅜+ ⅛
ExCelO	7	31	30¼	30¼	30¼.....
Exxon	8	2570	52⅜	51⅞	51⅞— ⅛
FMC Cp	6	186	25¾	25½	25½— ¼
Fairch	14	1303	65½	64¾	64¾— ⅛
Fireston		624	12⅞	12¾	12¾.....
Fluor Cp	8	1059	u45½	44¾	45¾+1⅜
Ford	3	747	43½	42⅞	43⅛+ ⅜
Foxbro	9	100	36⅜	35½	36⅜+ ½
St RegP	7	199	31	30⅞	31 + ⅛
Sanders	9	113	21½	21⅛	21⅛— ⅜
SFe Int	16	669	21⅜	20¾	20¾— ¼
Scher Pl	8	723	30¾	30½	30½+ ¼
Schlmb	17	899	73⅞	72½	72⅞+ ⅛
Scott P	6	620	17⅜	17¼	17¼— ¼
Searle G	10	393	14⅞	14⅜	14⅜— ⅛
Sears	7	2896	19⅛	18⅞	18⅞.....
Sedco	13	537	28	27¼	27½— ⅛
Shell Oil	7	675	42¼	41	42 +1
Singer	4	319	13⅛	12⅞	13⅛— ⅛
Skyline	8	156	10⅜	10⅛	10⅛.....
Smith A	3	13	18½	18⅜	18⅜— ¼
Sou Pac	6	203	31	30	30¾+ ⅛
Sparton	6	26	13¼	13	13¼+ ¼
Sperry R	7	760	46½	45⅞	46 + ⅛
Squib	11	498	29⅛	28¾	29 + ¼
St Brand	9	195	24⅛	24	24 — ⅛
St Oil Cl	7	1085	49	48⅜	48¾+ ⅜
StOil Cl	8	561	u67⅛	66⅜	66⅜— ¼
StOil In	12	6792	20¾	19⅞	19⅞— ½
Ster Dr	16	1059	20¾	20⅛	20⅛+ ⅛
Stor Te s	5	398	27½	26	26⅜— ⅜
Stud Wor	1	398	27½	26	26⅜— ⅜
Sun Oil	7	705	53⅞	52¾	53¾+1⅜
Suns M	18	496	14⅜	13¾	14 —1⅜
Techcolr	6	26	13½	13⅛	13⅛— ⅛
Tejas Gp	6	324	121⅜	120⅜	121⅜+ ⅞
Tenneco	7	1487	33⅜	33⅛	33½.....
Texaco	7	3201	26⅞	26⅜	26¾+ ⅜
Tex Inst	13	166	87⅛	86½	86¾+ ⅛
Tex Gf	13	152	21⅞	21¾	21⅞+ ⅛
Textron	6	102	26⅜	26⅛	26⅛— ¼
Thiokol	7	21	35¼	34⅝	35 + ½
Time In	7	566	39	38⅛	38½+ ¾
Timkn	7	89	59⅞	59½	59¾.....
Tran Un	7	86	33⅜	32¾	33⅛+ ⅜
TWC	5	2048	22	21¼	21⅜+ ⅜
TWC pf 2		32	19⅞	19⅜	19¾— ¼
Tranwy I	5	33	22¾	22½	22½.....
TC Fox	6	431	43⅛	41⅛	41½—1¼
UV Ind	5	130	21⅜	21¼	21¼— ⅜
U Camp	9	397	48	47⅜	47¾+ ¼
Un Carb	6	642	37¾	37⅛	37⅜+ ⅛
US Gyps	4	180	30	29⅜	29¾+ ⅛
US Steel	5	1663	22⅜	22⅛	22⅛— ⅛
Un Tech	7	956	37⅛	36¾	37 + ⅛
Upjohn	10	247	46⅜	45¼	46⅜+1¼
Varian	34	211	20¼	19¾	20⅛+ ⅛
Walt J	6	100	31⅜	31¼	31½+ ⅛
Warn L	9	3061	23⅜	23⅛	23⅜+ ⅛
Wstg El	5	1235	18⅞	18⅜	18⅜+ ¼
Whit Cn	6	76	26⅜	26	26 — ⅛
Wometc	9	38	19⅞	19½	19½— ⅛
Wolwth	6	782	26¾	25⅞	26 — ½
Xerox Cp	11	1459	61½	60¼	60⅜— ⅛
Zenith R	10	287	13¼	13⅛	13¼.....
Zurn Ind	7	164	16½	16⅛	16¼+ ¼

ÉCHOS BOURSIERS

2e essai concluant à l'Île aux Sables

Un deuxième essai s'est révélé concluant au puits D-23 foré par Nobil Oil et ses associés, près de l'île aux Sables. le groupe d'entreprises qui a fait part de la bonne nouvelle précise que le puits a débité 22.6 millions de pieds cubes de gaz par jour, et 294 barils de condensats, à des intervalles de 50 pieds à une profondeur de 15,000 pieds.

Le premier essai, signalé le 8 mai, avait été effectué 800 pieds plus bas. Le puits avait alors débité 10.2 millions de pieds cubes de gaz par jour et 140 barils de condensats.

Les prochains essais auront lieu dans une zone située 750 pieds plus bas dans le même puits. L'entreprise groupe Petro-Canada, Texaco, Kaiser Resources et Nobil Oil.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Goodyear	1000	$23	22	23	+ 1
Graff G	320	$16½	16½	16½	
Graff G A	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅜
Graff G p	500	$38½	38¼	38½	
Granduc	4000	148	145	148	+ 3
Gt Oil Sds	1325	$17	16⅜	17	+ ⅜
G L Nickl	500	75	75	75	+ 1
GL Forest	2900	$42	41½	42	+ ½
GL For w	950	$8½	8½	8½	— ¼
GN Fin	1016	250	250	250	— 4
Gt West S	3700	315	300	305	—10
G Goose A	200	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅜
Greyhnd	8825	$22	22	22	
Gulf Can	56170	$57¼	55⅛	57	+ 2
Gulfstrem	58950	82	79	80	— 3
HCI Hldg	300	$11¼	11¼	11¼	
Halifax D	300	300	300	300	
Hardee	z200	78	78	78	
Hard Cp A	5350	330	320	320	—10
Hard Crp C	500	300	295	295	— 5
Harlequin	9340	$15	14¾	14¾	— ⅛
Harris J A	500	$6¼	6¼	6¼	— ¼
H Wood	1000	165	165	165	— 5
Hatleigh A	1200	$6½	6½	6½	
Hatleigh B	400	$6½	6½	6½	+ ⅛
Hawker A	15740	$13¼	12	13	+ ½
Hayes D	500	$11¾	11¾	11¾	
Hedway A	18900	$6	5⅜	5⅞	+ ⅜
Highmont	3625	495	485	485	—10
Home A	12326	$68½	67¼	67½	+ ¼
Home B	300	$65	64	64	+1¾
H Bay Mng	42055	$20	19¾	20	+ ⅜
H Bay Co	17668	$28⅜	28	28¼	+ ⅜
HBC pr	2080	$23¾	23½	23¼	
HB Oil Gas	47413	$75½	71½	74	+2¼
Husky Oil	7340	$55	54¾	55	+ ¼
Husky A pr	140	$42½	42½	42½	—1½
Husky B pr	140	$42½	42½	42½	— 1
IAC	19703	$18½	17⅞	18⅛	+ ¼
ITL Ind	825	420	410	410	—10
IU Intl	81125	$16⅛	15	16	+ ⅛
Imasco	1475	$44½	43½	44	+ ½
IOil A	126126	$26⅜	35¼	35¾	+ ½
Imp Oil B	300	$35¼	35¼	35¼	
Inco	58595	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Inco 7.85	600	$25¼	25	25	— ⅛
Indal	5200	$16	15⅜	15⅜	— ⅛
Indusmin	300	$21	20⅞	20⅞	— ⅛
Inland Gas	1905	$14½	14¼	14½	+ ¼
Inind G 10p	2000	$28¼	28¼	28¼	— ¼
I-City	155160	$15⅛	14½	15	+ ⅜
Inter C B p	500	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Inter C B w	32250	$11⅜	10⅞	11½	+ 1
Int Div	500	325	325	325	— 5
Intrmetco	400	$14½	14⅜	14⅜	
IBM	879	$91	91	91	
Int Mogul	3028	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
I Mogul A	2700	$14	14	14	+ ⅛
Intpr Pipe	26513	$20¾	20¼	20⅜	+ ⅜
Ipsco	450	$20⅜	20	20⅜	+ ⅜
Inv Group	z13	$14	14	14	
Inv Grp A	100	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Irwin T A	5800	360	350	350	—10
Island Tel	310	$17¼	17	17¼	+ ¼
ISO	1200	218	215	218	+ 3
Ivaco A	4400	$16⅜	16⅜	16⅜	
Jannock	1600	$24	23½	24	+ ½
Jannock 8	137	$15½	15½	15½	+ ¼
Jannock w	4500	$13½	13½	13½	+ ¼
Jorex Ltd	9200	35	34	34	— 1
Joutel	7600	117	110	111	— 4
Kaiser Re	97965	$24⅞	23	24⅞	+ 2
Kam Kotia	31110	$5¼	495	5¼	+ ¼
Kaps Tran	66580	195	177	194	+14
Kelly D A	500	$8½	8½	8½	+ ¼
Kerr A A	24300	$10½	9¼	10¼	+ 1
K Anacon	1000	25	25	25	— 1
La Luz	300	$7½	7½	7½	+ ½
Labatt A	24485	$21⅜	21	21¼	
Labatt A p	z80	$20⅞	20⅞	20⅞	
Lab Min	410	$40	39½	40	+ ½
Lacana w	9900	$5⅝	5¼	5½	— ⅛
Laidlaw A	300	325	325	325	—15
Laidlaw B	1000	$11⅜	11⅛	11⅜	— ¼
LOnt Cem	600	$5½	5½

Par rapport à la même période l'an dernier

Le déficit des paiements doublé au premier trimestre

OTTAWA (PC) — Au terme du premier trimestre 1979, la balance des paiements du Canada a enregistré un déficit de $1.696 milliard, dû en grande partie à l'insuffisance de ses exportations et à la chute du mouvement touristique.

Selon les données officielles publiées hier par Statistique Canada, le déficit pour les 12 mois prenant fin le 31 mars 1979 a été de $6.147 milliards, un niveau jamais encore atteint dans l'histoire du Canada. Tous les chiffres s'entendent après ajustements saisonniers.

Le déficit du premier trimestre de cette année est plus de deux fois supérieur à celui du premier trimestre 1978, qui s'était inscrit à $637 millions.

Il représente cependant une légère amélioration par rapport au dernier trimestre de 1978, où le déficit s'était inscrit à $1.765 milliard.

Le déficit global de l'année précédente avait été de $5.285 milliards.

D'après Statistique Canada, la balance commerciale qui, d'habitude, était le point fort des composantes de la balance des paiements, a enregistré un solde positif de $426 millions seulement, alors qu'au premier trimestre 1978, il était de $1.2 milliard. Au dernier trimestre 1978, le solde positif de la balance commerciale avait été de $840 millions.

Les exportations, il est vrai, ont légèrement augmenté de 3.8%, mais cette hausse a été plus que neutralisée par une montée en flèche des importations, qui ont augmenté de 7.1%.

Les secteurs dans lesquels les exportations ont connu une hausse sont: les pâtes de papiers, le pétrole brut, le minerai de fer, le nickel, le cuivre et le charbon.

Les importations ont augmenté dans les secteurs suivants: accessoires d'autos, machines industrielles, matériel de communications, machines agricoles, métaux non ferreux et produits chimiques.

Le déficit touristique au cours du premier trimestre a été de $348 millions, contre $409 millions au dernier trimestre 1978. Pour toute l'année précédente il avait totalisé $1.7 milliard.

Si la balance commerciale a connu une performance plutôt médiocre, par contre les services — notamment l'afflux d'intérêts et de dividendes — se sont mieux comportés au cours du premier trimestre 1979, que lors du dernier trimestre 1978.

En effet, le secteur des services a enregistré au premier trimestre 1979 un déficit de $2.2 milliards, contre $2.7 milliards au dernier trimestre 1978.

Cette baisse du déficit dans le secteur de services est attribuée par Statistique Canada à une forte baisse des dividendes payés par le Canada à l'étranger et une augmentation des intérêts et dividendes reçus de l'extérieur.

Statistique Canada rappelle que le pays a contracté au cours du premier trimestre 1979 des emprunts à l'extérieur pour une valeur globale de $2.55 milliards, dont $1.6 milliard par le gouvernement fédéral.

Les deux plus importants emprunts du gouvernement, qui ont totalisé $1.4 milliard ont été effectués au Japon et en Suisse.

Sur le marché monétaire à court terme, le pays a reçu $2.35 milliards, résultat essentiellement d'opérations privées et gouvernementales qui ont consisté à vendre des devises étrangères, en vue de soutenir le dollar sur le marché international.

En février, le dollar canadien avait fléchi à 83.20 cents américains, mais au terme du premier trimestre, il reprenait pour atteindre, fin mars, 86.25 cents. Après être descendu sous le niveau des 85 cents, mercredi, il a clôturé hier à 85.11, une hausse de 13-100.

Parizeau fixe la limite à la fin d'août

Des négociations «sérieuses» sont en cours pour l'achat d'Asbestos

QUÉBEC — Le gouvernement québécois n'a pas l'intention de se prévaloir des pouvoirs d'expropriation prévus à la loi 121 avant la fin de l'été, question de permettre aux négociations actuellement en cours sur l'achat de gré à gré de la société Asbestos de se poursuivre jusqu'a une conclusion positive ou négative.

Interrogé hier matin à l'occasion d'une conférence de presse, le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a apporté ces précisions sur le dossier de l'Asbestos, laissant entendre que pour la première fois des négociations sérieuses se déroulaient entre les parties.

Déjà la semaine dernière dans un discours à l'Assemblée nationale, M. Parizeau, qui est le responsable de ce dossier, indiquait que la perspective de l'adoption prochaine de la loi 121 était à l'origine même d'un certain débloquage dans les négociations.

Depuis mercredi de la semaine dernière, les discussions portent en effet sur une formule présentée par les porte-parole du Québec aux représentants de General Dynamics, laquelle compagnie est le principal actionnaire de la société Asbestos.

Cette formule a été soumise après que le gouvernement québécois eût rejeté, les semaines précédentes, diverses hypothèses soumises par les représentants de General Dynamics parmi lesquelles on retrouvait des accords d'approvisionnement ainsi que des projets d'entreprises conjointes pour la transformation d'amiante.

La formule qui est en discussion ne sera pas rendue publique pour l'instant et hier encore M. Parizeau disait ne pas se sentir autorisé à en faire état, aussi longtemps qu'elle n'aura pas été acceptée ou refusée. Il précisait cependant hier, à propos des discussions en cours, que les échanges se poursuivaient toujours, fruit de la menace que constitue finalement l'adoption de la loi 121 qui donnera au gouvernement le pouvoir d'exproprier l'Asbestos.

Quant à savoir si de telles négociations pouvaient aboutir, M. Parizeau pas plus la semaine dernière que cette semaine n'a voulu donner d'indications à cet égard, si ce n'est qu'hier il ouvrait officiellement la porte à la poursuite de négociations après l'adoption de la loi 121. Normalement, cela devrait survenir quelques jours avant l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale le 21 juin.

Selon les indications qu'il a données, ces négociations pourraient aller jusqu'à la fin de l'été, après quoi le gouvernement se servirait des pouvoirs d'expropriation inscrit au projet de loi 121. Il n'est pas inutile de rappeler qu'une fois l'expropriation décrétée, les parties auraient encore deux mois pour s'entendre sur un prix négocié des actifs expropriés.

Un premier délai de trente jours est prévu entre la déclaration d'expropriation et la déclaration fixant l'indemnité proposée par le gouvernement. Après ce premier délai, un deuxième délai de un mois au maximum est prévu pour demander la création d'un conseil d'arbitrage qui lui fixera le prix à payer.

Rappelons par ailleurs que le débat sur le projet de loi 121 se poursuit toujours devant l'Assemblée nationale. Après avoir été adopté en deuxième lecture, on a commencé cette semaine l'étude article par article en commission parlementaire, étape qui pourra durer encore quelques jours.

Multiple Access: Pouliot amende son offre d'achat

M. Jean Pouliot, ancien président de Télé-Capitale, transmettra d'ici mardi prochain une offre amendée aux actionnaires de Multiple Access (CFCF-TV et les stations de radio CFCF et CFQR-FM), dont il veut prendre le contrôle, dans le but de reporter de 30 jours la date limite de dépôt des actions.

Cette date avait été auparavant fixée au 6 juin, mais l'offre d'achat aux actionnaires de Multiple Access par CFCF Inc., une compagnie formée par M. Pouliot, était conditionnelle à l'acceptation du CRTC. Or, ce dernier organisme n'a toujours pas fait connaître sa décision.

CFCF Inc. renonce donc à son offre conditionnelle à l'approbation du CRTC, mais signe une entente avec Mainvest Communications, qui contrôlait auparavant 54% des actions de Multiple Acess, en vertu de laquelle Mainvest souscrira (55% des actions de CFCF Inc. lorsque cette dernière compagnie aura acquis Multiple Acess, au plus tard 30 jours après le 12 juin.) Enfin, Jevlam une autre compagnie contrôlée par M. Pouliot, détiendra les actions restantes, soit 45%.

Cette acquisition par Mainvest permettra à CFCF Inc. d'acheter les actions de Multiple Access sans que l'approbation du CRTC ne soit requise parce qu'il n'y a pas dans l'immédiat un changement de contrôle de Multiple Access.

En vertu de cette entente, Jevlam Inc. aura le droit d'acquérir, au coût encouru par Mainvest, les intérêts de Mainvest dans CFCF, si elle y est subséquemment autorisée par le CRTC. Dans l'éventualité où le CRTC n'approuverait pas le transfert des intérêts de Mainvest dans CFCF à M. Pouliot, Mainvest aura le droit d'acheter les actions de Jevlam dans CFCF Inc. L'achat de Multiple Access par CFCF Inc. représente une transaction d'environ $26 millions, soit $8.50 par action.

Légère hausse des profits de la Banque de Commerce

La Banque de Commerce a annoncé que le solde de ses revenus après impôts, pour le semestre se terminant le 30 avril 1979, s'est élevé à $91,008,000 ou $2.33 par action, contre $81,603,000 ou $2.34 par action pour la même période l'année dernière. La diminution des revenus par action est attribuable à la hausse de 12% du nombre d'actions en circulation au cours de l'année.

Par ailleurs, le solde des revenus après impôts, pour le trimestre se terminant le 30 avril 1979, a été de $40,932,000 ou $1.05 l'action, comparativement à $39,186,000 ou $1.12 l'action pour le trimestre correspondant de 1978.

L''actif total a atteint $42.0 milliards au 30 avril, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à l'année précédente.

Selon Russell E. Harrison, président du conseil et chef de la direction, les opérations réalisées au Canada ont continué d'être touchées par les pressions qui se sont exercées sur les marges d'intérêt et qui sont attribuables au coût élevé des intérêts sur les dépôts et à la hausse des frais d'exploitation. Les revenus n'ont par conséquent dépassé que très légèrement ceux de l'an dernier, malgré l'augmentation des avoirs.

Le président de la Banque de Commerce a affirmé en outre que les revenus provenant des opérations internationales ont augmenté par rapport à l'an dernier, grâce à un accroissement des avoirs, à une stabilité relative des marges bénéficiaires et aux bénéfices provenant de la conversion en dollars canadiens des gains réalisés en devises.

La tranche initiale a été vendue et le présent avis est publié pour mémoire seulement

Nouvelle émission

Export Development Corporation

(An agent of Her Majesty in right of Canada)

Société pour l'expansion des exportations

(Mandataire de Sa Majesté du chef du Canada)

C$100,000,000 Billets 10%/1984 dont C$50,000,000 sont émis dans la tranche initiale

Wood Gundy Limitée — **Orion Bank Limited**
Credit Suisse First Boston Limited — **Deutsche Bank Aktiengesellschaft**
Salomon Brothers International — **Swiss Bank Corporation (Overseas) Limited**
Dominion Securities Limitée — **McLeod Young Weir International Limited**

Abu Dhabi Investment Company — Alahli Bank of Kuwait K.S.C. — Algemene Bank Nederland N.V.
American Express Bank International Group — A. E. Ames & Co. Limited — Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.
The Arab & Morgan Grenfell Finance Company Limited — Arnhold and S. Bleichroeder Inc. — Bache Halsey Stuart Shields Inc.
Banca Commerciale Italiana — Banca del Gottardo — Banca Nazionale del Lavoro — Bank of America International Limited
Bank Julius Baer International Limited — The Bank of Bermuda Limited — Bank für Gemeinwirtschaft A.G. — Bank Gutzwiller, Kurz, Bungener (Overseas) Limited
Bank Heusser & Cie A.G. — Bank Leu International Limited — Bank Mees & Hope N.V. — The Bank of Tokyo (Holland) N.V.
Bankers Trust International Limited — Banque Arabe et Internationale d'Investissement — Banque Bruxelles Lambert S.A.
Banque Canadienne Nationale (Europe) — Banque Générale du Luxembourg S.A. — Banque de l'Indochine et de Suez
Banque Internationale à Luxembourg S.A. — Banque Louis-Dreyfus — Banque Nationale de Paris — Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
Banque de Paris et des Pays-Bas — Banque de Paris et des Pays-Bas (Suisse) S.A. — Banque Populaire Suisse S.A. Luxembourg
Banque Rothschild — Banque de l'Union Européene — Banque Worms — Barclays Bank International Limited — Baring Brothers & Co. Limited
Bayerische Hypotheken-und Wechsel-Bank — Bayerische Landesbank Girozentrale — Bayerische Vereinsbank — Bergen Bank
Berliner Handels-und Frankfurter Bank — Blyth Eastman Dillon & Co. International Limited — Breisach Pinschof Schoeller — Burns Fry Limited
Caisse des Dépôts et Consignations — Chase Manhattan Limited — Chemical Bank International Limited — Christiania Bank og Kreditkasse
CIBC Limited — Citicorp International Group — Commerzbank Aktiengesellschaft — Compagnie Monégasque de Banque
Continental Illinois Limited — County Bank Limited — Crédit Commercial de France — Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine S.A.
Crédit Industriel et Commercial — Crédit Lyonnais — Crédit du Nord — Creditanstalt-Bankverein
Credito Italiano (Underwriters) S.A. — Dai-Ichi Kangyo Paribas Limited — Daiwa Europe N.V. — Richard Daus & Co. Bankiers
Den Danske Bank — Den Norske Creditbank — DG Bank Deutsche Genossenschaftsbank — Deutsche Girozentrale-Deutsche Kommunalbank
Dewaay & Associés International S.C.S. — Dillon, Read Overseas Corporation — Dresdner Bank A.G
Drexel Burnham Lambert Incorporated — Effectenbank-Warburg A.G. — Euromobiliare S.p.A. — European Banking Company Limited — Finacor
First Chicago Limited — Robert Fleming & Co. Limited — Fuji International Finance Limited — Gefina International Limited — Genossenschaftliche Zentralbank A.G.
Antony Gibbs Holdings Ltd. — Girozentrale und Bank der österreichischen Sparkassen A.G. — Goldman Sachs International Corporation
Greenshields Incorporated — Groupement Privé Genevois S.A. — Hambros Bank Limited — Handelsbank N.W. — Helsingen Osakepankki
Hessische Landesbank-Girozentrale — Hill Samuel & Co. Limited — E. F. Hutton & Co. N.V. — IBJ International Limited — The Industrial Bank of Kuwait
Interunion-Banque — Istituto Bancario San Paolo di Torino — Jardine Fleming and Co. Limited — Kansallis-Osake-Pankki
Kidder, Peabody International Limited — Kjøbenhavns Handelsbank — Kleinwort, Benson Limited — Kredietbank N.V. — Kredietbank S.A. Luxembourgeoise
Kuhn Loeb Lehman Brothers International — Kuwait Financial Centre S.A.K. — Kuwait Foreign Trading Contracting & Investment Co. S.A.K.
Kuwait International Investment Company S.A.K. — Kuwait Investment Company S.A.K. — Lazard Frères & Cie — Lévesque, Beaubien Inc.
Lloyds Bank International Limited — LTCB Asia Limited — Manufacturers Hanover Limited — Merck, Finck & Co. — Merrill Lynch International & Co.
Merrill Lynch Royal Securities Limited — Midland Doherty Limited — Mitsubishi Bank (Europe) S.A. — Samuel Montagu & Co. Limited — Morgan Grenfell & Co. Limited
Morgan Stanley International — National Bank of Abu Dhabi — Nederlandsche Middenstandsbank N.V. — Nesbitt, Thomson Limited
The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd. — R. Nivison & Co. — Nomura Europe N.V. — Norddeutsche Landesbank Girozentrale — Nordic Bank Limited
Okasan Securities Company Limited — Sal Oppenheim jr. & Cie — Paine Webber Jackson & Curtis Securities Ltd. — Peterbroeck, Van Campenhout, Kempen S.A.
Pictet & Cie — Pierson, Heldring & Pierson N.V. — Pitfield Mackay Ross Limited — Post-och Kreditbanken, PK banken — Postipankki
Privatbanken Aktieselskab — Richardson Securities of Canada (U.K.) Limited — N. M. Rothschild & Sons Limited — The Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited
Sanwa Bank (Underwriters) Limited — Saudi Arabian Investment Co. Inc. — Scandinavian Bank Limited — J. Henry Schroder Wagg & Co. Limited
Skandinaviska Enskilda Banken — Smith Barney, Harris Upham & Co. Incorporated — Società Finanziaria Assicurativa (RAS Group)
Société Bancaire Barclays (Suisse) S.A. — Société Générale — Société Générale Alsacienne de Banque — Société Générale de Banque S.A.
Société Séquannaise de Banque — Strauss, Turnbull & Co. — Sumitomo Finance International — Svenska Handelsbanken
Trade Development Bank Overseas Inc. — Trinkhaus & Burkhardt — United International Bank Limited — Verband Schweizerischer Kantonalbanken
Vereins-und Westbank Aktiengesellschaft — J. Vontobel & Co. — S. G. Wartburg & Co. Limited — Wardley Limited
Westdeutsche Landesbank Girozentrale — Westfalenbank Aktiengesellschaft — Dean Witter Reynolds Incorporated — Yamaichi International (Europe) Limited

ca

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif
régie par le Code des professions

680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone : (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest,
Montréal, H3B 1X9
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver,
Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés.

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C.C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A.
Robert Moreau, M.S.C.C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie,
Suite 700
Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec

C.C. Bismuth, C.A.	C.W. Bissegger, C.A.
T.R. Burpee, C.A.	M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A.	L.J. Carrière, C.A.
M.G. Chamberland, C.A.	J.P. Delisle, C.A.
M.M. Domanski, C.A.	G. Fréchette, C.A.
S.R. Gagné, C.A.	R. Germain, C.A.
G. Gingras, C.A.	J.P. Graveline, C.A.
R.E. Lavoie, C.A.	G. Limoges, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A.	R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A.	R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A.	R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A.	G.S. Wells, C.A.

Bureaux à:
St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
MONTRÉAL-OTTAWA
C. Blatt, C.A.
J. Dolnik, C.A.
S. M. Hopmeyer, C.A.
R. Landori-Hoffmann, C.A.
A. Soroka, C.A.
I. Tobenstein, C.A.
J. F. Witkowski, C.A.
3901, rue Jean-Talon ouest
suite 214
(514) 731 7851

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés

Guy Charette, C.A.	Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A.	Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A.	Raymond Proulx, C.A.

1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde.

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.

ERNST & ERNST
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, LLangley, Vancouver, Victoria
et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
3730 est, boul. Crémazie
Montréal, Québec, H2A 1B4
376-5010
715 Carré Victoria
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux: Montréal
Repentigny
Iles de la Madeleine

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
2, Complexe Desjardins,
Bureau 2600, C.P. 153
Montréal H5B 1E8
Tél.: 281-1555
Société nationale
Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax.
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest
Montréal, P.Q. H3B 3T9
(514) 871-8630
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins
Montréal
Téléphone 281-1850
Bureaux: Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale
Binder, Seidman & Co.

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C.C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A.
Robert Houde, B.A.C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C.C.A.
André Montgrain, L.S.C.C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4442
Bureaux à
Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Siège social
1010 Sherbrooke ouest,
Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7
(514) 288-0766

PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College
Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ième étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Iles, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Matane
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

Poissant, Richard et Associés
affilié à
THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
630 ouest, Boul. Dorchester
Suite 2500
Montréal, Québec H3B 1W2
Téléphone (514) 866-7351
À l'échelle internationale
McLintock Main Lafrentz

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Régina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde.
1, Place Ville-Marie
861-8531

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
789-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO

Jack E. Zittrer, C.A.	Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A.	Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A.	David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A.	Steven A. Yaphe, C.A.
Moton S. Spector, C.A.	Marvin H. Tafler, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A.	Gérald A. Slan, C.A.
Jeffrey L. Payne, C.A.	Norman Daitchman, C.A.
Brahm D. Levine, C.A.	Morrie L. Fogelbaum, C.A.
Lawrence M. Chandler, C.A.	Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A.	Robert H. Zittrer, C.A.

4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112

Quand Liberace touche le fond

par Nathalie Petrowski

Ceux qui n'ont jamais vu un show de Liberace ont certainement manqué un des grands moments de l'histoire, tout comme ceux qui n'ont jamais mangé des fourmis au chocolat ou ceux qui ne suivent pas les récents exploits de l'Empereur Bokassa 1er. Il y a des choses comme ça qu'on doit faire au moins une fois dans sa vie, pour agrémenter son vécu, courtiser le traumatisme et aller faire un petit tour de l'autre côté de la démence. Après cela, on est armé pour l'avenir, on a touché le fond, on sait que plus rien peut dorénavant nous surprendre, on peut finir sa vie en toute quiétude.

C'est la deuxième fois que je vais voir le beau Flamand rose de Las Vegas. Remarquez que je ne suis pas plus avancée sur les raisons métaphysiques de sa présence sur terre. Je ne sais pas d'ailleurs s'il est vraiment de ce monde ou si au contraire il ne s'est pas égaré sur la planète. En fait, plus j'y pense (et évidemment j'y pense très souvent, plus je suis persuadée que ce grand farceur est un extra-terrestre brocanteur qui s'ennuyait tout seul dans le cosmos et qui, un jour,par désoeuvrement a décidé de venir faire un tour de ce côté-ci de la galaxie.

Las Vegas est rapidement devenue sa patrie d'adoption, le seul point lumineux qu'il a reconnu sur le globe et auquel il a pu facilement s'identifier. À Las Vegas, il a eu le choix entre être gangster ou imposteur; il a choisi l'imposture, car ça demande moins de travail, c'est moins dangereux et, par surcroît, ça peut à l'occasion être rentable.

La seule formalité qu'il lui restait à accomplir pour devenir un citoyen de la région, était une opération mineure, communément appelée lobotomie. L'opération ne le dérangeait pas trop, d'autant plus que sa matière grise n'a jamais été particulièrement abondante et que ses atavismes intersidéraux lui ont vite fait préférer le rose au gris. Pas bête aussi, il s'est dit qu'on ne pourrait lui reprocher son manque d'intelligence, ça serait aussi absurde que de reprocher à une brosse à dents de ne pas savoir écrire. Bref, dès ses débuts, Liberace était déjà un brillant récupérateur. Aujourd'hui il ne fait que répéter l'exploit. Ainsi quand il donne un spectacle, pour ne pas dire un « freak show », quand il nous invite à visiter son musée des horreurs, c'est pas pour se faire valoir, ni pour se faire entendre, c'est tout simplement pour faire rire de lui.

Le piège néanmoins, car il y a un vilain piège, c'est que pendant qu'on est absorbé dans la contemplation lassive de ses chiffres ronds, de ses diamants clinquants, pendant qu'on se vautre dans la pâtisserie musicale et vestimentaire, pendant qu'on l'encourage à parader comme la chienne à Jacques et qu'on saute à pieds joints dans l'arrogance délirante de son mauvais goût; pendant qu'on se tappe les cuisses et qu'on se tord de rire en disant qu'il est ridicule, Liberace lui, mine de rien, avec son oeil torve et son sourire malin, nous renvoie la pareille. Vous ne vous êtes pas vus, dit-il d'un regard plein de télépathie. Sous ses sourires sucrés et ses airs de grande dame maquerelle, Liberace finalement se paie de notre gueule, et à nos frais pardessus le marché! C'est sans doute cela le comble de l'imposture.

C'est d'ailleurs ce qui me fait dire, après mûre réflexion, que Liberace a peut-être plus de matière grise qu'on le pense, il ne le sait peut-être pas lui-même, après tout on ne peut pas trop lui en demander. Liberace est en fait un brillant esprit pervers et subversif qui, au lieu de perdre son temps à perdre de l'argent et à dénoncer, incarne jusqu'à l'excès, jusqu'à l'outrance, jusqu'à l'usure, la vision apocalyptique d'une société au bord de l'écroulement.

A côté de cette famille chic et californienne qui compte dans son garage six belles voitures et qui, aujourd'hui, dénonce le rationnement d'essence, Liberace c'est finalement de la petite bière. Tout le monde sait qu'il est « sur la finance », qu'il a loué ses toilettes chez Classy et que son piano à queue a été acheté à crédit. Tout le monde sait que les 40 livres de bagues qu'il porte aux doigts appartiennent en fait à la reine d'Angleterre et que Nixon est son accordeur de piano. Tout le monde sait finalement que Liberace n'existe pas, qu'il est un beau billet de banque rose saumon, encore dodu, mais pas pour longtemps; un billet de banque qui bientôt ne pourra plus rien faire contre le rationnement et la dévaluation.

Deux autres groupes appuient Rock Demers

Pendant que des pourparlers très sérieux ont cours présentement pour tenter de dénouer la crise qui sévit depuis dix jours à l'Instiut québécois du cinéma entre le conseil d'administration et l'ex-directeur général de cet organisme, M. Rock Demers, les artisans du cinéma continuent de se manifester, faisant valoir les bons états de service de M. Demers et demandant sa réintégration à l'Institut; Ainsi hier, un groupe de 26 producteurs, réalisateurs et assistants-réalisateurs de la région de Québec a fait ressortir dans un communiqué, la grande respectabilité dont jouit M. Demers et son impact sur l'Institut québécois du cinéma: « Nous croyons que c'est principalement la présence de M. Rock Demers qui a conféré à l'IQC l'autorité dont celui-ci jouit actuellement et le respect qu'il commande tant dans les milieux privés que dans les milieux publics du cinéma. »

Un autre, signé de 17 noms de distributeurs principalement montréalais (Jean-Pierre Bastien, Jacques Bouchard, Alain Burelle, Claude Chéné, Pierre Dansereau, Alfred Gagliari, André Gilbert, Diane Lapointe, Robert Lantos, Victor Loewy, Serge Martin, André Pépin, François Prévost, Maryse Rouillard, Roland Smith, Guy Turcotte, Jean Zaloum) qui tiennent à réaffirmer publiquement leur pleine confiance à Rock Demers, réclame sa réintégration immédiate à l'Institut. Ces gens désirent rappeler que « dans les circonstances actuelles, en matière de diffusion et de développement cinématographiques, les personnes actives, compétentes et désintéressées ne se comptent pas en grand nombre ». Ils souhaitent donc que « l'Institut retrouve son harmonie interne et puisse continuer son oeuvre sans plus de retard ».

LA BOÎTE À ÉCHOS

Le Théâtre d'Aujourd'hui prend l'affiche aujourd'hui et demain pour trois représentations à Washington des *Hauts et bas d'la vie d'une diva* de Jean-Claude Germain, invité à représenter le théâtre québécois dans le cadre du festival « Theatre in the Americas ». Ce grand succès québécois met en vedette Nicole Leblanc et Gaston Brisson. La *Diva* sera par la suite présentée à New York, les 22 et 23 juin. Le directeur du Théâtre d'Aujourd'hui, Jean-Claude Germain a été invité également à une semaine intensive d'ateliers et de colloques qui se tiendront du 24 juin au 1er juillet au Eugene O'Neill Theatre Center, au Connecticut, dans le cadre du rapprochement des théâtres des Amériques.

■

Le nouveau commissaire et président de l'Office national du film, M. James de B. Domville, a annoncé récemment la nomination de Mlle Reta Kilpatrick au poste d'assistant commissaire à la cinématographie, responsable de la planification, de l'élaboration des politiques et des relations extérieures. Mlle Kilpatrick sera en outre responsable du programme d'égalité des chances à l'ONF. Au service de l'ONF depuis 1945, Mlle Kilpatrick fut nommée secrétaire du conseil d'administration en 1971, poste qu'elle conserve en plus des responsabilités qui viennent de lui être assignées. De plus, Mlle Kilpatrick assumait peu avant sa présente nomination l'intérim à la direction générale de l'Office national du film depuis janvier 1979.

■

La division des arts d'interprétation de l'université Concordia présentera les 13, 14 et 15 juin à 20 h 30 des soirées de danse et de musique contemporaines au théâtre Douglas Burns Clarke, 1455 boul. de Maisonneuve. Deux professeurs de l'université Concordia, Sherman Friedland clarinettiste et Elizabeth Langley danseuse, seront accompagnés de Jan Williams, percussionniste dans un récital de solos, duos et trios. Les billets sont de $1 à $3, 482-0320 poste 611.

■

La Société des écrivains canadiens en collaboration avec la Bibliothèque municipale de Lachine, 3100 Saint-Antoine, présente Roch Carrier, le 12 juin à 20 h, dans le cadre de ses rencontres écrivain-lecteurs. Entrée libre.

Au Québec, faut se tenir... en santé

Admission $2.00
LE CINÉMA PARALLÈLE
3682 St-Laurent, 843-4725
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME
18h00
QUELQUES FÉMINISTES AMÉRICAINES
de L. Guilbeault, N. Brossard et M. Westcott
20h
THÉÂTRE (Adm: $3.)
"Alice à la peau rouge et ne se met pas de fond d'teint"

UN FILM CHOC, COURONNE DE 12 GRANDS PRIX INTERNATIONAUX !
Nino Manfredi
POUR TOUS
PAIN ET CHOCOLAT
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à sam.: 7.20 - 9.30
Dimanche: 1.10 - 3.10 - 5.20 - 7.20 - 9.30

UN FILM DE MICHAEL CIMINO
5 OSCARS MEILLEUR FILM
ROBERT DE NIRO dans VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER
18 ANS
THE DEER HUNTER
UNE SUPER-PRODUCTION DE 3 HEURES! (MAINTENANT À PRIX POPULAIRE)
CHAMPLAIN 1 — STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685 — CHAMP. 1.00 4.30 - 8.15
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN — BOUL TASCHEREAU 465-5906
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - HYPERMARCHE — BOUL ST-MARTIN - MAROIS 687-5207
Brossard & Laval: Sem.: 7.45. Sam.-Dim.: 1.00 4.15 - 7.45.

Gagnant de 2 Oscars
18 ANS
Un film D'ALAN PARKER
L'Express de Minuit
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à sam.: 7.30 - 9.40
Dimanche: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40

Gagnant de 3 Oscars
14 ANS
Meilleure actrice — Jane Fonda
Meilleur acteur — Jon Voight
"Retour" Coming Home
12.15 - 2.25 - 4.45 - 7.10 - 9.30
CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

MAIS QUI A VU LE VENT?
POUR TOUS
"L'initiation d'un Jeune Garçon à la Vie."
V.F. de "Who has Seen the Wind"
d'après un roman de W. O. Mitchell
avec Gordon Pinsent et Jose Ferrer
un film de Allan King
A L'AFFICHE!
Le PARISIEN 3
486 STE-CATHERINE O 866-3856
1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.10 P.M.

UN NOUVEAU WOODY ALLEN
UNE PRODUCTION JACK ROLLINS - CHARLES H. JOFFE
"INTERIEURS"
POUR TOUS
DIANE KEATON
MAUREEN STAPLETON
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
SEM.: 7.20 - 9.20
SAM.-DIM.: 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20

Une histoire d'AMOUR vécue... Pour ceux qui croient une fin heureuse!
POUR TOUS
l'autre versant de la montagne
2e partie
avec Marilyn HASSETT Timothy BOTTOMS
Docteur Nichol était pourchassé par les femmes... excepté Ann...
appelez moi... docteur
2e film
À NE PAS MANQUER
COMMODORE
5780 O BOUL GOUIN 334-8560

Sem: 7h.15 9h.30. Sam: 5h.15 7h.30 10h.00. Dim: 1h.00 3h.10 5h.20 7h.30 9h.40.
elysée 1
35 MILTON / 842-6053
PRIX DU CINÉMA DE LA FONDATION PHILIP MORRIS
POUR TOUS
ORIGINAL ET PASSIONNANT. UN SPECTACLE MINUTIEUSEMENT REGLÉ. DU BEAU TRAVAIL DE CINEASTE!
LE MONDE
BERNADETTE LAFONT DANS UN ROLE QU'ELLE PORTE MERVEILLEUSEMENT. JEAN FRANÇOIS STEVENIN...UN ACTEUR PAS ORDINAIRE...VOIR CE COUPLE AUX PRISES EST UN SPECTACLE ETONNANT
JACQUES SICLIER
LA TORTUE SUR LE DOS
avec JEAN-FRANÇOIS STEVENIN BERNADETTE LAFONT
un film de LUC BERAUD
Sem: 7h.15 9h.30. Sam: 5h.15 7h.30 10h.00. Dim: 1h.00 3h.10 5h.20 7h.30 9h.40.
elysée 2
La comédie de l'année!
JACQUES VILLERET
César du MEILLEUR ACTEUR
10e mois
POUR TOUS
un film de CLAUDE LELOUCH
ROBERT et ROBERT
CHARLES DENNER JACQUES VILLERET JEAN-CLAUDE BRIALY
FRANCIS PERRIN GERMAINE MONTERO REGINE MACHA MERIL
FRANCIS LAI JEAN-CLAUDE NACHON

Le Bateau-Théâtre l'Escale
présente
du 19 juin au 1er septembre
une création québécoise d'Elizabeth Bourget
avec:
ROGER GARAND
BÉATRICE PICARD
Michèle Craig
Jacques L'Heureux
Evelyn Régimbald
Linda Sorgini
Mise en scène: Gilbert Lepage
Billets:
Ed. Archambault: 849-6201
Télé Réserve Mtl Trust: 861-8257 861-8268
Escale St-Marc: (514) 584-2226
SALLE À MANGER À BORD
le Bonheur d'Henri
L'ESCALE
à St-Marc-sur-Richelieu sortie 112, Transcanadienne

CRÊPERIE BRETONNE
LA BOLÉE
Venez déguster les vraies crêpes de Bretagne faites par d'authentiques bretons (83 sortes)
Également variété d'omelettes, salades, poissons, viandes, etc., etc.
Incroyables repas d'hommes d'affaires du lundi au vendredi
$2.50
À la Bolée, ça bouge... et ça n'a pas fini de bouger!
825 est, Laurier (métro Laurier)
274-9179
Cartes de crédit acceptées

Joseph Clapsaddle Presentations
Royal Opera House Covent Garden Limited
présente
avec la collaboration de
Haber Artists et Specdici
The Royal Ballet
8 représentations du 3 au 8 juillet 1979
Le Lac des cygnes
3 juillet 20h30, 4 juillet 14h30 et 20h30
Birthday Offering
Glazounov/Ashton
Un Mois à la campagne
Chopin/Ashton
La Fin du jour
Ravel/MacMillan
5 et 6 juillet 20h30
La Belle au bois dormant
7 juillet 20h30, 8 juillet 14h30 et 20h30
billets en soirée: $8, $12, $20, $25
en matinée: $5, $10, $15, $20
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS
Renseignements: 842-2112

LES CINÉMAS FRANCE FILM
"Une grande beauté formelle... Un trio scandaleux, un film scandaleux". – FRANCE SOIR
18 ANS Adultes
AU-DELÀ DU BIEN ET DU MAL
9e sem.
GRAND PRIX DES LECTRICES DE ELLE
un film de LILIANA CAVANI
avec DOMINIQUE SANDA ERLAND JOSEPHSON ROBERT POWELL VIRNA LISI
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
12:05 - 2:20 - 4:30 6:45 - 9:00

A story of lust, passion, desire...love and death.
DINO DE LAURENTIIS PRESENTS
POUR TOUS
JASON ROBARDS MIA FARROW
MAX VON SYDOW TIMOTHY BOTTOMS
HURRICANE
An epic adventure of love and romance.
Version originale anglaise
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141
12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10

ROMY SCHNEIDER PLUS QUE PARFAITE DANS une histoire simple
POUR TOUS
MEILLEURE ACTRICE 1978
Un film de CLAUDE SAUTET
3e MOIS À MONTRÉAL
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:00 - 9:05

cinéma d'Art et d'Essai du saint-denis 3
le saint-denis 3
1590, rue st-denis, montréal 845-3222
VENDREDI · SAMEDI 8 et 9 JUIN
UNE HISTOIRE SIMPLE
1978. Drame psychologique réalisé par Claude Sautet (France) Couleurs. Avec Romy Schneider, Bruno Cremer, Claude Brasseur. 115m.
prix d'entrée : $2.25
horaire : 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h
(modifié pour les films de plus de 120 min.: 12h, 14h30, 17h, 19h30, 22h)
tous les films sont en 35mm sauf quand ils sont marqués d'un * (16mm)

un film de LILIANA CAVANI
DIRK BOGARDE CHARLOTTE RAMPLING
18 ANS Adultes
PORTIER DE NUIT
2e FILM
Un film de LINA WERTMULLER
Vers un destin insolite
Portier de nuit: Sem. 9h.15. Sam: 5h.15 9h.15. Dim: 1h.00 5h.15 9h.15. Vers un destin insolite: Sem: 7h.15. Sam: 7h.15. Dim: 3h.00 7h.15.
Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BÉLANGER

sur La Place
dans le cadre des
Vendredis de la Pleine Lune
Renée Claude
8 juin 21h
entrée libre
le Complexe Desjardins
au coeur du nouveau centre-ville

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Chef de district

La Commission de la Capitale nationale a besoin d'un agent qui sera chargé de planifier, organiser et contrôler les activités d'entretien des parcs, chaussées et terrains du District; y compris les tâches spéciales d'entretien de la patinoire du canal, des pistes cyclables et des jardins d'amateur; veille aux bonnes relations avec les différentes autorités administratives, organismes et le public.

Qualifications: Certificat de fin d'études secondaires et diplôme collégial ou universitaire agréé en a) horticulture, gestion de parc ou cours apparenté; ou b) technique d'entretien des lieux publics, terrains et chaussées.

Le poste est bilingue. Les candidats(es) unilingues peuvent poser leur candidature à la condition de s'engager par écrit à suivre des cours de langue.

Traitement jusqu'à $25,418 suivant l'expérience et les qualifications.

Veuillez envoyer vos demandes avant le 22 juin 1979 en fournissant tous les détails relatifs à vos aptitudes et à votre expérience à:

L'agent principal de dotation
Division du personnel
Commission de la Capitale nationale
48, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 8K5

La Clinique externe de Psychiatrie de l'Hôtel-Dieu d'Amos

est à la recherche d'un

Thérapeute (infirmière psychiatrique de préférence)

Exigences du poste:
- spécialisation en psychiatrie
- expérience minimale de 6 mois en psychiatrie
- capacité de travailler en équipe multidisciplinaire
- aptitudes à travailler auprès des enfants, adolescents et adultes.

Conditions de travail selon les normes du ministère des Affaires sociales.

S'adresser à:

La responsable de la Clinique
Externe de Psychiatrie
Centre Hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos
622, 4e Rue ouest
AMOS, P.Q. J9T 2S2

N.B. La date limite pour postuler sur ce poste est fixée au mercredi 20 juin 1979.

fonction publique

Chef de section (Jeunes) Bibliothèque (Émile-Nelligan)

Service de la bibliothèque

FONCTION:
Effectue divers travaux ayant trait à la coordination et à la surveillance des employés affectés aux activités de l'une des sections du réseau de bibliothèque.
QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme en technique de la documentation.
Minimum de deux (2) ans d'expérience dans le domaine.
SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction, en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Chef de division - Traitement des documents

Service de la bibliothèque

FONCTION:
Assume la responsabilité de structurer la Division - Traitement des Documents selon les règles de la Bibliothéconomie et les objectifs du Service. Relève du Directeur.
QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme de deuxième cycle en bibliothéconomie ou être membre de la Corporation des bibliothécaires professionnels.
Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans le domaine.
SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Chef de Division Services au public

Service de la bibliothèque

FONCTION:
Assume la responsabilité de coordonner les activités des six (6) bibliothèques du réseau en fonction des objectifs du Service. Relève du Directeur.
QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme de deuxième cycle en bibliothéconomie ou être membre de la Corporation des Bibliothécaires professionnels.
Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans le domaine.
SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature au plus tard le 22 juin 1979 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Chomedey, Laval

LAVAL

MÉDECINS DEMANDÉS

(secteur privé)

- Médecins et résidents avec permis de pratique.
- Temps plein et partiel.

(Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières)

Tél.: 376-9911
Mme Rouillard

OFFRE D'EMPLOIS

pour l'année scolaire 1979-80

La Commission Scolaire no. 1 de Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, cherche

- **Un professeur pour enseigner un programme d'immersion en français, à la 4e année de l'école élémentaire**

Expérience d'enseignement à l'élémentaire est essentielle

- **Un professeur pour enseigner la langue française aux étudiants de langue anglaise.**

Expérience de l'enseignement.

Envoyer curriculum vitae à:

M.M. Fyten
Directeur de l'Éducation
C.P. 788
Yellowknife
T.N.O. X0E 1H0

COLLÈGE NORTHERN DES ARTS APPLIQUÉS ET DE LA TECHNOLOGIE
Campus de Kirkland Lake
sollicite les services d'un

PROFESSEUR

à plein temps

FONCTIONS:
Enseignement d'économie et de gestion.

EXIGENCES:
Le (la) candidat(e) devrait détenir un diplôme post-secondaire ou être membre des sociétés R.I.A. ou C.G.A.
De l'expérience dans le monde des affaires est essentielle.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er août 1979

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la convention collective des enseignants (C.A.A.T.)

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 juin, 1979 (prolonger), au:

Collège Northern des arts appliqués et de la technologie,
140 est, Chemin du gouvernement,
Kirkland Lake, Ontario
P2N 3L8

CONCOURS 79-22

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

REGISTRAIRE

(niveau collégial, à temps complet)

NATURE DU TRAVAIL
Le registraire s'acquitte de différentes tâches reliées à l'administration du système de dossiers des élèves et à la programmation de l'horaire des cours et examens.

QUALITÉS
Diplôme universitaire de premier cycle, de préférence en administration ou en sciences.
Une connaissance du niveau d'enseignement collégial est souhaitée.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Celles du personnel professionnel non enseignant du Collège.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
Le 6 août 1979.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 15 juin 1979 au:

Secrétaire général
Collège de l'Assomption
270, boul. l'Ange-Gardien
L'ASSOMPTION J0K 1G0

Professeur (maître) finance

Excellente occasion pour toute personne qui est dans les affaires et qui désire orienter sa vie vers de nouvelles perspectives:

- L'enseignement et la création de cours de comptabilité, à tous les niveaux jusqu'à l'obtention d'un diplôme.
- La création et l'enseignement de cours visant à satisfaire les besoins de la communauté et des clients, tels que ces besoins se manifestent.

Le candidat idéal a poursuivi des études postsecondaires et/ou jouit d'un titre reconnu dans le domaine de la comptabilité; de plus, il possède une certaine expérience dans l'établissement des coûts de production et la budgétisation. Préférence accordée aux candidats bilingues. Hommes et femmes sont également admissibles à ce poste.

Date limite: 15 juin 1979
Entrée en fonction: 1er août 1979

Faites parvenir votre demande à:

W.A. Runté
Chef de la division Commerce
Collège Saint-Laurent
Windmill Point
Cornwall, Ontario
K6J 4Z1

ST. LAWRENCE COLLEGE ST-LAURENT

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

OFFRES D'EMPLOI

1. professeur de sociologie
(temps plein)
2. professeur d'anglais
(¾ de temps)

Exigences: baccalauréat spécialisé

Ces postes sont rémunérés selon les normes de la convention collective.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 15 juin au:

Directeur du personnel
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1M3

amnistie internationale

Organisation mondiale bénévole oeuvrant pour la libération des prisonniers d'opinion, l'abolition de la torture et pour l'abolition de la peine de mort, cherche pour son secrétariat international de Londres (Grande-Bretagne) un:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire Général dirige le Secrétariat international (140 employés de 20 nationalités) et représente A.I. auprès des gouvernements, des organisations internationales et du public. Sous la direction du Comité exécutif international élu par les sections nationales, le Secrétaire général organise le travail du Secrétariat international et assure à l'organisation des critères solides et une orientation unifiée pour l'examen de questions et de situations très diverses relevant du domaine des droits de l'homme.

Pour information sur A.I.:
AMNISTIE INTERNATIONALE
Section canadienne
1800 ouest, boul. Dorchester
Montréal H3H 2H2 (Tél: (514) 931-5897)

Pour soumettre sa candidature:
AMNISTIE INTERNATIONALE
Secrétariat International
I.E.C.
10 Southampton Street
London WC2E 7HF, England

Date de clôture: 31 juillet 1979
Nomination: 1980
Traitement: (Livres sterling) 10,000 avec augmentations annuelles
Contrat de cinq ans
Frais de déplacement remboursés.

DIRECTEUR ADJOINT

Agro-alimentaire

Une entreprise spécialisée dans la fabrication d'aliments du bétail oeuvrant à la grandeur du Québec et connaissant une croissance significative requiert les services d'un directeur adjoint.

Se rapportant au Directeur général de l'entreprise, il s'emploiera à maintenir et améliorer constamment la position de la compagnie dans le marché et recherchera la rentabilité optimale des opérations.

Ses fonctions principales seront de diriger et coordonner les activités de mise en marché pour atteindre les objectifs établis, ainsi que préparer les politiques et les programmes de mise en marché de la compagnie. De plus, il s'occupera de rédiger les prévisions de vente, recommander des buts à court et à long terme, voir à ce que ces objectifs soient atteints.

Également, il devra diriger l'administration de toutes les activités de publicité et de promotion de vente, les activités du service des ventes et du service à la clientèle, développer et maintenir de bonnes relations avec les clients et assurer un bon service après vente du client.

Les qualités requises sont la méthodologie, l'imagination, l'ouverture d'esprit et le dynamisme.

Les exigences sont: M.B.A., diplôme des sciences agronomiques ou toute expérience pertinente (5 ans) dans l'agro-alimentaire ou la commercialisation.

Le lieu de travail est la Ville de Québec.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

DOSSIER 3171
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

L'INSTITUT VAL DU LAC INC.

est à la recherche d'un (e)

DIRECTEUR (TRICE)

DES SERVICES DE RÉADAPTATION

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur général, le titulaire du poste:
* Planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la vie de groupe des bénéficiaires de l'établissement dans le but de promouvoir leur réadaptation physique, intellectuelle, psychologique ou sociale.

EXIGENCES:
* Diplôme minimum requis BACC. en psycho-éducation.
* Minimum de quatre (4) ans d'expérience dans un poste de responsabilité pertinent.
* Démontrer un leadership certain et une grande habilité à communiquer ainsi qu'à travailler en équipe.

TRAITEMENT:
* Selon les classes salariales des cadres du réseau des Affaires Sociales

Veuillez s.v.p. faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 juin 1979 au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
INSTITUT VAL DU LAC INC.
C.P. 90
ROCK FOREST, QUÉBEC,
J0B 2J0

ENAP

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'École nationale d'administration publique a le mandat d'assurer la formation et le perfectionnement des administrateurs publics ainsi que la recherche en administration publique.

Le secrétaire général de l'ENAP est chargé, sous la responsabilité du directeur général, du secrétariat général et du régistrariat de l'institution.

À ce titre, il est le secrétaire du Conseil d'administration, du Comité exécutif, de la Commission des études, de la Commission consultative de la recherche et du Conseil de direction. À cette fin, il prépare les ordres du jour des réunions de ces organismes, en rédige les procès-verbaux et voit à la transmission des décisions.

Le secrétaire général est responsable des affaires juridiques de la Corporation; il voit aussi à l'admission des étudiants et à la gestion des dossiers académiques.

Le candidat recherché détient un diplôme universitaire de 1er cycle, de préférence en droit; un diplôme de 2ème cycle présenterait un avantage. Le candidat possède plusieurs années d'expérience dans une fonction analogue et une expérience du milieu universitaire.

DIRECTEUR DU CENTRE D'ÉTUDES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

Par sa mission de recherche, l'École nationale d'administration publique a pour mandat d'assurer le développement des connaissances dans le domaine du management opérationnel des organisations publiques et dans celui des processus d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation des politiques.

À cette fin, sous la responsabilité du directeur général de l'École, le directeur du Centre doit développer le plan de la recherche institutionnelle et en déterminer les programmes et les projets, voir à la réalisation de ces activités et en évaluer l'impact et la pertinence; il est aussi responsable de la négociation des contrats et des commandites de recherche institutionnelle.

Un groupe de chargés de projets, de professeurs et de conseillers en perfectionnement sont responsables de la réalisation des projets de recherche, sous la responsabilité du directeur. Celui-ci assure la liaison nécessaire avec le directeur de la mission des hauts fonctionnaires québécois affectés au Centre de recherches.

Le candidat possède une vaste expérience en management et en recherche et détient un diplôme universitaire de 3e cycle, de préférence. Il démontre des aptitudes manifestes à la conception, à la coordination et à la création de projets d'envergure, et possède une grande connaissance de l'administration publique.

Les candidatures peuvent être transmises sous pli confidentiel et personnel avant le 29 juin 1979, au:

Directeur général
École nationale d'administration publique

625, Saint-Amable ou **9,900 d'Auteuil**
Québec, (Québec) **Montréal, (Québec)**
G1R 2G5 **H3L 2K1**

Université du Québec
École nationale d'administration publique

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Passe-partout
10.00 La boite à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine express:
"Cardiologie" avec le Dr Richard Turcot, néphrologue. "La santé et l'enfant" avec Marguerite Rousseau, infirmière.
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les Pierrafeu
12.00 Prince noir
12.30 Les coqueluches
13.30 Le téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui:
Thème: "Les fantaisies estivales". Inv.: Mme Carole Morin, tatoueuse, qui nous fait une démonstration de son art. M. Pierre Béland, paléontologiste, nous explique où on peut trouver de petits fossiles pour se faire des petits bijoux. Mme Magnan nous parle des sciences occules.
14.30 Les Ateliers
15.30 Fanfreluche
16.00 Bobino
16.30 Es-tu d'accord
17.00 L'heure de pointe:
Chroniques du vendredi: les grands spectacles avec Reine Malo, les loisirs, sports en plein air, avec Jean-Claude Fortier.
18.00 Ce soir
18.55 Nouvelles du sport
19.00 Il était une fois l'homme
19.30 Salvator et les Mohicans de Paris
Les aventures mouvementées d'un jeune aristocrate entre 1830 et 1837. D'après Alexandre Dumas.
20.30 Vedettes en direct
Inv.: Pauline Julien.
21.00 Sous le signe du lion
Téléroman de Françoise Loranger...■
21.30 Forum:
Anim. Louis Martin "Le déclin de Montréal et l'exode des sièges sociaux". Inv: Bernard Landry, ministre d'État au développement économique, Pierre Desmarais II, président de la communauté urbaine de Montréal, Reed Scowen, député libéral de Montréal-Notre-Dame-de-Grâce et Fernand Martin, économiste, prof. à l'U. de M.
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Cinéma:
"Sans issue" (Australien) Drame réalisé par Richard Lewis, avec Richard Benjamin et Paul Prentiss.
1.10 Ciné-nuit:
"La ceinture noire" (Américain 1974) Policier réalisé par Robert Clouse, avec Jim Kelly, Gloria Hendry et Malik Carter.
2.40 Le Téléjournal

10 CFTM

10.00 Première édition
10.15 Entre deux nuages
10.30 Les satellipopettes
11.00 Fanfan Dédé
11.30 Le monde de Monsieur Tranquille
12.00 Y'a du soleil
"Plein air", "Histoire du capitaine Bonhomme", "Théâtres d'été".
14.00 Bonjour madame:
"Ah! les enfants", "La famille et ses droits"
14.45 Ciné-Quiz:
"Les esclaves de la nuit" (Américain 1971) Film de science-fiction réalisé par Ted Post, avec James Franciosa et Thisha Sterling.
16.30 La piste aux étoiles
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Le 10 vous informe
19.00 Faut le faire
19.30 Oscar et félix
20.00 Cinéma:
Festival Philippe Noiret: "Les caprices de Marie" (Français 1970) Comédie réalisée par Philippe de Broca, avec Marthe Keller, Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret et François Périer.
22.00 Toute la ville en parle
22.20 La corne d'abondance
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.05 La couleur du temps
23.15 Cinéma:
"La révélation" (Français 1970) Drame réalisé par A. Lavallé, avec Olga Picot, Saddy Rebot et Juliette Mills.
24.45 Coup de filet
1.15 Les incorruptibles
2.15 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
11.00 Parlez-moi
13.00 Mon ami Pierrot
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Passe-partout
14.45 Le marché aux images
15.30 Les morts au balcon
Documentaire sur le peuple Torajas vivant dans l'archipel indonésien.
16.30 Le monde vivant
17.30 Le monde des peintres naïfs:
"Les naïfs d'Allemagne".
18.30 La vie parlementaire dans la vieille capitale
19.30 Ciné-vendredi:
"La grande bourgeoise" (Franco-Italien 1974) Film de Mauro Bolognini, avec Giancarlo Giannini, Catherine Deneuve, Fernando Rey, Marcel Bozzuffi et Corrado Pani.
21.30 Studio I
"Talk show" avec Gilles Gougeon
22.30 Les débats de l'assemblée nationale

6 CBMT

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC 6 Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Fitness fs...
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Today from the Pacific
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Sherlock Holmes
16.30 Mr. Dressup
17.00 The Partridge Family
18.00 The city at six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 Quality of working life
20.00 All in the Family
20.30 Front Page Challenge
21.00 Mr. Candyman
22.00 Across Canada
22.30 The Goodies
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 The Professionals
24.45 Station Closing

12 CFCF

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 Montreal Summer
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 It's your move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Operation Petticoat
19.30 Circus
20.00 Different Strokes
20.30 Hello Larry
21.00 The Rockford files
22.00 In concert: Cleo Laine
22.58 Loto Québec
23.00 CTV National News ■
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"What's New Pussycat" (Comédie 1965)
2.00 Emergency

SUR SCÈNE

CAFE TIMENES, 4857 Avenue du Parc (272-1734) — Le groupe Nebu, 21 h 00.
CAFE NOOSPHERE, 816 est, Ontario (524-4911) — Anti-Spectacle des "Dabiers", ils chantent, racontent et jouent les Madelinos et les acadiens, 21 h 00.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — Pauline Le Bel chante "Piaf". Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinées: mer.: 13 h 00, sam.: 14 h 00.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Le Théâtre de ma Blonde est au Boutte présente "Eh! que mon chum est platte", 21 h 00.
LA BOITE A CHANSONS, Hôtel Méridien, Complexe Desjardins (285-1450) — Isabelle Aubret, Mer. jeu. dim.: 21 h 00. Ven. sam.: 21 h 00, 23 h 30.
L'ESKABEL, 2334 rue Centre, métro Charlevoix (931-8401) — "India song" de Marguerite Duras. Du jeu. au dim.: 20 h 30. Sur réservations.
LA PLACE A RICHER, 22 rue Claude, St-Sauveur, autoroute des Laurentides, sortie 60. (523-1131 ou 1(227-3747) — "J'me sens drôle" de Gilles Richer avec Michel Forget, Marc Legault, France Castel et Han Masson, sem: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Dim.: 19 h 30.
LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — Viento del Sur, Spectacles: 22 h 00, 24 h 00.
L'IMPREVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Syncope (brass-band). Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 23 h 30, 1 h 00. Entrée libre.
LA POUDRIERE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — Pour enfants: "Princesse Turandot" de Carlo Gossi. Du mar. au sam.: 10 h 30, 14 h 30. Relâche sam. dim. lun.
LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Sonny Stitt. 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00.
SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Olga Gross, pianiste, 20 h 30. Oeuvres de Scarlatti, Mozart, Beethoven, Chopin, Ravel, Bartok. Entrée libre.
SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Liberace "Mr. Showmanship", accompagné de Marco Valenti, chanteur et David Lee, jongleur, 20 h 00.
THEATRE IMPERIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Let my people come" de Earl Wilson Junior. 19 h 30, 22 h 00.
THEATRE DU CHIENDENT, 452 Lindsay, Drummondville (819)478-1614 — "Aujourd'hui peut-être" de Serge Sirois. 20 h 30.
THEATRE DU BOIS DE COULONGE, Chemin St-Louis, Sainte-Foy, Québec (418)692-0205 — "Chat en poche" de Georges Feydeau, mar. au dim.: 21 h 00.
THEATRE DE LA FENIERE, 1500, rue de la Fenière, Ancienne-Lorette (418) 872-1424. "La grosse" de Charles Laurence — (adaptation de Jean Marsan et Jean Le Poulain) du mardi au dimanche: 21 h 00.
THEATRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — 13e concours international de musique de Montréal (violon), 13 h 00 et 20 h 00, seconde épreuve éliminatoire.
THEATRE D'ULVERTON, Coopérative d'Ulverton, route 143. (394-2606) ou (826-2795) — "On a perdu le Nord", avec Yvon Labonté, Daniel Lemire, Gaston Labonté. Ven. sam. 20 h 30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les fées ont soif" de Denise Boucher. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lun.
THEATRE DE L'ATELIER, R.R. 4, Sherbrooke (819)563-1778 — "Broue" par le Théâtre des Voyagements, 20 h 30. Relâche dim. lun.
THEATRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Gotcha" de Barrie Keeffe, adaptation de Jean-Christian Grinevald. Du mar. au sam.: 20 h 00.
THEATRE DES VOYAGEMENTS, 5145 Boul. St-Laurent (près Laurier) — "Bachelor" de Louise Roy et Louis Saia. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi. Réservations après 12 h 30 à 274-7985.
GRAND THEATRE, 269 est, boul. St-Cyrille (643-4975) — Salle Louis-Fréchette — Nana Mouskouri, 20 h 00.
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)996-5051 — Théâtre "Travesties" de Tom Stoppard, 20 h 00, sam.: 14 h 00, 20 h 00. Relâche dim. Au Studio: "Waiting for the parade" de John Murrell, en alternance avec "The floating world" de John Romeril. Sem.: 20 h 00. Sam.: 14 h 00, 20 h 00. Relâche dim.

LE BRIDGE

Suivons le jeu de ces défenseurs

Par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Nord
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠64
♥AD4
♦AV3_
♣DV1093

OUEST
♠85
♥8532
♦98642
♣R6

EST
♠RD9732
♥976
♦75
♣A5

SUD
♠AV10
♥RV10
♦RD10
♣8742

Les enchères:

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♣	1 ♠	2 SA	passe
3 SA	passe	passe	passe

Entame: le 8 de pique par Ouest.

Une foule de jeux se réalisent non pas toujours par la force des gros honneurs, mais plutôt par une déduction saine du placement des cartes, déduction faite dès le jeu des premières cartes.

Les joueurs d'expérience ont une vision du jeu qui plane au-dessus des aphorismes courants: troisième main, HAUT, deuxième main, BAS: Pour eux, la théorie est tellement bien connue qu'ils savent en dévier pour créer des barrages et des embûches dans le plan du déclarant qui l'embarrasseront grandement, voire même conduiront son contrat en chute.

La donne ci-dessus en est un exemple frappant: l'équipe Nord-Sud possèdant 28 points en hautes cartes se croyait bien en mesure de réaliser ce contrat de 3 sans-atout atteint après des enchères fort normales. La relance de 1 pique après l'ouverture de Nord est une relance classique; la main d'Est n'est pas forte, mais la couleur annoncée en non-vulnérabilité, dénote une couleur confortable avec une prise de main accessoire et suggère fortement au partenaire d'entamer dans cette couleur si l'occasion se présente.

On dit souvent que la première carte jouée, ou l'entame, est la cause de chute de nombreux contrats. Ce geste est grandement facilité si le partenaire a déclaré une couleur en relance. C'est une indication suggérant l'entame à faire. Ouest joue donc le 8 de pique, Nord le 4 et Est le 9; celui-ci ne prend pas la levée, mais tout de même aux yeux de son partenaire, il a joué une carte qui demande la continuation de la couleur. Sud, par force majeure prend la levée avec le 10 de pique. Il réalise qu'il a 8 levées gagnantes, il devra donc faire la promotion d'un trèfle s'il veut réaliser son contrat; il joue donc un petit trèfle. C'est alors que Ouest doit s'emparer de la main immédiatement pour jouer de nouveau la couleur pique de son partenaire et aider son établissement. La force de la défense est cette communication nécessaire entre partenaires dont l'un demande l'entame et l'autre coopère à la majoration de levées gagnantes. En effet ce deuxième pique joué par Ouest est suivi de la Dame d'Est; Sud la laisse passer, probablement en désespoir de cause. Un autre pique est joué, le déclarant prend la levée de son As et il doit continuer le jeu des trèfles afin d'établir cette suite. L'As n'est pas dans la main d'Ouest. Il est l'entrée accessoire d'Est; 4 piques, 2 trèfles, c'est la chute du contrat. Si à la première carte Est avait joué sa Dame de pique, Sud aurait réalisé son contrat. Combien de ces contrats plutôt faits pour l'esprit se perdent ou se gagnent par le jeu de la première carte.

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Winter Kills" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "China syndrome" 18 h 45, 21 h 45.
AVENUE, 1224 Avenue Green Westmount (937-2747) — "Love at first bite" 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Daughters of anomaly" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30, "Roxanna" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Assaut sur la ville" 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00 "L'héritage des Vargas" 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Suprêmes jouissances" 13 h 20, 16 h 10, 18 h 55, 21 h 55 "La partouze de minuit" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 35.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) — "Melody in love" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BONAVENTURE II, "Bell jar" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BROSSARD I, Mail Champlain 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Voyage au bout de l'enfer" 19 h 45.
BROSSARD II, "Le cercle de fer" 19 h 45 "Pair et impair" 21 h 25.
BROSSARD III, "L'héritage des Vargas" 18 h 35, 21 h 35 "Assaut sur la ville" 20 h 10.
CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine "Le tueur dans la foule" 19 h 30 "Les dents de la mer" (2e partie) 17 h 25, 21 h 30.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Voyage au bout de l'enfer" 13 h 00, 16 h 30, 20 h 15.
CHAMPLAIN II, "Le retour" 12 h 15, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Les 12 médaillons d'or" 13 h 15, 17 h 15, 21 h 15 "L'exécuteur du King Fu" 15 h 10, 19 h 10.
CHÂTEAU II, "Intimes rapports au collège des filles #2" 13 h 00, 16 h 25, 19 h 45 "Désirs" 14 h 45, 18 h 05, 21 h 25.
CINÉMA DE PARIS, 896 Ste-Catherine O. (861-2996) "Game of death" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) "Vers un destin insolite" 19 h 15 "Portier de nuit" 21 h 15.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — 40 ans de cinéma à l'ONF (Représentations gratuites) 19 h 30, 21 h 30.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Blazing saddles" 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30.
LA CITÉ II, "Fire power" 19 h 15, 21 h 10.
LA CITÉ III, "Norma Rae" 19 h 00, 21 h 05.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Relâche.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "A little romance" 19 h 00, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Au-delà du bien et du mal" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS II, "Jurricane" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS III, "Les mâles en folie" 12 h 05, 15 h 20, 18 h 35, 21 h 50 "Odette femme insatiable" 13 h 45, 17 h 00, 20 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS IV, "Une histoire simple" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The Deer Hunter" 20 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES II, "Melody in love" 19 h 00, 21 h 00.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Intérieurs" 19 h 20, 21 h 20.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "L'express de minuit" 19 h 30, 21 h 40.
DAUPHIN II, "Pain et chocolat" 19 h 20, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval (631-8586) — "Blazing saddles" 19 h 00, 21 h 00.
DORVAL II, "Coming home" 19 h 05, 21 h 20.
DORVAL III, "Love at first bite" 19 h 00, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Winter Kills" 19 h 00, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE II, "Game of death" 19 h 15, 21 h 15.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "La tortue sur le dos" 19 h 15, 21 h 30.
ÉLYSÉE II, "Robert et Robert" 19 h 15, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "L'exécuteur du Kung Fu" 19 h 10. "Les 12 médaillons d'or" 21 h 00.
GREENFIELD II, "Fièvre d'une nuit d'été" 18 h 05. "Violence à Rome" 19 h 45.
GREENFIELD III, "Sunny side" 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.
GUY, 1""(Guy (931-2912) — "Jade pussycat" 12 h 20, 15 h 05, 17 h 50,20 h 30. "French love secrets" 13 h 15, 16 h 00, 18 h 45, 21 h 30.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Un couple de 2 milliards de dollars" 19 h 30, "Pair et impair" 21 h 30.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Get out your handker-chiefs" 19 h 00, 21 h 00.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Les 12 médaillons d'or" 18 h 00. "L'exécuteur du Kung Fu" 19 h 50.
LAVAL II, "Paris porno" 18 h 00, 20 h 35. "Camps érotiques" 19 h 10, 21 h 50.
LAVAL III, "Evictors" 18 h 05. "California dreaming" 19 h 45.
LAVAL IV, "Fièvre d'une nuit d'été" 18 h 20. "Et si tu n'en veux pas" 19 h 55.
LAVAL V, "Désirs" 18 h 00. "Intimes rapports au collège des filles #2" 19 h 40.
LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Voyage au bout de l'enfer" 19 h 45.
LAVAL-ODEON II, "L'héritage des Vargas" 18 h 35, 21 h 50. "Assaut sur la ville" 20 h 15.
L'IMPREVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — "Butch Cassidy et le kid" (de George Roy Hill) 18 h 00.
LOEWS I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Blazing saddles" 12 h 15, 14 h 00, 15 h 45, 17 h 30, 19 h 15, 21 h 00.
LOEWS II, "Love at first bite" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
LOEWS III, "The champ" 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.
LOEWS IV, "Sunny side" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LOEWS V, "Coming Home" 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.
LONGUEUIL I, Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Magie" 19 h 00, "Furie" 21 h 05.
MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Suspiria" 19 h 30. "Le dernier survivant" 21 h 05.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-622 — "Magie" 19 h 00, "Furie" 21 h 15.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Sunny side" 19 h 15, 21 h 10.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Frissons d'outre-tombe" 19 h 00. "Les monstres sont toujours vivants" 20 h 45.
MONTENACH II, "Mort sur le Nil" 19 h 30.
OMEGA I, Place K-Mart, Longueuil (463-3330) "L'appel de la forêt" et "La fureur aveugle".
OMEGA II — "Suprêmes jouissances" et "La partouze de minuit".
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Une journée particulière" (de Ettore Scola, Italie, Canada 1977) 19 h 30, 21 h 30, 23 h 30.
OUIMETOSCOPE II, "Woodstock" (de Michael Wadleigh, USA 1969) 18 h 30, 22 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Yessongs" et "Tout écartillé" 20 h 00. "Sonate d'automne" 22 h 00.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "California dreaming" 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45. "Evictors" 14 h 40, 18 h 00, 21 h 25.
PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Les centaures" 19 h 10. "F.I.S.T." 21 h 00.
PAPINEAU II, "Moment d'égarement" 18 h 25. "Été de mes 15 ans" 20 h 00.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "La fureur aveugle" 20 h 20. "L'appel de la forêt" 18 h 30, 21 h 50.
PARADIS III, "Le privé de ces dames" 18 h 30, 22 h 10. "Nos plus belles années" 20 h 10.
PARADIS III, "Les jouisseuses" 18 h 30, 20 h 50. "Cathy fille soumise" 19 h 45, 22 h 00.
PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Quelques féministes américaines" (de Luce Guilbeault, Nicole Brossard et Margaret Wescott, Québec 1979) 18 h 00 et "Alice à la peau rouge et ne se met pas de fond d'teint" (Théâtre) 20 h 00.
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Désirs" 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25. "Malicieuse à 16 ans" 12 h 50, 16 h 15, 19 h 40.
PARISIEN II, "La cage aux folles" 13 h 15, 15 h 00, 16 h 45, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 55.
PARISIEN III, "Mais qui a vu le vent" 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10.
PARISIEN IV, "Les frères" 12 h 40, 16 h 15, 19 h 50. "Allô madame" 14 h 30, 18 h 05,21 h 40.
PARISIEN V, "Le ciel peut attendre" 13 h 20, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 30.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The deer hunter" 20 h 00.
PLACE VICTORIA, Place Victoria (878-1451) "Utamaro's world" 17 h 15, 21 h 35. "Caravans" 19 h 20. "Pink Floyd" 23 h 45.
PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie, (866-2644) — "Manhattan" 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II, "Manhattan" 13 h 25, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "The erotic ceremony" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 "Stroke of nine" 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 21 h 55.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "3 super gars passent à l'attaque" 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45. "Fièvre d'une nuit d'été" 14 h 40, 18 h 00, 21 h 15.
RIVOLI II, "Camps érotiques" 13 h 00, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30. "Furies sexuelles" 14 h 30, 17 h 20, 20 h 10.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Nos plus belles années" 13 h 45, 17 h 25, 21 h 05. "Dieu merci c'est vendredi" 12 h 10, 15 h 50, 19 h 30.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La fureur aveugle" 12 h 20, 15 h 55, 19 h 30. "L'appel de la forêt" 13 h 50,17 h 25, 21 h 00.
SAINT-DENIS III, "Une histoire simple" 12 h 15, 14 h 30, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
SEVILLE, 2155 Ste-Catherine O. (932-1139) — "Interiors" 19 h 00, "Warriors" 21 h 30, "Animal house" 24 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Norma Rae" 19 h 00, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Blazing saddles" 19 h 00, 21 h 00.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) "L'héritage des Vargas" 19 h 55. "Assaut sur la ville" 21 h 30.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880). "L'exécuteur du Kung Fu" 19 h 10. "12 médaillons d'or" 21 h 05.
VERSAILLES II, — "Les grandes chaleurs" 18 h 05, 20 h 35. "Camps érotiques" 19 h 05, 21 h 40.
VERSAILLES III, — "Intimes rapports au collège de filles #2" 19 h 45.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) "L'appel de la forêt" et "Fureur aveugle" 19 h 30.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Magie" 19 h 00. "Furie" 21 h 25.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Fire Power" 13 h 25, 15 h 10, 17 h 00, 18 h 55, 21 h 00.
YORK, 1487 Ste-Catherine O. (937-8978) — "Hair" 12 h 30,14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 35.

CINÉ-PARCS

CINE-PARC CHATEAUGUAY, Châteauguay (691-1320) — "Les dents de la mer" (2e partie) et "Tueur dans la foule".
CINE-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "The Champ" et "Comes a horseman"
CINE-PARC DOLLARD II, "Blazing saddles" et "Gauntlet".
CINE-PARC ODEON I, Trans Canadienne, sortie 60, (523-9751) — "Pair et impair" "Le cercle de fer".
CINE-PARC ODEON II, "L'héritage des Vargas" et "Assaut sur la ville".
CINÉ-PARC ST-JEROME Autoroute des Laurentides, sortie 44, Ouest (861-0659) — "Les dents de la mer" (2e partie) et "Le tueur dans la foule".
CINE-PARC ST-MATHIEU, route 15, vers Plattsburgh, sortie 24 (659-3445) — "Furie" et "Magie".
CINE-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154). "L'héritage des Vargas" et "Assaut sur la ville".
CINE-PARC VAUDREUIL II, — "Furie" et "Magie".

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571a. du Code civil que LUMI-GEM LIMITÉE a cédé et transporté le 3 mai 1979 à BNP CANADA INC. tout droit de créance qu'elle détenait à l'encontre de K.U.C. REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY LIMITED et de SFP, SOCIÉTÉ FINANCIÈRE PRIVÉE LIMITÉE en vertu de l'acte de vente conclu entre ladite LUMI-GEM LIMITÉE et, à titre d'aquéreurs conjoints, les susdites compagnies; cette cession et ce tranport ont été consentis aux termes d'un acte reçu le 3 mai 1979 par Me Kenneth Hélal, notaire, sous le numéro 5121 de son répertoire, ledit acte ayant été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 4 mai 1979 sous le numéro 2970086.
Montréal, Québec le 4 juin 1979.
BNP CANADA INC.
Suite 3500, Place Victoria
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO.: 500-02-043129-787
MARCEL AUTO BODY INC., corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires à Ville de Laval, district de Montréal.
DEMANDERESSE
-vs-
YVES NOLET, autrefois résidant et domicilié à Ville de Laval, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
DÉFENDEUR
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur YVES NOLET est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 5 juin 1979
RONALD CHASSÉ G.A.C.P.M.
Me RÉAL DION, avocat
15 boul. Lévesque
Pont-Viau, Ville de Laval,
H7G 1B3
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RICHELIEU

COUR SUPÉRIEURE

NO: 765-05-000324-78
BANQUE CANADIENNE NATIONALE,
Requérante,
-vs-
LÉOPOLD DESNOYERS,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
Avis vous est donné qu'une action a été intentée contre vous par la requérante dans cette cause pour le montant de $9,447.91 plus intérêts et frais.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, et vous êtes requis de comparaître d'ici trente (30) jours à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.
(S) FRANÇOIS GÉLINAS
Protonotaire-adjoint
Cour Supérieure
REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL
500, Place d'Armes, suite 2750
Montréal, Qué.
Procureurs de la requérante.

C.T.Q.

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — RÉG. 2 (1976)
Le requérant, BERTRAND DUGAS, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obrenir le service suivant:
Le requérant, BERTRAND DUGAS, est autorisé à tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées en possession légale de la compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC., détentrice du permis 8077-V (Q-300310) et ce, sur toutes et chacune des clauses dudit permis 8077-V (Q-300310); ladite compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC. fait une demande de permis de courtier réciproque.
Le requérant demande également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Durée du permis: 364 jours.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 7 juin 1979
2ème publication: 8 juin 1979
3ème publication: 9 juin 1979
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
465 St-Jean, Suite 605
MONTRÉAL, P. Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

(Aide Juridique)
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO.: 500-12-085937-799
DAME JEANNETTE POITRAS
Requérante
-C-
MARCEL MÉNARD,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MARCEL MÉNARD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
LONGUEUIL, le 31 mai 1979
(s) RONALD CHASSÉ P.A.
REGISTRAIRE
BENARD LAPIERRE LAMARRE & ALIE
Procureurs de la requérante
1336, rue Ste-Hélène
Longueuil

AVIS
PRENEZ AVIS que JOSEPH RICCARD LORRIN SIROIS, résidant et domicilié au 459, rue Dollard, à Ville LaSalle, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, afin d'obtenir un décret permettant de changer son nom en celui de JOSEPH RICCARD LAWRENCE SIROIS.
MONTREAL, le 28 mai 1979
Mes Langevin & Fournier
Procureurs du requérant
210, St-Jacques ouest
Montréal, Québec
H2Y 1L9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-087506-790
FLORIAN RICHARD, gentilhomme, époux séparé de fait de Claudette Éthier, résidant et domicilié au 5640, rue Gatineau, appartement 2, dans les cité et district de Montréal,
Requérant
-vs-
CLAUDETTE ÉTHIER, serveuse, de lieux inconnus,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, CLAUDETTE ÉTHIER, est par les présentes requise de compara

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons

Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons

Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

KENT, grand 3½, frais peint, $230 libre — DECELLES, grand 4½, $260 septembre - Semi sous-sol, grand propre, $160. juillet. Chauffés, équipés. 739-2913. 21-6-79

CENTRE-EST, 2½ meublés, $160. $180, Faut voir! 844-6195. 2-7-79

C.D.N., 3280 Goyer, grands 3½, 4½, chauffés. Immeuble reconstruit en 1978. Poêle-frigidaire. Tapis mur à mur. Buanderie. Concierge. 761-1271, 731-1026 après 6 heures. 14-6-79

OUTREMONT, appartement coquet de 4½ à $225.00. 270-5642. 11-6-79

WILLOWDALE, 200, sous-location, 1er juillet, 4½ coin, vue montagne, tranquille, $350. avec garage, 738-8218. 9-6-79

AHUNTSIC, 3 et 4 pièces, chauffés, semi sous-sol, $140. - $155. par mois. disponible au 1er juillet. 382-8952. 9-6-79

AVENUE VICTORIA, adjacent à Westmount, grand bas de duplex, 7 pièces, 1½ salle de bain, 1 garage, entrée laveuse-sécheuse, chauffé, équipé, $650. Après 19 hres 482-4072. 13-6-79

C.D.N., 3280 Goyer, immeuble reconstruit en 1978, poêle, réfrigérateur, tapis mur à mur, buanderie, concierge, 342-0078, 731-1026 après 6 hres. 9-6-79

CÔTE STE-CATHERINE, demi sous-sol très ensoleillé, beau 4½, face au parc, tout confort, proche futur métro. $185. par mois. 735-6729 - 737-1508. 11-6-79

RUE ISABELLA, 2½ semi-meublé, chauffé, 731-1026. 9-6-79

McGREAGOR Avenue, près métro Peel, sous-location jusqu'à juillet 1980, très grand 3½ dans appartement de luxe, air climatisé, piscine, etc. Garage inclus, 843-3055, 285-3193. 11-6-79

OUTREMONT, 7½ chauffé, eau chaude, libre. 271-6381, 271-1186. 11-6-79

ST-LÉONARD, 4½ chauffé, haut de triplex, près Langelier et Robert. 324-0539 11-6-79

VAN HORNE, près Decelles, 3½, demi sous-sol, eau chaude, poêle-frigidaire. Toutes taxes payées. Libre 1er juillet. 739-4381. 11-6-79

VAN HORNE, près Decelles, 5½, 2ième étage, eau chaude, poêle-frigidaire. Toutes taxes payées. Libre 1er juin. 739-4381. 11-6-79

ATELIER-STUDIO, près métro Sherbrooke, + garage + pièce/bricolage. Tout compris. $250.00. 522-1149. 9-6-79

OUTREMONT, 3½ chauffé, $170. par mois, 610 Champagneur, concierge. 11-6-79

ST-LAMBERT, 30 rue Logan, août, septembre, 3½, $265., incluant électricité, près commodités, 672-1376. 11-6-79

APPARTEMENTS À VENDRE

OUTREMONT, condominium de luxe, vue magnifique sur Mont-Royal, 2 chambres, 2 salles de bain, grand salon, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, sauna, bain tourbillon, air climatisé, 2 espaces de garage disponibles, 274-4259. 11-6-79

APPARTEMENT à vendre sur Avenue des Pins, (libre en juillet), face à la montagne, spacieux, boiseries chêne, plafont haut. 288-7065 entre 9h30 AM et midi.

CHERRIER, beau grand logis rénové, à vendre, stationnement, 522-1149, 658-0082. 11-6-79

AIDES DOMESTIQUES

AVEZ-VOUS besoin d'aides ménagères? Femmes de ménage? Gardes bébé? Aides malades? etc... 843-6140 Service Maryse, entre 14h et 17h. 11-6-79

CHERCHE personne pour assister dame âgée seule, menus travaux d'entretien et de cuisine, aucun soin médical requis, district résidentiel, chambre privée, bonnes conditions, références requises, 384-3841. 11-6-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien, tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

MOBILIER salle à manger, Louis XV, acajou, 276-6242. 12-6-79

ANTIQUITÉS

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 668-3879. J.N.O.

MEUBLES EN PIN: armoires, buffet bas, commodes, table réfectoire, table demi-lune, huches, coffres, buffet deux-corps, table ronde, berçantes, chaises, encoignure, tables. 659-2651. 11-6-79

Authentiques meubles canadiens en pin: armoires, tables-réfectoire, coffres, berçantes, huches, ameublement salon-victorien (6 morceaux), tableaux peintres-canadiens, etc... 1013, Marie-Victorin, Verchères, sur rendez-vous, 583-6373. 11-6-79

BUREAUX À LOUER

275 RUE ST-JACQUES
COIN RUE ST-PIERRE

Édifice occupé par des compagnies d'assurances et des bureaux de professionnels, espaces modernisés, loyers modiques.

VEUILLEZ TÉLÉPHONER À:

M. G. RIOPEL
842-1701

22-6-79

ANTIQUITÉS

MACHINE à coudre à pédale, de marque Singer, plus de 60 ans, excellente condition, appelez après 4 hres à 671-0364. 9-6-79

Canapé 3 places Louis XV et mobilier de chambre à coucher ancien de 7 morceaux. 739-4895 après 5 heures. 15-6-79

2 lits simples en fer et brass. Table ronde, Téléphonez à 667-1467. 11-6-79

6 CHAISES, table chêne, style Louis XIII, 489-4465. 9-6-79

ARTICLES À VENDRE

Peinture, paysage d'automne, cadre feuilles d'or. 26 x 48. Laisserait $175.00. Lave-vaisselle Viking Cupper $100.00. 667-1467. 11-6-79

PIANO YAMAHA P2F brun, $2,000. Après 9 hres P.M. à 464-0850. 11-6-79

TENTE-REMORQUE, 4 places, tente séjour attachée, cuisine au gaz équipée, appelez 484-3439. 11-6-79

SOFA et tapis, et autres, articles pour la maison à vendre, 688-2678. 9-6-79

AUTOS À VENDRE

CAMARO 1975 excellente condition, roues sport. 737-1129. 11-6-79

HONDA Civic 1977, manuelle, "hatchback", bon état, particulier, 277-8529 ou 747-7794. 11-6-79

REPLIQUE Bugatti 35B, 1927, tél: 626-9991 après 18 hres. 11-6-79

BATEAUX À VENDRE

A-1 cabine cruiser, moteur 75 forces, cuisinière, réfrigérateur, évier, couche 4 adultes. Bon pour le fleuve ou lac Ontario. $2,500. 819-567-7781. 9-6-79

DÉRIVEUR de course "Finn", 16 pieds, avec remorque, excellente condition, 679-8126. 11-6-79

BUREAUX À LOUER

Sherbrooke Ouest
ENTRE CRESCENT & BISHOP

2,000 à 5,000 pi. ca. aménagés selon vos exigences particulières dans complexe professionnel de distinction, ($4.00 net). Veuillez appeler **M. Jean Sylvère.**
849-5653

25-6-79

LAURIER OUEST

Bureau ou espace commercial à louer. 1,200 p.c., 2ième étage.
S'adresser le jour à:
272-4086

11-6-79

BUREAUX À LOUER

BUREAUX d'affaires á partir de 100 pi. ca., coin St-Hubert et Roy. Dessibec enr. 282-0926. 16-6-79

C.D.N. 5450, coin Edouard Montpetit, 930 pi. ca., sous location, moderne et climatisé, prix négociable. 342-3136. 2-7-79

2 pièces (bureau et salle d'attente), dans cottage canadien, rez-de-chaussée, entrée séparée; service téléphonique et secrétariat si désiré. 388-1943. 9-6-79

BOULEVARD DES LAURENTIDES, en face de la clinique médicale Pont-Viau. 1,000 p.c. 2ième étage. Juillet: 667-8904. 11-6-79

CÔTE-DES-NEIGES et Queen Mary, plusieurs bureaux à louer, libres maintenant, idéal pour professionnels. 271-6381, 271-1186. 11-6-79

CHALETS À LOUER

Chalet 4 saisons à louer. Bromont. Entièrement meublé avec toutes commodités. près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. J.N.O.

DOMAINE STE-AGATHE: vacances-repos. Luxueux Bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre. Saison, semaine, fin semaine. Piscine chauffée, terrain de jeu. 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

LAC NOTRE-DAME, 5 milles de Morin-Height, chalet suisse — 6 pièces — très beau — tranquille — bord de l'eau — foyer — à louer pour 1 mois — $900.00 — références exigées. 668-3381, 667-3579, (514) 226-5162. 11-6-79

ST-HIPPOLYTE, lac Bleu, 17-57e avenue, 2 chambres, foyer intérieur et extérieur, tout meublé, plage de sable. Saison. 655-2385. 11-6-79

CHALETS À VENDRE

Chalet en cèdre, meublé, isolé hiver/été. Sur chemin privé. Domaine Desjardins à St-Faustin. Informations: (514) 621-6390, après 6 heures p.m. 9-6-79

Maison de campagne hiver/été, au bord du lac Supérieur, 5 minutes Mont Tremblant, versant nord. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains. $75,000.00. Garage. 331-9306, matinée et soirée. 11-6-79

COMMERCES À VENDRE

BOUTIQUE de vêtements d'importation pour dame, luxueuse, à vendre en totalité ou en partie, cause maternité, 661-0571, 845-1185. 12-6-79

COURS PRIVÉS

COURS de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire, pour plus d'informations, communiquez à 738-1209. 14-6-79

ESPAGNOL - Anglais - Allemand - Français, cours privés ou en groupe donnés par un professeur d'expérience. 276-7011. 11-6-79

DEMANDES D'EMPLOI

SECRÉTAIRE LÉGALE, 25 ans, 4 ans d'expérience en France. Baccalauréat. Bonne connaissance de l'anglais. Cherche emploi. **Téléphonez le soir au 933-0286.**

9-6-79

Jeune homme à tout faire, à votre disposition. 932-9596. 9-6-79

MODÈLE masculin, à nouveau disponible, 376-3750. 13-6-79

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, pour PETITS & GROS déménagements, spécialités: poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Assurance complète. 725-1372. J.N.O.

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite: Tél.: 521-4041, 270-6361 J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

À LOUER CENTRE-VILLE

Bureaux d'exécutifs meublés, avec service de secrétariat, disponible immédiatement.
Information: **849-8004**

9-6-79

ST-DENIS, édifice épreuve du feu, chauffée, éclairée, climatisée, ascenseur, près métro Mont-Royal, stationnement 50 autos, idéal pour écoles, associations professionnelles. Jour 527-9308, soir 270-7620. 12-6-79

FERMES À VENDRE

PRÈS MAGOG, ferme de plaisance comprenant une grange-étable, sellerie, remises, ruisseau, boisé et érablière, le tout sur 118 acres, aussi appartement rustique offrant un cachet particulier, ainsi qu'une vue panoramique de la ferme, du Mont-Orford et des montagnes environnantes, prix $79,500, ET BEAUCOUP D'AUTRES. Michel Laperle FRI, courtier, (819) 843-7956. Les Immeubles Orford Memphrémagog Inc. 9-6-79

PROXIMITÉ de Montréal, 25 arpents dont une partie boisée, non bâtis, petit comptant, balance à terme. 272-8421. 11-6-79

LIVRES

OFFRE AUX COLLECTIONNEURS! Une splendide collection de volumes de luxe: « Les voyages de HUBBOLDT & BONPLAND ». Contactez Louis Martin: 351-7810. 12-6-79

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC, triplex 3½ chauffage, eau chaude, électricité, taxe d'eau, poêle, réfrigérateur, lessiveuse à linge, moquettes, tringles à rideaux, peinture récente, $250. par mois, 381-7151. 9-6-79

CHALETS À LOUER

CAMP PENBINA

Camps de famille, groupes, possibilité de camping nature, semaine et fin de semaine, endroit merveilleux, grands espaces, lac semi-privé, rivière, forêt, canot, verchère, plage, gamme de jeux intérieurs et extérieurs selon la température.

APPELEZ:
581-4279 — 581-7423
1-(819) 424-2565
1620, rue Principale
ST-DONAT
(Route 125)

9-6-79

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 334-9358, bureau de location: 336-8308. J.N.O.

BOUL. GALERIES D'ANJOU, aussi 29e Avenue près Bélanger, grands 4½ chauffés, 2 balcons, près centre d'achats et grand terrain de sport, piscine, 1er juillet. ANJOU 351-6711 — ROSEMONT 725-2334. 11-6-79

VILLE ST-LAURENT, 4½ - 5½ à louer, toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

OUTREMONT, haut de duplex, 7½ chauffé, garage, commodités, proche du collège et Université, $395. Appelez le soir après 6 hres à 272-0771. 11-6-79

PLATEAU MONT ROYAL, logements 3½ et 4½, entièrement rénovés. 389-5787. 9-6-79

OUTREMONT, 7½ chauffé, eau chaude, redécoré, 1er et 3ième étage avec garage. $400.00/mois. 271-9769 ou 849-7868. 9-6-79

OUTREMONT, rue McNider, près Villeneuve, haut de duplex, 6½ avec garage, chauffé, foyer, balcon, libre 1er juillet, $525. par mois, 879-1507 de 9 à 5. 11-6-79

CARTIERVILLE, bas de duplex, grand 5½, 3 chambres à coucher, sous-sol, foyer de pierre, garage, jardin clôturé, parc, occupation à discuter, $550. 334-3404. 11-6-79

CHERRIER, 5½ rénové, chauffage électrique, grand balcon, ensoleillé. $350.00. 522-1149. 9-6-79

CÔTE-DES-NEIGES, bas duplex 5½, garage, tranquille, tous compris, $340. 739-5671 ou 1-(418) 683-0990. 11-6-79

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, près Wiseman, 7½, eau chaude, chauffé, électricité. Proximité école et université. Libre septembre. $510.00. 274-0377. 11-6-79

SHERBROOKE, près hôpital Notre-Dame, spacieux haut duplex, 9 chauffé, 2 foyers, solarium, cuisine moderne, occupation septembre, $650. 525-8795. 12-6-79

ROSEMONT, 40e et Beaubien, 2½ propre, tapis mur à mur, eau chaude, $115. par mois, 259-4567. 9-6-79

ROSEMONT, 40 et Beaubien, 2½ sous-sol propre, tous compris, poêle, réfrigérateur, $140. 259-4567. 9-6-79

VAN HORNE & DECELLES, 3½ chauffé, poêle, réfrigérateur, balcon, $200.00 par mois. 342-4918. 3-7-79

MAISONS À LOUER

OUTREMONT

Magnifique maison dans secteur chic d'Outremont, 4 chambres à coucher, 1 bureau avec bibliothèque, grand hall d'entrée, salon, salle à manger, cuisine équipée d'un lave-vaisselle, 2 foyers, patio sur le toit, libre 1er juillet 1979, prix $1,100. par mois, plus chauffage, concierge et une partie des taxes foncières. Information:
Jour: 849-6186
après 8h. P.M.: 735-6810

29-6-79

MAISONS À LOUER

MAISON canadienne à louer. Grand terrain, foyer. $485.00. 324-3781, 589-6373. 18-6-79

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

STE-AGATHE, belle maison canadienne, accès lac, gens responsables, $1,600. saison, 388-2160, 1-(819) 326-0458. 11-6-79

MAISONS À PARTAGER

Jeune homme ou jeune femme demandé(e), pour partager cottage tout aménagé (jardin-foyer), à Outremont, avec couple gai. Écrire C.P. 211, succursale Outremont, H2V 4M8. 11-6-79

OCCASIONS D'AFFAIRES

MANUFACTURIER d'Hong-Kong spécialisé dans la bijouterie, montres, coiffe pour cheveux, articles divers, cherche contact au Canada. S.V.P. écrivez à Winner Trading Co. C.P. 8500, Shamshuipo, Hong-Kong. 11-6-79

OFFRES D'EMPLOIS

RECHERCHE gardienne pour bébé 3 mois, 3 jours par semaine, de 8 à 6 PM, Coolbrook et Snowdon, le soir 489-4593. 11-6-79

OFFRES D'EMPLOIS

CENTRE D'ACCUEIL PIERRE-JOSEPH TRIEST
8050, EST NOTRE-DAME MONTRÉAL

Recherche infirmier(e)s licencié(e)s et infirmièr(e)s auxiliaires, temps partiel, jour, soir et nuit. Pour rendez-vous s'adresser à:
Mme Danielle St-Onge
353-1220 poste 42

9-6-79

D'OUTRE-MER: Intéressé par un emploi outre-mer? Pour informations, appelez pour un rendez-vous, Foreign Opportunities, Cornwall, Ontario, 1-(613) 938-1323. 2-7-79

BESOIN à temps partiel de leader, (couple seulement), pour projets communautaires axés sur l'entraide, le partage et l'amitié. Mariette et Raymond Préfontaine, 729-9863. 9-6-79

CHERCHONS gardien ou gardienne pour 3 jeunes enfants, 5 jours par semaine, de 8 h 45 à 17 h 45, à partir du 15 août. Outremont. 270-5805. 12-6-79

Cherche personne qualifiée pour seconder patron dans ferme de légumes. Salaire et conditions intéressantes. Pour entrevue, téléphonez 514-825-2033. 11-6-79

3 couples, âge pré-retraite, pour travail d'entretien, etc... Résidences funéraires établies dans plusieurs municipalités à la campagne. Logement fourni, entraînement, licence chauffeur pour monsieur. Bilingues, discrets, honnêtes et sociables. Envoyez c.v. et références au soin de: Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1, Dossier C-269. 11-6-79

SECRÉTAIRE-ADMINISTRATIVE, une petite entreprise (centre-nord), est à la recherche d'une personne responsable, aimant travailler seule. Tâches: La personne devra réussir sa propre correspondance, faire la tenue de livres comptable et voir à la bonne marche des projets en cours. Exigences: La personne devra posséder 10 ans ou plus d'expérience et devra faire preuve d'un bon sens d'organisation et d'initiative, et sera bilingue. Salaire à discuter. Si vous croyez remplir les conditions, veuillez communiquer avec M. Henri Lamarre au 331-5628. 11-6-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058 ou 933-3673
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal.

J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

PETIT DOMAINE

2 à 10 acres, bord de lac, accès à 3 lacs à la truite, 50 milles de Montréal, chemins pavés, prix raisonnable.
Appelez à:
ST-JÉRÔME:
(514) 436-8788 de 9 à 5 p.m.
ou:
LAC ARGENTÉ:
(514) 226-6202 M. Deguire

9-6-79

POUR TOI!

20 minutes du centre de Sherbrooke, 2 milles d'un village paisible, magnifique 30 acres boisés, lac artificiel ensemencé de truite, source d'eau, site bien pittoresque pour maison ou chalet, calme et air pur de la campagne pour le même prix, un chez-soi enviable! Prix $21,750. Après 18 hres. **1-(819) 875-3784.**

11-6-79

TERRAINS À VENDRE

EASTMAN, vue panoramique Mont-Orford, près ski, 2 arpents $5000., 5 arpents $9,500., conditions faciles, frais virés 1-(514) 297-3163. 28-5-79

TERRAINS À VENDRE

MONT-ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12 sous le pied carré, conditions faciles. Frais virés 1-(514) 297-3163. 28-5-79

St-Sauveur, 4 terrains, face au Mont Habitant, 877-3928 jour, 387-8072 soir, (514) 227-5512 fin de semaine. 11-6-79

Attention! Investisseurs et acheteurs! J'ai 50 acres de terrain, avec mine, aussi 3 étangs, approximativement à 2 milles de "Carter Caves State Park", dans Olive Hill Kentucky. Je veux $100,000.00. $50,000 comptant. Écrivez: M. Jean Salyers, propriétaire. 7757 Dilido blvd. Miami, Floride. 33023 1-305-981-7961. 11-6-79

MTL. NORD, 122,444 p.c., pour construction sur Bl. Gouin, prix demandé $2.25/p.c. MLS, Gilles Marcil, 354-2950, 351-3222. DesRosiers, Le Maître Courtier. 9-6-79

ST-MARC, beau terrain enregistré, face au Richelieu, 100 x 150, $1.00 du pi. ca., après 6 hres 259-1090. 9-6-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 10¾% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement. Jour ou soir, tél.: 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000. 1ère 10¾% 2ème. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour-soir J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE



Maison historique à Pointe St-Pierre (entre Gaspé et Percé). Vue sur le rocher Percé et l'Ile Bonaventure (classable 1870) restaurée. Mobilier d'époque (14 pièces dont 7 chambres) 30 acres sur le bord de la mer, plages privées, forêt, près du golf de Fort Prével, quai, etc. À l'écart de la route. **Prix demandé $65,000.**
645-2860

11-6-79

ST-PAUL D'ABOTSFORD



570 CHEMIN DE LA MONTAGNE

Magnifique résidence d'époque de 10 pièces sur grand terrain paysagé entouré de vergers. **B. Malo (514) 379-5239.**

11-6-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT, Avenue Davaar, nouvelle exclusivité, cottage, 3 chambres à coucher, 1½ bain, foyer naturel, garage en façade, prix $67,500. Mme Andrée Trudeau, courtier. 733-1871. 11-6-79

OUTREMONT, Avenue Bloomfield, cottage détaché 11 pièces, 5 chambres à coucher, vaste salon, salle à manger, verrières, sous-sol fini, occupation 1er septembre, prix réduit $158,500. Exclusif. Mme Andrée Trudeau, courtier. 733-1871. 11-6-79

OUTREMONT, cottage, 9 pièces, boiseries. $93,000.00. Andrée Parent: 353-8770. 272-2736. Montréal Trust, courtier. 9-6-79

ADJACENT Outremont, duplex 6-7 pièces, complètement rénové, bachelor, haut $485. par mois, rez-de-chaussée occupation 30 jours. Exclusif, Mme André Trudeau, courtier, 733-1871 11-6-79

BORD-DE-L'EAU, Cet été, économisez votre temps et votre argent en achetant votre lopin de campagne, j'en ai un spécialement pour vous. Charles Letarte, 661-9030, 669-4452. MONTRÉAL TRUST, COURTIER 9-6-79

DUVERNAY, Split-level, très belle division, 4 c.c., belle grandeur, grand terrain, piscine, patio, très agréable à vivre, idéal pour professionnel. Charles Letarte, 661-9030, 669-4452. MONTRÉAL TRUST COURTIER 9-6-79

MAISON CANADIENNE, construction récente, dimension 28 x 54, 12 pièces, terrain de 112,188 pi. ca., vue panoramique sur le fleuve, l'Île aux Coudres et Petite Rivière St-François, Située à Baie St-Paul, Cap aux Corbeaux sud. Prix: $89,000. Bur.: 435-2466, soir: 435-3055. 4-6-79

OUTREMONT, cottage 10 pièces, tout confort, rénové, décoré, jardin, garage, sous-sol fini, 259-5729. Immeubles Bartel, 259-2224. 11-6-79



Société Canadienne du Cancer

PROPRIÉTÉS À VENDRE



À VILLE MONT-ROYAL

Magnifique cottage détaché brique, secteur recherché, 10 pièces, salon avec foyer, salle à manger, salle familiale éclairée, salle de musique avec plafond dôme, entièrement repeinte, garage double avec grenier, paysagé, grand terrain, site idéal. Libre immédiatement. M.L.S. Madeleine Chartrand.
471-3597 — 471-8722
471-1536
Raoul Chartrand Courtier

12-6-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD. Cottage très élégant, 4 chambres, garage double, grand terrain 12,000 p.c. Décoration exceptionnelle, idéal pour professionnel ou homme d'affaires. Huguette Sylvestre 672-6450, 658-2730. MONTRÉAL TRUST COURTIERS 9-6-79

CHARLEVOIX, St-Fidèle, belle maison canadienne, 24 x 40, construction récente, pièce sur pièce, foyer, terrain 600 x 1800 pieds. Vue unique sur le fleuve. $45,000. (418) 434-2202. 14-6-79

CÔTE-DES-NEIGES, 2 - 5½, 1-4½, près de collège, hôpital, résidentiel, chemin Hudson, 737-4655. 9-6-79

DUVERNAY, Val des Arbres, bungalow entrée split, 4 chambres, 2 foyers, piscine, garage, site exceptionnel, prix $132,000. Pas d'agent. 661-1414. 9-6-79

ST-BRUNO — Superbe cottage — 9 pièces, 4 chambres — salon avec foyer plus 2ième foyer dans salle familiale donnant sur beau terrain de 13,4000 p.c. avec piscine creusée. Garage double. Appelez Jeff Thornton, 653-2496. 9-6-79

ST-HILAIRE, cottage 17,000 pi.ca., garage, salon, salle à manger, foyer, importation, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, piscine, badmington, pas d'agent, 467-9175. 16-6-79

ST-HILAIRE. Cottage avec beaucoup d'espace — brique, style Victorien. Bord du Richelieu, grand terrain paysagé. Idéal pr bureau professionnel. MLS. Murielle Plouffe 467-1365, 467-1211. Fiducie du Québec, courtier 9-6-79

VERCHÈRES: site historique, maison de pierre, fin 17e siècle, rénovations commencées, 2 foyers, terrain 18,923 pi.ca., plusieurs possibilités, MLS. Mme G. préfontaine 731-3158, Mme L.C. Simard 738-8575. Immeubles Tremblay Inc. 735-5588. 9-6-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

ST-ADÈLE
Domaine à vendre à Ste-Adèle

Superbe maison style Canadien hiver/été. 6 chambres. 6 salles de bain. Vue panoramique. Voisin de la pente de ski. 5 foyers. Immense piscine chauffée. Maison de déshabillage et bar 35 x 18. Ameublement complet de maison et jardin, etc.... $250,000.00. Faites une offre! Information: **Danielle Samson: 672-0321 ou 672-6928.**

9-6-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD "M", bungalow split-level, sous-sol fini, 4 chambres à coucher. Terrain clôturé. Pas d'agent. $57,000.00. 678-0125: soir et fin de semaine. 11-6-79

BAS PRIX. Très belle maison canadienne en pierre des champs, construite en 1825 et entièrement restaurée. Terrain 79,000 pi.ca., comprenant 1 bâtiment. Taxes: $400. Ste-Angèle-de-Monnoir, à 30 minutes du centre-ville, Cantons de l'est, sortie 37. Jour: 285-2160 — Soir: 460-3563. 11-6-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

DOIT VENDRE

Maison de campagne hiver-été, ruisseau, parfaite condition, 100 milles de Montréal, prix peu élevé, soir après 6 hres. **527-5708.**

9-6-79

VAL-DAVID, maison mobile, 68 x 14, annexe 3 pièces, meublée, galerie suisse, 739-7626, 737-4655. 11-6-79

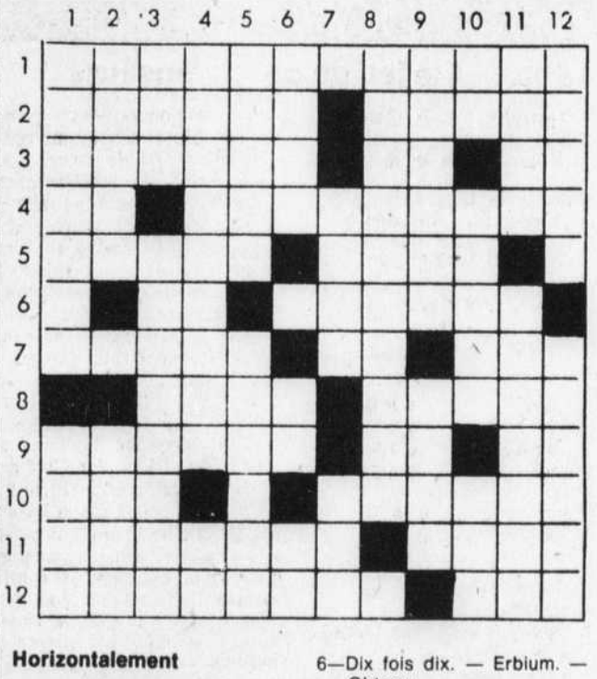
CANTONS DE L'EST. Coin tranquille, boisé, jolie canadienne, écurie, 2 lacs, idéal pour ski de fond. M.L.S. Hélène De Serres 653-8507 ou 467-8510. DesRosiers, Le Maître Courtier 9-6-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ATTENTION! Investisseurs et acheteurs! J'ai 4 duplex et 1 petite maison sur un terrain de 150 x 300, consistant en 5 x 1 app. et 4 x 2 app. avec beau barbecue dans la cour. $250,000. Situé au 5640, rue Taft, Hollywood, Floride. Écrivez à: M. Jean Salyers, propriétaire. 7757 Dilido Blvd, Miami, Florida. 33023, 1-305-981-7961. 11-6-79

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Caractère de ce qui est subjectif.
2—Ce qui établit la vérité d'un fait. — Plante potagère.
3—Animal marin. — Tellement. — New-Hampshire.
4—Rubidium. — Gouverneur d'une tétrarchie.
5—Laver dans un tub. — Aussi.
6—Américium. — Chagriner.
7—Bois. — Adverbe de lieu. — Pareil.
8—Petite baie. — Devenu blême.
9—Donner un coup de pied (fam.) — Adverbe de lieu. — Charpente du corps humain.
10—Possèdent. — Changeons l'air.
11—Prendre à cens. — Greffe.
12—Qui a un caractère grave (fém.). — Trois fois.

Verticalement

1—Qui concerne les sports. — Gros serpents.
2—Espèce de vautour. — Partie de la livre.
3—Berceau. — Agiter la crème dans la baratte pour faire le beurre.
4—Avec justice. — Nickel.
5—On y lave la vaisselle. — Mouche africaine.
6—Dix fois dix. — Erbium. — Obtenu.
7—Chef métis au Manitoba (1844-1885). — Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc.
8—Qui ne peut être rassassié.
9—Se dit des yeux quand ils sont de couleurs différentes. — Nom des dieux protecteurs du foyer domestique, chez les Romains.
10—Quatre. — Action de rechercher. — Possèdent.
11—Soigné. — Monte de nouveau.
12—Fluide subtil remplissant, selon les Anciens, les espaces situés au-delà de l'atmosphère terrestre. — Rendre lisse, polir.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	L	P	H	A	B	E	T	I	S	M	E
2	P	O	U	I	L	L	A	R	D	■	A	N
3	E	T	R	E	■	O	U	I	E	■	I	F
4	R	U	E	R	A	I	■	D	E	G	R	E
5	C	S	■	A	U	S	S	I	■	L	E	U
6	E	■	A	R	R	■	O	■	P	U	S	■
7	V	O	I	C	I	■	U	S	A	■	S	U
8	O	R	T	H	O	G	R	A	P	H	E	■
9	I	M	■	I	N	R	I	■	E	U	■	H
10	R	E	U	S	S	I	R	A	■	M	O	I
11	■	A	N	E	■	V	E	R	J	U	T	E
12	G	U	E	R	R	E	■	C	E	S	A	R

SPORTS

Al MacNeil est nommé entraîneur des Flames

ATLANTA (AP) — Les Flames d'Atlanta ont confirmé hier l'embauche de Al MacNeil comme entraîneur de l'équipe. Il succède à Fred Creighton, dont le contrat n'a pas été renouvelé.

« Les noms de plusieurs candidats ont été mentionnés au cours des dernières semaines, mais Al MacNeil était l'homme que nous recherchions depuis le début », a dit le directeur général des Flames, Cliff Fletcher. Les autres candidats pressentis ont été l'entraîneur des Black Hawks de Chicago, Bob Pulford, Don Cherry, qui a récemment accepté le poste d'instructeur avec les Rockies du Colorado, Scotty Bowman, qui deviendrait, dit-on, directeur gérant des Maple Leafs de Toronto, et Roger Neilson, l'actuel entraîneur des Maple Leafs.

MacNeil, âgé de 43 ans, avait plus tôt dans la journée remis sa démission au Canadien, où il occupait le poste de directeur du personnel des joueurs et celui de directeur général des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse.

MacNeil n'en sera pas à sa première expérience comme entraîneur d'une équipe de la LNH. On se souviendra en effet qu'il avait mené le Canadien à la conquête de la coupe Stanley en 1971, mais qu'un conflit avec Henri Richard l'avait obligé à abandonner son poste l'année suivante.

« Je connais Al MacNeil depuis plusieurs années et j'ai eu l'occasion de travailler avec lui également, a dit Fletcher. Jamais au cours de ma carrière ai-je rencontré un homme connaissant aussi bien le hockey. Il a connu des succès comme entraîneur partout où il est passé et son association avec le Canadien sera une source d'inspiration pour les Flames ».

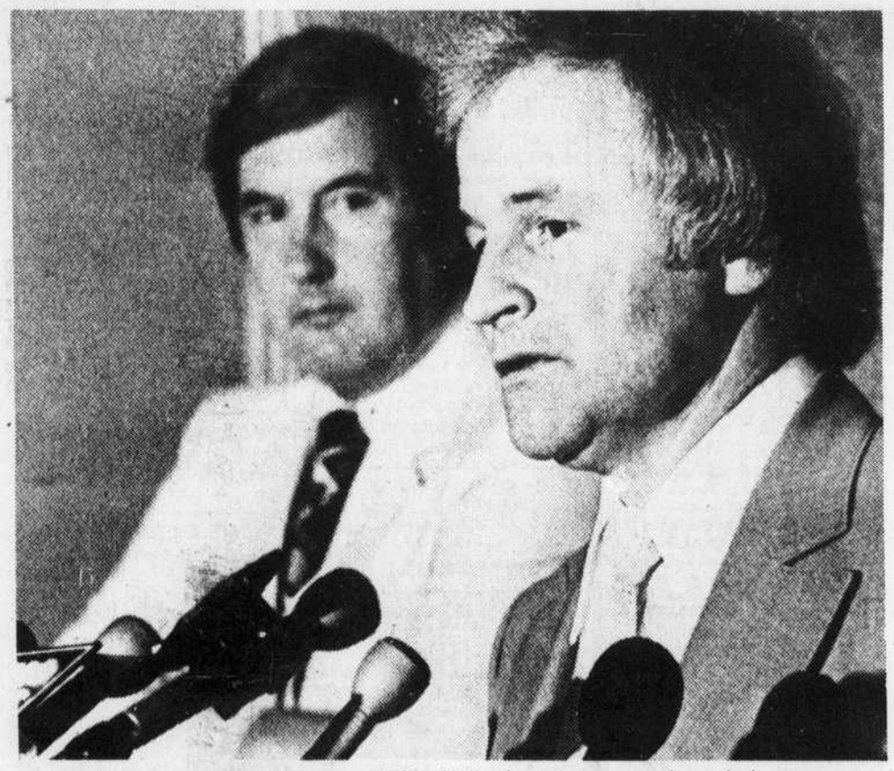
MacNeil, qui a été présenté à la presse de Atlanta, s'est dit très heureux de travailler à nouveau avec Cliff Fletcher, et aussi de diriger une aussi bonne équipe que celles des Flames.

« Les Flames ont un heureux mélange de taille, de rapidité et de talent et je crois que cette équipe a tout pour réussir si elle est bien dirigée », a dit MacNeil, qui devient ainsi le troisième entraîneur depuis la création des Flames il y a sept ans. Outre Creighton, Bernard Geoffrion a également dirigé l'équipe.

Fletcher n'a pas cru bon de renouveler le contrat de Creighton à la suite des déboires de l'équipe au cours des séries éliminatoires. Sous la gouverne de Creighton, les Flames ont connu de beaux succès durant la saison régulière, mais ils ont toujours été une proie facile en séries. Cette saison, ils ont été éliminés en deux matchs seulement par les Maple Leafs, portant leur palmarès des éliminatoires à une victoire et 12 défaites.

MacNeil, un défenseur, a joué durant huit saisons dans la LNH avec Chicago, Toronto, Montréal, les Rangers de New York, et Pittsburgh. Plusieurs équipes ont tenté sans succès de lui offrir un poste d'entraîneur, mais MacNeil a toujours refusé, préférant demeurer avec l'organisation du Canadien.

Mais à Atlanta, il hérite d'une très bonne équipe où il pourra aspirer aux plus grands honneurs, avec un minimum de chance et un maximum de travail.



Le nouvel entraîneur des Flames, Al MacNeil, répond aux questions de la presse en compagnie du directeur général de l'équipe, Cliff Fletcher, hier, à Atlanta.
(Photolaser AP)

Le canoé-kayak devra assurer la relève avec une maigre subvention de $5,000...

DESBIENS (PC) — « Comment voulez-vous assurer une relève adéquate chez les jeunes athlètes, en vue de championnats importants, avec une maigre subvention de $5,000.

Question pertinente que se posait le président de la Fédération québécoise de canoé-kayak, Gilles Fortin, alors qu'il constatait, d'une part, l'excellente performance de l'équipe du Québec aux championnats canadiens qui ont pris fin à Jonquière et Desbiens, et d'autre part, le peu d'intérêt manifesté par le gouvernement québécois à l'égard de ces mêmes athlètes.

Disons d'abord que cette excellente performance se traduit par une participation québécoise de 35 p.c. en slalom et de 30 p.c. en critérium, en regard des championnats du monde de canoé-kayak eau-vive qui auront lieu en juillet prochain à Jonquière et Desbiens.

« Cette bonne participation a été possible suite à des bourses d'athlètes décernées par l'Institut des Sports du Québec, ce qui signifie que la majorité des athlètes québécois se sont donc consacrés à un entraînement intensif depuis janvier », a souligné Fortin, dans un premier temps.

Mais ce qui retient surtout l'attention du président, c'est que les budgets consacrés à l'équipe du Québec ont été amputés des deux tiers cette année, et, qui plus est, la réponse du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, aux demandes de budget régulier, n'est parvenue que la semaine dernière à la Fédération québécoise. « C'est dire qu'avec les programmes de participation aux compétitions printanières, et le camp d'entraînement précédant les championnats canadiens, nous avons déjà épuisé les $5,000 de ce budget, constate Gilles Fortin. Du même coup, le camp d'entraînement prévu d'ici le 15 juin, date à laquelle les athlètes sélectionnés seront pris en charge par l'équipe canadienne, sera annulé, tout comme les programmes et camps d'entraînement des espoirs, après les championnats du monde ».

Dans l'esprit de Gilles Fortin, ces coupures budgétaires étaient certes prévisibles dans le budget de l'an prochain. « Mais une réduction immédiate de 66 pour cent du budget régulier, affecté au développement de l'élite, annihile tous les bénéfices espérés par la tenue des championnats du monde au Québec ».

Puis Fortin poursuit: « Il est bien connu qu'un athlète produit ses meilleurs résultats en championnat du monde, à sa deuxième ou troisième participation. Ces jeunes (quatre des 10 premiers Canadiens Juniors sont des Québécois) auraient eu une excellente chance à leur prochaine participation. Mais sans support financier pour assurer des conditions d'entraînement adéquates, ce serait les leurrer que de les encourager à poursuivre un entraînement intensif ».

« Le gouvernement québécois n'a pas eu le courage d'exprimer ses intentions plus tôt. Il aurait dû carrément dire, dès le début, qu'il n'en voulait pas de ces championnats du monde. D'ailleurs, la disparité des conditions faites aux sports olympiques et non olympiques, est frappante. »

Le gardien Phil Myre aux Flyers

ST-LOUIS (AFP) — Les Blues de St-Louis ont cédé le contrat du gardien de but Phil Myre aux Flyers de Philadelphie contre ceux du défenseur Rick Lapointe et du joueur de centre Blake Dunlop. Âgé de 30 ans, Myre s'est joint aux Blues en 1977 après plusieurs saisons à Atlanta, et il a été le gardien attitré du St-Louis cette année.

Lapointe, 23 ans, a été le premier choix au repêchage des Red Wings de Detroit en 1975. Cette saison, Lapointe a participé à 77 parties des Flyers, récoltant 21 points.

Dunlop, 26 ans, a été le premier choix des North Stars du Minnesota en 1973. La saison dernière, il a accumulé 48 points en 66 parties.

Le directeur gérant des Blues, Emile Francis, a indiqué que Ed Staniowski s'était considérablement amélioré et qu'il serait le gardien attitré des Blues l'an prochain.

D'autre part, l'avocat québécois Guy Bertrand a indiqué hier qu'il fera une demande d'injonction pour que Michel Goulet, un ailier gauche de 19 ans, des Bulls de Birmingham, ne soit pas soumis au repêchage amateur de la Ligue nationale en août prochain. Bertrand a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'un article dans le contrat de son client donnerait priorité aux Nordiques de Québec advenant une fusion à laquelle les Bulls seraient exclus.

Selon une entente entre la LNH et les quatre nouvelles équipes du circuit — Québec, Winnipeg, Edmonton, Hartford — tous les joueurs encore d'âge junior ayant joué dans l'AMH seront sujets au repêchage à l'exception de Wayne Gretzky des Oilers, à qui l'on reconnaît des qualités exceptionnelles.

Par ailleurs, l'ailier droit Willy Lindstrom a signé un contrat de plusieurs saisons avec les Jets de Winnipeg, mettant ainsi fin aux rumeurs de son passage aux Red Wings de Detroit. Âgé de 28 ans, Lindstrom a rejoint les Jets en 1975 et, la saison dernière, il a marqué 26 buts et récolté 36 passes.

Enfin, les Sabres de Buffalo ont remercié le vétéran joueur de centre Fred Stanfield. Celui-ci a connu ses meilleures saisons avec les Bruins de Boston.

Finale Evert-Turnbull

PARIS (AFP) — La « reine » du tennis féminin, l'Américaine Chris Evert, qui a épousé récemment le champion anglais John Lloyd, s'est logiquement qualifiée, hier, pour la finale du simple dames des championnats internationaux de France. Elle y affrontera, samedi, sur le « central » du stade Roland-Garros, l'Australienne Wendy Turnbull, qui est loin d'être une inconnue pour elle.

Les deux joueuses se sont rencontrées plusieurs fois dans le passé. En finale de l'U.S. open 1977, Evert avait battu Turnbull 7-6 6-2 et, une année plus tard, elle avait confirmé ce succès en demi-finale de cette même compétition (6-3, 6-0).

Evert-Lloyd, qui est revenue cette année à Paris pour remporter un troisième titre, après ses succès enregistrés en 1974 et 1975, a triomphé en demi-finale hier, de l'Australienne Dianne Fromholtz (tête de série numéro 3) en deux sets, 6-1, 6-3. La solidité de son jeu en fond de court lui ont permis de repousser les velléités offensives de son adversaire, trop irrégulière pour l'inquiéter.

Quant à Turnbull, ancienne employée de banque âgée de 26 ans, elle a battu en demi-finale la Tchécoslovaque Regina Marsikova 6-4, 6-3, après une partie équilibrée, mais de qualité fort médiocre. Les deux joueuses ont commis, en effet, bon nombre d'erreurs, ce qui a rendu souvent le match ennuyeux.

Quoi qu'il en soit, pour la première fois depuis 1976, ce sera une joueuse non-européenne qui inscrira son nom au palmarès du simple dames. En 1976, la Britannique Sue Barker avait gagné. La Yougoslave Mima Jausovec lui avait succédé, avant que la Roumaine Virginia Ruzici ne l'emporte l'année dernière. Mais il est vrai que, pendant ces trois années, les meilleures joueuses du monde n'étaient pas venues à Paris.

BASEBALL

Les Phils dominent le scrutin

NEW YORK (AP) — Le premier scrutin pour le choix des étoiles de la Ligue nationale de baseball a été outrageusement dominé par les joueurs des Phillies de Philadelphie, qui ont obtenu sept des huit positions de départ.

Bob Boone domine les receveurs avec 215,497 voix, contre 151,164 à Johnny Bench, de Cincinnati.

Pete Rose est au premier rang des joueurs de premier but avec 382,793 voix, contre 251,397 à Steve Garvey, de Los Angeles.

Manny Trillo mène chez les joueurs de deuxième but avec 268,672 voix, contre 236,313 à Dave Lopes, de Los Angeles.

Mike Schmidt est en tête des joueurs de troisième but avec 427,640 voix, contre 187,996 à Ron Cey, de Los Angeles.

Larry Bowa domine chez les arrêt-courts avec 337,653 voix, contre 148,423 à Ozzie Smith, de San Diego.

Chez les voltigeurs, on trouve Greg Luzinski avec 318,938 voix et Garry Maddox avec 246,973, devant Dave Parker, de Pittsburgh, 229,183.

Malgré la belle tenue des Expos de Montréal, qui ont la meilleure fiche globale du baseball majeur avec 30 victoires et 19 revers et une moyenne de .612, les amateurs de baseball ont totalement ignoré leurs joueurs dans ce premier scrutin. On ne trouve en effet aucun joueur des Expos parmi les 14 premiers voltigeurs choisis.

Gary Carter figure au septième rang des receveurs avec 45,275 voix, contre 215,497 à Bob Boone, des Phillies; Tony Perez est au sixième rang des joueurs de premier but avec 39,972 voix, contre 382,793 à Pete Rose, des Phillies; Dave Cash est un surprenant septième chez les joueurs de deuxième but avec 27,354 voix, contre 268,672 à Manny Trillo, des Phillies; Larry Parrish vient au huitième rang des joueurs de troisième but avec 23,850 voix, contre 427,640 à Mike Schmidt, des Phillies, et Chris Speier est bon septième chez les joueurs d'arrêt-court avec 38,787 voix, contre 337,653 à Larry Bowa, des Phillies.

Ligue Nationale

Mercredi

Montréal 12, Atlanta 2
New York 5, Cincinnati 3
Chicago 3, San Diego 0
Pittsburgh 5, Los Angeles 4
Houston 4, Philadelphie 3
St-Louis 6, San Francisco 5

Hier

San Diego à Chicago
San Francisco à St-Louis

Aujourd'hui

Lanceurs prévus

Los Angeles, Hooton (4-3) à Chicago, Krukow (2-4), 14 h 30
San Francisco, Curtis (1-2) à Pittsburgh, Robinson (4-3), 19 h 35
Atlanta, Solomon (3-2) à Philadelphie, Ruthven (6-3), 20 h 05
Houston, Niekro (9-2) à New York, Zachry (5-0), 20 h 05
Montréal, Rogers (5-3) à Cincinnati, LaCoss (6-0), 20 h 05
San Diego, Owchinko (2-2) à St-Louis, Forsch (3-4), 20 h 35

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Brock, StL	124	46	.371
Mazzilli, NY	197	69	.350
Rose, Pha	215	75	.349
Winfield, SD	221	77	.348
Murphy, Atl	141	49	.348
Hendrick, StL	168	57	.339
Templeton, StL	199	66	.332
Foster, Cin	178	59	.331
Knight, Cin	203	66	.325
Cromartie, Mtl	207	67	.324

Circuits

Kingman, Chicago, 19; Schmidt, Philadelphia, 17.

Ligue Américaine

Mercredi

Chicago 8, Boston 5
Baltimore 3, Kansas City 0
New York 3, Minnesota 2
Milwaukee 4, Texas 3
Toronto 5, Californie 4
Cleveland 6, Oakland 4
Seattle 4, Détroit 2

Hier

Minnesota à New York
Texas à Milwaukee
Chicago à Boston
Kansas City à Baltimore

Aujourd'hui

Lanceurs prévus

Texas, Alexander (3-3) à Baltimore, Flanagan (6-4), 19 h 30
Minnesota, Goltz (5-5) à Boston, Renko (4-2), 19 h 30
Chicago, Wortham (6-4) à Milwaukee, Travers (3-3), 20 h 30
New York, Figueroa (3-5) à Kansas City, Gale (5-4), 20 h 35
Détroit, Wilcox (4-3) ou Rozema (3-2) en Californie, Aase (4-4), 22 h 30
Toronto, Lemanczyk (5-3) à Oakland, Johnson (2-8), 22 h 30
Cleveland, Garland (2-6) à Seattle Parrott (3-1), 22 h 35

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Smalley, Min	202	76	.376
Carew, Cal	186	66	.355
Wilson, kc	124	44	.355
Bochte, Sea	187	66	.353
Kemp, Det	171	60	.351
Downing, Cal	176	58	.330
Johnson, Chi	133	43	.323
Grubb, Tex	133	43	.323
Singleton, Bal	193	62	.321

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	30	19	.612	—
ST-LOUIS	29	19	.604	½
PITTSBURGH	27	23	.540	3½
PHILADELPHIE	29	25	.537	3½
CHICAGO	22	27	.449	8
NEW YORK	20	30	.400	10½

Section Ouest

HOUSTON	34	24	.586	—
CINCINNATI	30	25	.545	2½
LOS ANGELES	27	31	.466	7
SAN FRANCISCO	26	30	.464	7
SAN DIEGO	26	32	.448	8
ATLANTA	20	35	.364	12½

LIGUE AMÉRICAINE

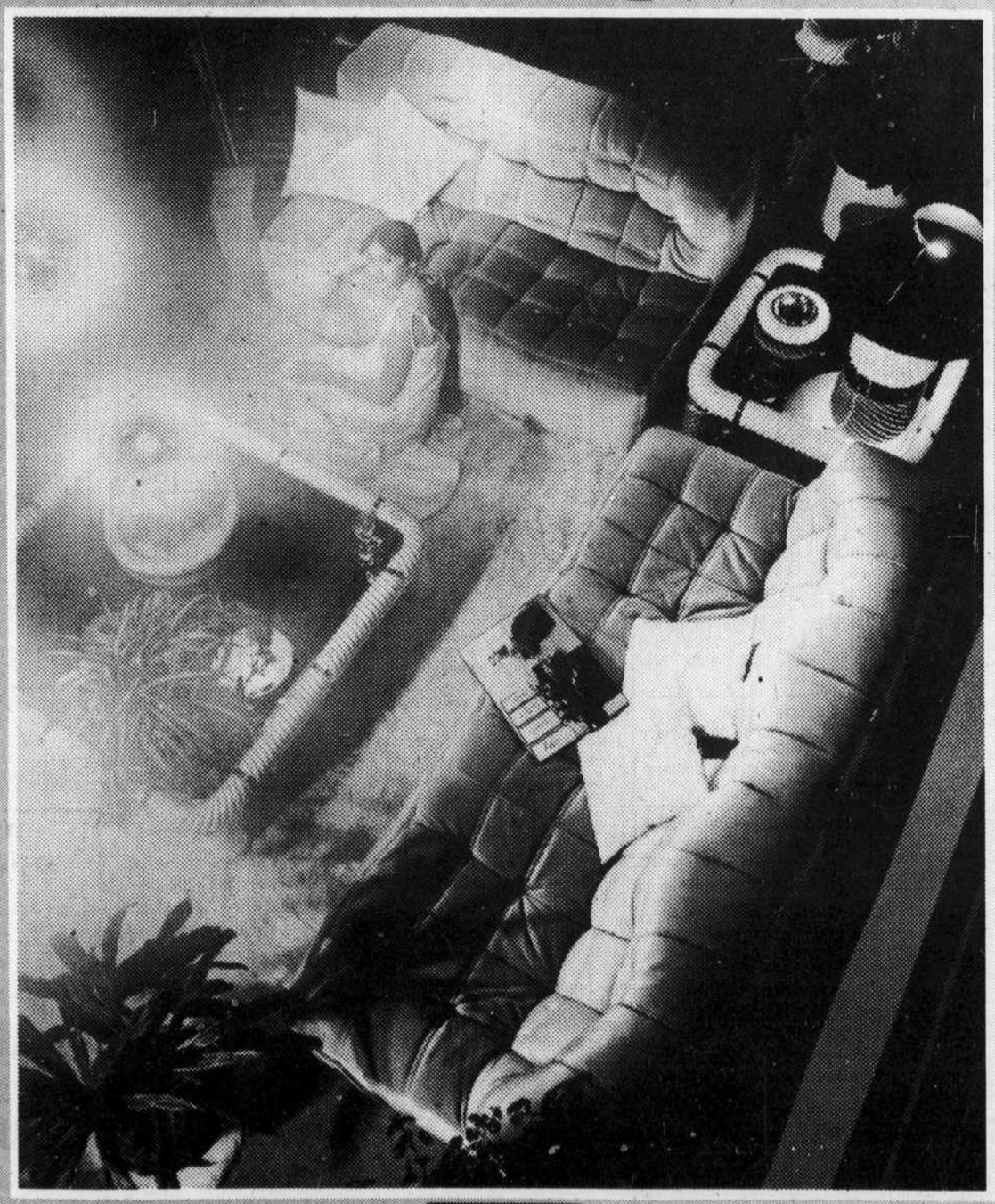
Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	33	21	.611	—
BOSTON	31	21	.596	1
MILWAUKEE	32	25	.561	2½
NEW YORK	30	25	.545	3½
DETROIT	25	24	.510	5½
CLEVELAND	26	27	.491	6½
TORONTO	14	42	.250	20

Section Ouest

CALIFORNIE	33	23	.589	—
KANSAS CITY	31	24	.564	1½
MINNESOTA	29	23	.558	2
TEXAS	30	24	.556	2
CHICAGO	26	28	.481	6
SEATTLE	22	35	.386	11½
OAKLAND	18	38	.321	15

L'exclusivité est aussi un plaisir.



Un climat intérieur sans pareil où l'espace même est vivant. Où chaque décor devient une collection. Voilà le Château d'Aujourd'hui.
(Collection Roset de France)

Château d'aujourd'hui
Pour un climat privilégié

6370, rue St-Hubert, Montréal
6375, rue St-Hubert, Montréal
1125, boul. St-Martin, Laval
Complexe Desjardins, Montréal
Tél: (514) 382-4710
(Services de décoration)